

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR  
OLIVIER CRAIG-DUPONT

IDÉAL DE NATURE SAUVAGE ET TRANSFORMATION DES  
TERRITORIALITÉS AU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE, 1969-1977

DÉCEMBRE 2008

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.



## RÉSUMÉ

L'objectif principal de ce mémoire est d'analyser les modalités de la construction sociale des parcs nationaux. Pour mener cette recherche, je m'appuie sur le cas du parc national qu'implante l'agence fédérale Parcs Canada pendant les années 1970 en Mauricie. Je déconstruis l'histoire des paysages du parc national de la Mauricie pour en retracer les bases matérielles et symboliques dans le temps et dans l'espace. Je révèle les négociations qui ont eu lieu entre différents acteurs politiques, industriels, scientifiques et populaires autour des contours et objectifs de ce parc, et ce, de 1969 à la fin des années 1970.

Une telle analyse en histoire environnementale permet de voir que l'agence Parcs Canada implante sur le territoire mauricien un idéal de nature sauvage qu'elle véhicule depuis les premiers parcs nationaux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans les montagnes Rocheuses. Au fil de son histoire, l'agence fédérale institutionnalise ces sensibilités pour le sublime sauvage des paysages de l'Ouest. Les parcs montagnards des Rocheuses deviennent alors l'aune à laquelle l'agence Parcs Canada mesure le potentiel touristique de ses futurs parcs.

Cette sensibilité institutionnelle pour le sublime sauvage influence toujours les politiques de Parcs Canada en 1970. C'est précisément cet idéal qui oriente la mise en place du parc national en Mauricie. Lors des premières années du projet, Parcs Canada fait la promotion d'un parc touristique et pittoresque pour cette région aux prises avec des difficultés économiques marquées. Un parc national doit rendre les beautés naturelles de la Mauricie tout aussi lucratives que celles des parcs de l'Ouest canadien.

L'idéal de nature sauvage et grandiose de Parcs Canada contredit toutefois plusieurs dimensions biogéophysiques et anthropiques de la territorialité mauricienne, laquelle est marquée par une activité industrielle et récréative pluriséculaire. Pour transformer les paysages humanisés de la Mauricie, Parcs Canada mobilise l'écologie scientifique. Par des concepts tirés de cette discipline, l'agence fédérale sélectionne les dimensions du paysage local qui doivent composer le parc national de la Mauricie. Cette réinterprétation scientifique du territoire évacue de l'histoire officielle du parc les dimensions anthropiques du paysage mauricien qui contreviennent à l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens.

Cette transformation de la territorialité mauricienne est source de tensions entre Parcs Canada et une partie de la population locale, laquelle est confrontée à un parc récréo-scientifique aux symboles et aux usages nouveaux. Pour neutraliser ces tensions, Parcs Canada développe un discours critique sur la nécessité d'harmoniser la territorialité mauricienne à l'exemple que doit être le parc national pour l'utilisation adéquate de l'environnement.

Plutôt qu'un espace socialement neutre et préservé par le cadre législatif et scientifique de Parcs Canada, le parc national de la Mauricie apparaît, au fil de ce mémoire, comme un outil de structuration du paysage, de transformation des territorialités locales et d'éducation populaire aux représentations institutionnelles de Parcs Canada sur l'environnement.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont, en tout premier lieu, à mon directeur d'étude, Stéphane Castonguay. Sa rigueur intellectuelle et la clarté de ses idées m'ont souvent fait penser à un de mes héros musicaux, Jean-Sébastien Bach. Sa direction est à l'image du compositeur : sévère, rigoureuse, mais empreinte d'une grande humanité et source d'un plaisir intellectuel indéniable.

Ma reconnaissance va ensuite à mon directeur d'étude à Saint-Étienne en France, Florian Charvolin. En plus de m'avoir ouvert à des perspectives nouvelles quant à mon objet d'étude, le professeur Charvolin m'initia à des activités fort agréables de la vie intellectuelle française, comme les bouteilles de Bordeaux aux déjeuners départementaux. Grâce à lui, j'ai pu goûter une joie de vivre toute stéphanoise.

Mes remerciements vont aussi à tous mes amis et amies qui m'ont soutenu durant mes trois années d'études : Irène Giersch, pour ta patience, ta chaleur et, malgré mon allemand plus qu'approximatif, nos riches discussions; Amélie Goulet et Jean-François Tremblay, pour les *reality-check* et votre exaspération quant à ma tendance monacale; Éliane Schowb et Michel Ross, pour les corrections et les bons conseils; et à tous les autres, merci.

Ma reconnaissance va ensuite aux chercheurs du Centre québécois en études québécoises de l'UQTR, lesquels m'ont donné un soutien intellectuel et financier essentiel à la bonne conduite de mes études.

Je dédie finalement ce mémoire à ma famille, sans qui tout cela aurait été bien difficile.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>iii</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>v</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>vii</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b> .....	<b>ix</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 - Historiographie et méthodologie</b> .....	<b>6</b>
1. Bilan historiographique.....	7
1.1. <i>Une historiographie élogieuse de son objet</i> .....	9
1.2. <i>De la construction sociale de l'environnement</i> .....	16
2. Un terrain d'enquête : le parc national de la Mauricie .....	22
3. Présentation des sources et méthodologie.....	27
<b>CHAPITRE 2 - Des représentations de la nature à Parcs Canada</b> .....	<b>32</b>
1. L'idéal fondateur des parcs de l'Ouest .....	34
1.1. <i>Le « conservationnisme » utilitaire au Canada</i> .....	36
1.2. <i>James B. Harkin et la reconnaissance légale des beautés scéniques</i> .....	38
1.3. <i>Les parcs nationaux de l'après-Guerre : les « beautés naturelles » au service du loisir</i> .....	40
2. Le projet d'un parc national en Mauricie et l'influence de l'idéal de l'Ouest .....	46



<b>CHAPITRE 3 - Des « beautés naturelles » au Précambrien : l’objectivation scientifique des paysages mauriciens.....</b>	<b>60</b>
1. Un paysage humanisé : exploitation des ressources forestières et fauniques en Mauricie.....	64
2. La nature sauvage sous tension : pressions récréatives et industrielles.....	70
3. La réinterprétation scientifique de la territorialité mauricienne.....	75
3.1. <i>Les plans directeurs comme outil de réinterprétation de l’histoire du territoire.....</i>	<i>78</i>
3.2. <i>La matérialisation de l’idéal de nature sauvage par l’écologie scientifique..</i>	<i>82</i>
<b>CHAPITRE 4 - Le parc national de la Mauricie : outil d’éducation et d’encadrement des pratiques locales.....</b>	<b>91</b>
1. L’intégration régionale à Parcs Canada : critique de la territorialité locale.....	95
2. Les audiences publiques comme outil d’éducation à l’idéal des parcs nationaux.....	103
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>115</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>120</b>

## LISTE DES FIGURES

<b>FIGURE 1.</b> Tom Thomson, <i>Le pin</i> , 1916 .....	11
<b>FIGURE 2.</b> Le premier commissaire aux parcs nationaux canadiens, James B. Harkin, 1875-1955.....	38
<b>FIGURE 3.</b> Évolution du nombre de parcs nationaux établis par Parcs Canada, 1885-2005 .....	41
<b>FIGURE 4.</b> Caricature sur le chômage et le parc en Mauricie.....	47
<b>FIGURE 5.</b> Fonds fédéraux (en \$CAN) attribués au développement de la récréation et des ressources fauniques sous les programmes ARDA et FRED, 1 <sup>er</sup> avril 1965 au 1 <sup>er</sup> juillet 1968.....	49
<b>FIGURE 6.</b> Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, l'honorable Jean Chrétien ...	50
<b>FIGURE 7.</b> Visite d'une délégation mauricienne dans les parcs de l'Ouest canadien.....	55
<b>FIGURE 8.</b> Forêt typique du parc de la Mauricie, à l'automne.....	62
<b>FIGURE 9.</b> Exploitations et tenures des terres avant 1972 sur le territoire du parc national de la Mauricie, 1959-1972.....	65
<b>FIGURE 10.</b> Carte des clubs de chasse et pêche qui se partagent le territoire du parc avant 1970.....	67
<b>FIGURE 11.</b> Détermination des zones de nature sauvage dans l'arrière-pays au parc national de la Mauricie.....	81
<b>FIGURE 12.</b> Les trente-neuf régions physiographiques du réseau des parcs nationaux canadiens .....	84
<b>FIGURE 13.</b> Enclave au sud du parc national de la Mauricie .....	108

## INTRODUCTION

Les institutions gouvernementales présentent souvent les parcs nationaux comme des îlots de nature pure et sauvage, encadrés par des lois et politiques qui en assurent la protection. Les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* de 2008 stipulent par exemple que les parcs nationaux du Canada servent à :

[...] sauvegarder à jamais des aires naturelles représentatives d'intérêt canadien dans le cadre d'un réseau de parcs nationaux et favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine naturel de telle manière qu'il soit légué intact aux générations à venir<sup>1</sup>.

Si ce mandat paraît aujourd'hui comme allant de soi, l'agence fédérale Parcs Canada<sup>2</sup> a utilisé, au fil de son histoire, de nombreux discours, tant scientifiques qu'économiques, politiques ou touristiques, pour faire la promotion de ses parcs. Selon l'évolution de la pensée environnementale en Amérique du Nord, Parcs Canada a tour à tour promu ses parcs comme des réserves de ressources naturelles, comme des icônes célébrant le sublime scénique du pays ou comme des aires naturelles protégeant les dynamiques écosystémiques de l'environnement canadien.

---

<sup>1</sup> Parcs Canada. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. [http://www.pc.gc.ca/docs/pc/poli/princip/sec2/part2a2\\_F.asp](http://www.pc.gc.ca/docs/pc/poli/princip/sec2/part2a2_F.asp). [21 juillet 2008].

<sup>2</sup> L'agence fédérale responsable des parcs nationaux canadiens change plusieurs fois de nom au cours de son histoire. De 1966 à 1973, le gouvernement fédéral canadien la présente comme la Branche des parcs nationaux et historiques. À partir de 1973, on la nomme Parcs Canada. C'est cette dernière dénomination que j'utilise tout au long du mémoire.

Cette évolution des objectifs qu'attribue Parcs Canada aux parcs nationaux montre que, plutôt que d'être une réalité uniquement biogéophysique, la nature dite sauvage des parcs est aussi un construit social. L'environnement protégé des parcs nationaux est en effet un amalgame des dimensions biogéophysiques du milieu naturel et d'une multitude de représentations sociales de celui-ci. Différents acteurs sociaux – tels Parcs Canada, des industriels, des populations autochtones ou des habitants locaux qui utilisent le territoire à des fins récréatives – véhiculent ces différentes représentations. Ces acteurs confrontent leurs vues du territoire mis en parc, lesquelles peuvent être harmonieuses ou opposées. Ce rapport entre environnement et société crée ces espaces hybrides, composés autant de dimensions matérielles et symboliques, que sont les parcs.

En considérant cette « double nature » culturelle et matérielle des parcs nationaux, plusieurs questions apparaissent. Comment l'agence fédérale Parcs Canada construit-elle physiquement et symboliquement ces « aires naturelles d'intérêt canadien » sur le territoire? Quelle est l'influence respective des dimensions matérielles et idéelles des paysages convoités par Parcs Canada lors de la mise en place des parcs nationaux canadiens? Comment ces parcs viennent-ils à leur tour influencer les rapports humains à l'environnement? C'est par une analyse historique du projet d'un parc national en Mauricie que ce mémoire entend répondre à ces questions.

En effet, le parc national de la Mauricie offre un terrain d'enquête privilégié pour comprendre la construction sociale de la nature sauvage des parcs nationaux

canadiens. Implanté en 1970 par l'agence fédérale Parcs Canada, ce parc est l'un des premiers au Canada à préserver des écosystèmes marécageux et d'autres types de milieux humides. Les grandes forêts subboréales du Bouclier canadien, qui forment la majorité des écosystèmes de ce parc, ont supporté depuis des siècles une vie industrielle active en Mauricie. C'est notamment le cas de la foresterie, véritable pilier économique local. De plus, cette présence industrielle a ouvert le territoire aux chasseurs et aux pêcheurs, qui y ont exploité les ressources cynégétiques. Bien que perturbées depuis la fin des années 1950 par une dépression économique marquée, ces activités industrielles et récréatives étaient toujours bien présentes dans le paysage mauricien lors de la mise en place du parc national.

L'objectif de ce mémoire est de voir comment l'agence fédérale Parcs Canada a réussi à créer sur les paysages humanisés de la Mauricie une « aire naturelle représentative d'intérêt canadien » où l'on retrouverait, selon l'histoire officielle du parc, une atmosphère de « nature sauvage<sup>3</sup> ». D'abord, je vais démontrer que cet idéal pour la nature sauvage des parcs est issu d'un contexte sociohistorique et géographique particulier, soit celui des paysages montagnards de l'Ouest nord-américain. Pour justifier la présence d'un parc national en Mauricie et son insertion dans le réseau prestigieux des parcs nationaux canadiens, Parcs Canada transforme la territorialité mauricienne industrielle et récréative en fonction de cet idéal. Pour ce faire, l'agence présente l'histoire naturelle et culturelle du territoire mis en parc par des concepts tirés de l'écologie scientifique, évacuant parallèlement les dimensions anthropiques du paysage

---

<sup>3</sup> W. F. Lothian. *A Brief History of Canada's National Parks*. Ottawa, Parks Canada, 1987. p. 141.

qui contredisent son idéal de nature sauvage. Cette transformation de la territorialité mauricienne occasionne des tensions entre l'agence fédérale et des acteurs locaux, lesquels voient Parcs Canada proscrire certaines de leurs utilisations du territoire. Pour neutraliser ces tensions, Parcs Canada fait alors valoir la nécessité d'un nouveau rapport à l'environnement, plus contemplatif qu'utilitaire et inspiré de son idéal pour la nature sauvage. Le parc national de la Mauricie apparaît alors comme un outil de transformation du paysage et d'encadrement des usages de l'environnement.

Je démontre cet argument à travers les quatre chapitres du mémoire. Le chapitre 1 présente les apports historiographiques sur lesquels j'appuie mon étude, spécialement en ce qui concerne les parcs comme construction sociale, la place de l'écologie scientifique dans leurs objectifs de protection de l'environnement, ainsi que les rapports entre les parcs nationaux, l'État et les territorialités locales. Après avoir situé mon objet d'étude et le cadre d'analyse retenu, je présente ensuite les sources utilisées pour soutenir mon argument.

Le chapitre 2 analyse comment certaines représentations du sublime scénique des premiers parcs nationaux de l'Ouest canadien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont devenues le modèle de nature sauvage idéale à Parcs Canada. La deuxième partie de ce chapitre montre la mobilisation de cet idéal institutionnel par Parcs Canada pour faire la promotion d'un parc national grandiose et lucratif en Mauricie.

Le chapitre 3 présente les dimensions industrielles et récréatives du paysage mauricien avec lesquelles Parcs Canada doit composer pour créer un parc de nature sauvage. En regard de l’empreinte des activités industrielles et récréatives en Mauricie, j’évalue la portée des discours promotionnels de l’agence pour matérialiser l’idéal de nature sauvage et démontre qu’ils sont insuffisants. La deuxième partie de ce chapitre porte sur la mobilisation de l’écologie scientifique pour réinterpréter l’histoire naturelle et culturelle de ces paysages humanisés. J’y explique le rôle de l’écologie scientifique dans l’effacement des dimensions culturelles du paysage contraires à l’idéal de nature sauvage de Parcs Canada.

Enfin, le chapitre 4 analyse les tensions qu’occasionne l’implantation de ce nouvel espace récréo-scientifique en Mauricie. Il souligne la volonté de Parcs Canada d’harmoniser la territorialité mauricienne en fonction de son idéal de nature sauvage. Ce dernier chapitre met spécifiquement en lumière l’impact de l’autorité scientifique et culturelle des agences gouvernementales dans la transformation des rapports sociaux à l’environnement.

## CHAPITRE 1

### Historiographie et méthodologie

Les parcs naturels ont fait l'objet de nombreuses recherches en sciences humaines et sociales. Notamment, des historiens des sciences<sup>1</sup>, de l'art<sup>2</sup> ou de l'environnement<sup>3</sup> ont analysé l'évolution des parcs nationaux dans le temps et dans l'espace. Des géographes et des sociologues se sont intéressés quant à eux à l'impact des parcs sur les dynamiques socio-économiques et culturelles, en étudiant, par exemple, la transformation des territorialités locales après l'implantation des parcs<sup>4</sup> ou en examinant comment les activités touristiques que nourrissent ces parcs favorisent l'intégration des « hinterlands » dans le maillage territorial des métropoles<sup>5</sup>. Ces chercheurs révèlent les représentations de la nature que se font les acteurs gouvernementaux, industriels, scientifiques ou populaires impliqués dans les projets de parcs nationaux. Ils

---

<sup>1</sup> Thomas R. Dunlap, « Wildlife, Science, and the National Parks, 1920-1940 », *Pacific Historical Review*, 1990, vol. 59, no. 2, p. 187-202 ; Thomas R. Dunlap, « Ecology, Nature, and Canadian National Park Policy: Wolves, Elk, and Bison as a Case Study », in Rowland Lorimer (dir.), *To See Ourselves/ to Save Ourselves: Ecology and Culture in Canada*, Montréal, Association for Canadian Studies, 1990, p. 139-147 ; Richard West Sellars, *Preserving Nature in the National Parks : a History*, New Haven, Conn., Yale University Press, 1997.

<sup>2</sup> Simon Schama, *Landscape and Memory*, Toronto, Random House of Canada, 1995 ; J. Keri Cronin, « Manufacturing National Park Nature : Photography, Ecology and the Wilderness Industry of Jasper National Park », thèse de doctorat, Kingston, Queen's University, 2004.

<sup>3</sup> Roderick Nash, « The American Invention of National Parks », *American Quarterly*, 1970, vol. 22, no. 3, p. 726-735 ; William Cronon, « The Trouble with Wilderness: Or, Getting Back to the Wrong Nature », *Environmental History*, 1996, vol. 1, no. 1, p. 7-28.

<sup>4</sup> Marie-Josée Fortin et Christine Gagnon, « An Assesment of Social Impacts of National Parks on Communities in Québec, Canada », *Environmental Conservation*, 1999, vol. 26, no. 3, p. 200-211.

<sup>5</sup> John Urry, *The Tourist Gaze : Leisure and Travel in Contemporary Societies*, London, Sage, 1990 ; André Micoud, « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, 2004, vol. 35, no. 1, p. 13-22 ; Louis Guay et Pierre Hamel, « Les villes contemporaines à la croisée des choix collectifs et individuels », *Recherches sociographiques*, 2004, vol. 45, no. 3, p. 427-439.



s'interrogent sur l'influence de ces représentations sur la transformation des paysages formant les parcs naturels<sup>6</sup>.

Ce premier chapitre présente les études que je mobilise dans le cadre de mon mémoire. Il articule un cadre d'analyse pour l'étude du parc national de la Mauricie et justifie la pertinence d'une analyse historique de ce parc. Mon cadre d'analyse visera à révéler, de manière générale, le processus de construction sociale de la nature sauvage des parcs nationaux. Il me permettra de cerner les modalités de l'implantation physique et symbolique de cet idéal institutionnel sur des paysages dont les composantes écologiques et humaines divergent, à bien des égards, des canons de la nature sauvage des parcs nationaux canadiens. Enfin, je présenterai les sources que j'utilise pour documenter et soutenir l'argument du mémoire.

## 1. Bilan historiographique

Deux courants majeurs caractérisent l'historiographie sur les parcs nationaux. Le premier s'intéresse principalement à l'activité des agences gouvernementales responsables des parcs, comme Parcs Canada ou le National Park Service américain<sup>7</sup>. Ce

---

<sup>6</sup> Alexander Wilson, *The Culture of Nature North American Landscape from Disney to the Exxon Valdez*, Toronto, Between the Lines, 1991.

<sup>7</sup> Leslie Bella, *Parks for Profit*, Montréal, Harvest House, 1987 ; R. G. Wright et D. J. Mattson, « The Origins and Purposes of National Parks and Protected Areas », in R. G. Wright (dir.), *National Parks and Protected Areas: Their Role in Environmental Protection*, Blackwell Science, 1996, p. 3-14 ; Richard West Sellars, *Preserving Nature in the National Parks a History*, New Haven, Yale University Press.

courant historiographique analyse les efforts de ces agences pour protéger un environnement que les auteurs, à l'instar des acteurs étudiés, considèrent comme *a priori* sauvage. Ces auteurs présentent la *wilderness* ou la nature sauvage<sup>8</sup> des parcs nationaux comme une réalité biogéophysique indépendante du contexte social, culturel ou économique des territoires mis en parc.

Contrairement à ces études, un deuxième courant analyse spécifiquement l'histoire de cette représentation de la nature sauvage idéale ainsi que l'influence qu'elle peut avoir sur les territorialités locales. Cette historiographie critique est composée d'études plus récentes en histoire environnementale, laquelle s'intéresse depuis quelques années aux représentations sociales de l'environnement comme forces actives du façonnement des paysages<sup>9</sup>. Elle montre que, pour les agences gouvernementales, certaines composantes du paysage correspondent à un idéal de nature sauvage qui serait caractéristique de l'histoire nationale<sup>10</sup>. Pour promouvoir les parcs nationaux, ces agences utilisent différents discours politiques, économiques ou scientifiques qui

---

1997; Kevin McNamee, « From Wild Places to Endangered Places: A History of Canada's National Parks », in Dearden et Rollins (dirs.), *Parks and Protected Areas in Canada: Planning and Management*, New York, Oxford University Press, 2002, p. 21-49 ; Kevin McNamee, « Preserving Canada's Wilderness Legacy: A Perspective on Protected Areas », in Day et al., *Protected Areas and the Regional Planning Imperative in North America : Integrating Nature Conservation and Sustainable Development*, Calgary, University of Calgary Press, 2003, p. 25-44.

<sup>8</sup> L'Office québécois de la langue française définit la « nature sauvage » ou *wilderness* comme un : « environnement biophysique de grande surface, situé en dehors des périmètres d'urbanisation ». [http://www.granddictionnaire.com/HTML/FRA/fr\\_Motelef/index800\\_L.asp](http://www.granddictionnaire.com/HTML/FRA/fr_Motelef/index800_L.asp) [consulté le 31 août 2008].

<sup>9</sup> Richard White, « From Wilderness to Hybrid Landscapes: The Cultural Turn in Environmental History », *Historian*, 2004, vol. 66, no. 3, p. 557-564; Sverker Sorlin and Paul Warde, « The Problem of the Problem of Environmental History: A Re-Reading of the Field », *Environmental History*, 2007, vol. 12, no. 1, p. 197-130.

<sup>10</sup> Alisa Catharine Apostle, « The View from the Hill : National Park Culture and Gatineau Park, 1920-1960 », mémoire de maîtrise, Kingston, Queen's University, 1997 ; Alan MacEachern, *Natural Selections : National Parks in Atlantic Canada, 1935-1970*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001.

contribuent à forger cet idéal institutionnel de nature sauvage<sup>11</sup>. Cette première partie du chapitre analyse tour à tour ces deux courants historiographiques.

### 1.1. Une historiographie élogieuse de son objet

L'historiographie sur les parcs nationaux d'Amérique du Nord<sup>12</sup> insiste sur leur influence bénéfique sur le territoire<sup>13</sup>. À l'instar des agences gouvernementales qu'ils étudient, beaucoup d'historiens partagent en effet la conviction que les parcs nationaux protègent une des dimensions fondamentales de l'environnement nord-américain, soit cette fameuse *wilderness* ou la grande nature sauvage de l'Amérique du Nord. Dans un article fondateur de l'histoire environnementale des parcs nationaux, l'historien américain Roderick Nash confirme la place privilégiée qu'ont les parcs dans l'historiographie nord-américaine. Selon lui, le concept même des parcs « reflects some

---

<sup>11</sup> Alan MacEachern, « Rationality and Rationalization in Canadian National Parks Policy », in Gaffield et Gaffield (dirs.), *Consuming Canada: Readings in Environmental History*, Toronto, Copp Clark, 1995, p. 197-212 ; Justin Reich, « Re-Creating the Wilderness: Shaping Narratives and Landscapes in Shenandoah National Park », *Environmental History*, 2001, vol. 6, no.1, p. 95-117 ; J. Keri Cronin, *op. cit.*

<sup>12</sup> Dans le cadre de ce mémoire, je m'intéresse exclusivement à l'historiographie sur les parcs nord-américains. Cette historiographie diffère de celle des parcs européens par le concept de « nature sauvage » ou de *wilderness* qu'elle reconnaît comme fondamentale dans l'histoire des parcs nationaux nord-américains. Ce concept est relativement absent des représentations de l'environnement que véhiculent les acteurs européens lors de projets de parcs nationaux ; ces derniers ne peuvent ignorer la présence humaine dans l'histoire naturelle et sociale des paysages européens, protégés ou non. À ce propos, voir : Helen Meller, « Citizens in Pursuit of Nature : Gardens, Allotments and Private Space in European Cities, 1850-2000 », in Dieter Schott *et al.* (eds.), *Resources of the City : Contributions to an Environmental History of Modern Europe*, Aldershot, Hampshire ; Burlington, VT, Ashgate, 2005, p. 82-85 ; C. M. Hall, « Parks and Recreation », in Krech III *et al.* (dirs), *Encyclopedia of World Environmental History*. New York, Routledge, 2004, p. 979-980 ; André Micoud, *loc. cit.*

<sup>13</sup> Pour des exemples d'histoires justifiant la pertinence des parcs, voir W. F. Lothian, *A Brief History of Canada's National Parks*, Ottawa, Parks Canada, 1987 ; Kevin McNamee, « From Wild Places to Endangered Places... », *loc. cit.* ; Kevin McNamee, « Preserving Canada's Wilderness Legacy... », *loc. cit.* ; R. G. Wright et D. J. Mattson, *loc. cit.*

of the central values and experiences in American culture<sup>14</sup> ». De la Sierra Nevada aux montagnes Rocheuses canadiennes, cette nature sauvage fait la fierté des élites politiques, intellectuelles et artistiques. Ainsi en est-il du naturaliste John Muir (1838-1914) et du vingt-sixième président des États-Unis, Theodore Roosevelt (1858-1919), qui militent pour la création des premiers parcs en Amérique du Nord à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des poètes transcendentalistes Henri-David Thoreau (1817-1862) et Ralph Waldo Emerson (1803-1882), qui écrivent sur les vertus salvatrices de la nature sauvage, ou du Groupe des Sept, dont les membres peignent des paysages somptueux du Canada. Tous sont sensibles au sublime de la nature sauvage du continent nord-américain. Leurs œuvres, tel le parc de Yellowstone de Muir, le recueil *Walden* de Thoreau<sup>15</sup> ou la toile *Le Pin* de Tom Thomson (1877-1917) contribuent à forger l'idée de la nature sauvage comme une composante fondamentale de la culture et de l'histoire nationale nord-américaines (Figure 1)<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> Nash, *loc. cit.*, p. 726.

<sup>15</sup> Henry David Thoreau, *Walden : or, Life in the Woods ; and on the Duty of Civil Disobedience*, New York, Signet Classic. 1999.

<sup>16</sup> William Cronon, « The Trouble with Wilderness... », *loc. cit.*, p. 13.



**Figure 1.** Tom Thomson, *Le pin*, 1916.

Source : [www.artchive.com/.../thomson\\_jack\\_pine.jpg](http://www.artchive.com/.../thomson_jack_pine.jpg)

Cet idéal de nature sauvage rejoint aussi un courant historiographique majeur de l'histoire environnementale nord-américaine, lequel oppose la « frontière » sauvage des paysages de l'Ouest aux régions industrialisées de la Nouvelle-Angleterre et, *a fortiori*, à celles du Vieux Continent<sup>17</sup>. L'historien américain Frederick Jackson Turner pose le premier cette thèse en 1893 quand il affirme que la présence d'une « frontière » à

---

<sup>17</sup> Richard W. Judd, « Approches en histoire environnementale : le cas de la Nouvelle-Angleterre et du Québec », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, 2006, vol. 9, no. 1, p. 68.

l'Ouest favorise l'émergence des caractéristiques libertaires et indépendantistes de la mythologie nationale américaine<sup>18</sup>.

Ce mythe de la « frontière » est central dans l'historiographie des parcs nationaux états-uniens. Selon plusieurs historiens, les agences gouvernementales nord-américaines établissent les premiers parcs nationaux pour préserver des paysages uniques de cette frontière sublime et socialement salvatrice<sup>19</sup>. Ce mythe de la « frontière » a toutefois peu de portée au Canada. Des historiens ont démontré que l'abondance des ressources naturelles au Canada et la présence d'une frontière nordique difficilement colonisable défavorisent ces représentations romantiques d'une nature sauvage et menacée par l'industrialisation<sup>20</sup>. L'historien René Hardy contribue à cette critique lorsqu'il démontre dans un article sur la foresterie en Mauricie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que c'est un rapport utilitaire au milieu naturel qui rend les élites économiques et politiques du Québec peu enclines à établir des réserves naturelles à cette époque<sup>21</sup>.

---

<sup>18</sup> Frederick Jackson Turner. *La frontière dans l'histoire des États-Unis*, Paris, Presses universitaires de France, 1963.

<sup>19</sup> Michel Conan. « Découverte et invention du Yellowstone : esquisse de l'histoire de la création d'une culture visuelle aux États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle », in André Cadoret (dir.), *Protection de la nature : histoire et idéologie — de la nature à l'environnement*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1984, p. 175-192; Cronon, « The Trouble with... », *loc. cit.*, p. 71.

<sup>20</sup> Judd, *loc. cit.*; Eric Kaufmann, « "Naturalizing the Nation": The Rise of Naturalistic Nationalism in the United States and Canada », *Comparative Studies in Society and History*, 1998, vol. 40, no. 4, p. 666-695; Richard White. « From Wilderness to Hybrid Landscapes... », *loc. cit.*; Robert C. Brown, « The Doctrine of Usefulness: Natural Resource and National Park Policy in Canada, 1887-1914 », in Nelson et Seace, *Canadian Parks in Perspective*, Montréal, Harvest House, 1970, p. 46-62; Richard W. Judd, « Writing Environmental History from East to West », in Minter et Manning, *Reconstructing Conservation: Finding Common Ground*. Washington. Island Press. 2003. p. 19-31.

<sup>21</sup> René Hardy, « Exploitation forestière et environnement au Québec, 1850-1920 », *Zeitschrift Für Kanada-Studien*, 1995 vol. 27, no. 1, 63-78; Yves Hébert, « Conservation, culture et identité : la création du Parc des Laurentides et du Parc de la Montagne Tremblante, 1894-1938 », in John S. Marsh et Bruce W. Hodgins (eds.), *Changing Parks : The History, Future, and Cultural Context of Parks and Heritage Landscapes*. Toronto, Natural Heritage/Natural History, 1998, p. 141.

Si le mythe de la « frontière » est relativement absent de l'histoire canadienne, il en va autrement de l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux nord-américains. Depuis la mise en place du premier parc national canadien à Banff en 1885, l'agence fédérale Parcs Canada fait grand usage de cette représentation idéalisée de la nature sauvage pour promouvoir ses parcs nationaux. La page d'accueil du site Internet de Parcs Canada spécifie par exemple que :

Les parcs nationaux protègent des environnements naturels représentatifs du patrimoine naturel du Canada. Ces lieux particuliers sont des portes ouvertes sur la nature, l'aventure, la découverte et la solitude. Ils célèbrent la beauté et l'infinie diversité de notre pays, protégées et préservées pour le bénéfice de tous les Canadiens et du monde entier. Chacun est un sanctuaire où la nature peut évoluer selon ses propres règles, comme elle le fait depuis la nuit des temps. Chacun constitue un refuge, non seulement pour la flore et la faune, mais aussi pour l'esprit humain. Un endroit où errer... et s'émerveiller... à la recherche de soi-même<sup>22</sup>.

Selon Parcs Canada, les parcs nationaux représentent ainsi :

[...] toute la puissance du milieu naturel du Canada – une force irrésistible – qui a non seulement façonné la géographie de ce pays, mais aussi le cours de son histoire et les expériences des gens qui y vivent et y voyagent<sup>23</sup>.

Pour Parcs Canada, la nature sauvage des parcs nationaux est une réalité biogéophysique indépendante qui « évolue selon ses propres règles » et qui contribue à façonner l'histoire naturelle et culturelle nationale.

---

<sup>22</sup> [http://www.pc.gc.ca/progs/np-pn/res-syst\\_f.asp](http://www.pc.gc.ca/progs/np-pn/res-syst_f.asp) [consultée le 31 août 2008].

<sup>23</sup> [http://www.pc.gc.ca/progs/np-pn/intro\\_f.asp](http://www.pc.gc.ca/progs/np-pn/intro_f.asp), [consultée le 31 août 2008].

De nombreux historiens des parcs nationaux canadiens partagent cette interprétation de la nature sauvage pour caractériser leur objet. Dans le collectif *National Parks and Protected Areas: Their Role in Environmental Protection*, Wright et Mattson posent que les parcs « serve as special place where people go for spiritual, cultural and physical renewal <sup>24</sup> ». Selon ces auteurs, les parcs sont des « islands of stability », des lieux exemplaires où les « environmental changes are dictated by the rhythms of nature rather than by human demography and economic demands<sup>25</sup> ». L'historien des parcs canadiens Kevin McNamee confirme cette thèse quant il écrit que :

[...] national parks benefit Canadians by providing environmental protection for shrinking wilderness and wildlife habitat, opportunities for them to experience wild places, and benchmarks against which to measure the impact of society's activities on the landscape<sup>26</sup>.

L'historienne Leslie Bella partage la même conviction lorsqu'elle indique dans son ouvrage sur l'histoire socio-économique des parcs fédéraux canadiens que :

[...] national parks are supposed to be about preservation [...] <sup>27</sup>. Here we are preserving part of the natural heritage of this planet, protected from the impact of resource exploitation and pollution<sup>28</sup>.

---

<sup>24</sup> Wright et Mattson, « The Origins and Purpose of National Parks... », *loc. cit.*, p. 3.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> McNamee, « From Wild Places... », *loc. cit.*, p. 46-47.

<sup>27</sup> Bella, *op. cit.*, p. 1.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 162.



Ces auteurs américains et canadiens considèrent la nature sauvage nord-américaine comme une donnée fixe et intemporelle, opposée aux transformations socio-économiques de la modernité industrielle et urbaine. Selon eux, les parcs nationaux servent à circonscrire et à protéger des exemples remarquables de cette nature sauvage.

Certains historiens critiquent toutefois l'application de cette représentation idéalisée d'une nature pure et vierge à l'ensemble de l'environnement naturel nord-américain<sup>29</sup>. Dans un récent article comparatif sur l'histoire environnementale au Canada et aux États-Unis, l'historien américain Richard Judd suggère que le concept même de nature sauvage est difficilement applicable pour écrire l'histoire environnementale de la Nouvelle-Angleterre et du Québec. À travers leur histoire, ces régions et leurs ressources naturelles font l'objet de manipulations diverses, comme dans le cas des exploitations forestières et minières en Mauricie<sup>30</sup>. L'historien américain Richard White parle quant à lui de « paysages hybrides » pour rendre compte de la présence humaine pluriséculaire dans le fonctionnement des écosystèmes et dans la formation des paysages dits naturels<sup>31</sup>. Selon ces historiens, l'idéal de nature sauvage des paysages montagnards de

---

<sup>29</sup> John H. Wadland, « Great Rivers, Small Boats : Landscape and Canadian Historical Culture », in J. S. Marsh et B. W. Hodgins (eds.), *Changing Parks : The History, Future and Cultural Context of Parks and Heritage Landscapes*, Toronto, Natural Heritage/Natural History inc., 1998, p. 1-33.

<sup>30</sup> René Hardy, *La sidérurgie dans le monde rural : les hauts fourneaux du Québec au XIXe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995; René Hardy, « Exploitation forestière... », *loc. cit.*; René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*, Montréal, Boréal Express, 1984; René Hardy et Normand Séguin (dirs.), *Histoire de la Mauricie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2004; Claude Gélinas, « La traite des fourrures en Haute-Mauricie avant 1831. Concurrence, stratégies commerciales et petits profits », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1998, vol. 51, no. 3, p. 391-417.

<sup>31</sup> Richard White, « From Wilderness to Hybrid Landscapes... », *loc. cit.*; Pour un bel exemple d'analyse géohistorique d'écosystèmes humanisés, voir Matthew Hatvany, *Marshlands : four centuries of environmental change on the shores of the St. Lawrence*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003.

la « frontière » de l'Ouest nord-américain s'appliquerait difficilement aux paysages humanisés du Québec et de la Nouvelle-Angleterre<sup>32</sup>.

Ces critiques de l'idée de nature sauvage montrent que l'environnement des parcs nationaux est davantage le produit d'un contexte socioculturel et géographique qu'une réalité uniquement biogéophysique. Depuis quelques années, l'histoire environnementale s'emploie à questionner et à déconstruire cette idée de nature sauvage, à en retracer les bases matérielles et symboliques dans le temps et dans l'espace. La prochaine partie explore cette nouvelle historiographie.

## 1.2. De la construction sociale de l'environnement

C'est principalement avec l'émergence du nouveau champ de l'histoire environnementale dans les années 1970 que des historiens commencent à questionner l'idée de nature sauvage des parcs nationaux<sup>33</sup>. Un des sujets d'investigation privilégié de cette nouvelle histoire environnementale est la construction sociale de l'idée de

---

<sup>32</sup> White, « From Wilderness to Hybrid... », *loc. cit.*, p. 560-561; Judd, « Approches en histoire environnementale... », *loc. cit.* p. 73 et suivantes.

<sup>33</sup> Donald Worster, *Nature's Economy a History of Ecological Ideas*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985 ; Donald Worster (dir), *The Ends of the Earth: Perspective on Modern Environmental History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 ; William Cronon, « Modes of Prophecy and Production: Placing Nature in History », *Journal of American History*, 1990, vol. 76, no. 4, p. 1122-1131 ; William Cronon, « The Uses of Environmental History », *Environmental History Review*, 1993, vol. 17, no. 3, p. 1-22 ; Donald Worster, *The Wealth of Nature : Environmental History and the Ecological Imagination*, New York, Oxford University Press, 1993 ; William Cronon, « The Trouble with Wilderness... », *loc. cit.*

nature<sup>34</sup>. L'histoire de l'environnement aborde cet objet selon trois axes d'analyse interreliés : les dynamiques écosystémiques, les modes de production issus de ces dynamiques et les représentations sociales de la nature qui favorisent la mise en place de ces modes d'exploitation de l'environnement. Selon l'historien américain Donald Worster, ces trois dimensions s'influencent mutuellement dans le temps et dans l'espace et modulent notre rapport à l'environnement<sup>35</sup>. L'intérêt de l'histoire environnementale est donc de comprendre comment se forme cette « nature » socialement instituée. Comme l'indique à ce propos Stéphane Castonguay, le travail de l'historien de l'environnement est « de déconstruire [le] paysage, d'en retracer les ramifications matérielles et discursives et de saisir comment l'environnement – réel et idéal – est constamment négocié et reconstruit<sup>36</sup> ». Cette approche en histoire matérielle et culturelle de l'environnement permet de voir comment les acteurs politiques, économiques, scientifiques ou populaires construisent des objets « naturels » – tels les parcs – et les promeuvent dans l'espace public.

Les parcs nationaux sont particulièrement révélateurs pour comprendre la dimension sociale de l'environnement. Comme l'indique l'historien des parcs Alan MacEachern :

---

<sup>34</sup> François Walter, « L'historien et l'environnement : vers un nouveau paradigme », *Natures, Sciences, Sociétés*, 1994, vol. 2, no. 1, p. 31-39; Simon Schama, *op. cit.*; Stéphane Castonguay, « Faire du Québec un objet de l'histoire environnementale », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, 2006, vol. 29, no. 1, p. 17-49.

<sup>35</sup> Donald Worster, « Doing Environmental History », in Worster, *The Ends of the Earth: Perspectives on Modern Environmental History*, Cambridge. Cambridge University Press, 1985, p. 289-307.

<sup>36</sup> Stéphane Castonguay, « Les rapports sociaux à la nature : l'histoire environnementale de l'Amérique française », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2006, no. 60, vol. 1-2, p. 7.

[...] in national parks, the cultural and the natural merge, as they do everywhere else. But parks are particularly interesting because they are places where human believe they have made nature paramount. As such, parks can help us see how nature has been viewed by people<sup>37</sup>.

Une telle approche permet d'appréhender les parcs en tant qu'objets de pouvoir<sup>38</sup> où différents acteurs confrontent, négocient ou imposent des vues potentiellement divergentes de l'environnement et de ses usages<sup>39</sup>. Des historiens ont récemment exploité cet angle d'analyse pour étudier les parcs nationaux américains ou canadiens<sup>40</sup>. L'article « Dispossessing the Wilderness : Yosemite Indians and the National Park Ideal, 1894-1930 » de l'historien Mark Spence et la monographie *Crimes Against Nature: Squatters, Poachers, Thieves, and the Hidden History of American Conservation* de Karl Jacoby sont des exemples fondateurs de cette approche<sup>41</sup>. Ces études montrent comment le gouvernement américain utilise les parcs nationaux pour mettre la main sur des territoires et ses ressources. Spence explique comment les autorités responsables du

---

<sup>37</sup> MacEachern, *op. cit.*, p. 5.

<sup>38</sup> Ted Steinberg, « Down to Earth: Nature, Agency, and Power in History », *American Historical Review*, 2002, vol. 107, no. 3, p. 798-820.

<sup>39</sup> Claude Raffestin et Cyril Kobler, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques, 1980; Robert D. Sack, *Human Territoriality : its Theory and History*, New York, Cambridge University Press, 1986. Sur une discussion des rapports entre géopolitique et environnement, voir Bernard Desbarbieux, « Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie », in Antoine S. Bailly (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 199-201.

<sup>40</sup> Alan MacEachern, « Rationality and Rationalization... », *loc. cit.*; Alisa Catharine Apostle, *op. cit.*; Karl Jacoby, « The Recreation of Nature : A Social and Environmental History of American Conservation, 1872-1919 », thèse de doctorat, Yale University, 1997; R. P. Neumann, *Imposing Wilderness : Struggles over Livelihood and Nature Preservation in Africa*, Berkeley, University of California Press, 1998; Alan MacEachern, *Natural Selections.... op. cit.*; Justin Reich, *loc. cit.*; Joe Hermer, *Regulating Eden : The Nature of Order in North American Parks*, Toronto, University of Toronto Press, 2002; J. Keri Cronin, *op. cit.*; C. M. Hall, « Parks and Recreation », *loc. cit.*; Theodore Binnema et Melanie Niemi, « "Let the Line Be Drawn Now": Wilderness, Conservation, and the Exclusion of Aboriginal People from Banff National Park in Canada », *Environmental History*, 2006, vol. 11, no. 4, p. 724-750.

<sup>41</sup> Mark Spence, « Dispossessing the Wilderness: Yosemite Indians and the National Park Ideal, 1864-1930 », *Pacific Historical Review*, 1996, vol. 65, no. 1, p. 27-59; Karl Jacoby, *Crimes against Nature : Squatters, Poachers, Thieves, and the Hidden History of American Conservation*, Berkeley, University of California Press, 2003.

premier parc national aux États-Unis, celui du Yosemite, criminalisent certaines pratiques de subsistance des communautés autochtones afin de préserver le caractère « sauvage » des paysages mis en parc. Ce contrôle de l'utilisation des ressources et du territoire a des conséquences désastreuses pour certaines communautés autochtones qui se voient interdire l'accès à des sites de chasse essentiels à leur survie. Jacoby traite quant à lui de l'implantation de parcs nationaux dans les Adirondacks et dans le Grand Canyon et de la création du parc de Yellowstone au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Comme Spence, il révèle comment l'élaboration et l'application de législations criminalisant certaines pratiques locales se fondent sur des représentations institutionnelles de la nature sauvage idéale. Il met spécialement en lumière la résistance, parfois violente, d'acteurs ruraux confrontés à la transformation de leur territorialité. Dans une même perspective, l'historien canadien John Sandlos montre dans une récente monographie comment la branche fédérale des parcs canadiens réussit à contrôler l'usage que certaines populations Dene et Inuits font des troupeaux de bisons sauvages dans les Territoires du Nord-Ouest à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>. Il souligne que l'agence fédérale considère des territoires de cette région comme des réserves de ressources naturelles et que la désignation de parc national lui permet de justifier une coercition des usages autochtones locaux.

Dans leurs analyses du contrôle social des usages de l'environnement, plusieurs auteurs démontrent comment Parcs Canada utilise spécifiquement la rationalité

---

<sup>42</sup> John Sandlos, *Hunters at the Margin : Native People and Wildlife Conservation in the Northwest Territories*, Vancouver, UBC Press, 2007.

scientifique pour justifier la mise en place des parcs. La science sert alors à neutraliser les résistances locales, notamment en proscrivant ou en tolérant des usages du territoire nouvellement mis en parc<sup>43</sup>. MacEachern démontre comment Parcs Canada mobilise très tôt l'autorité scientifique pour justifier l'« amélioration » de l'environnement en fonction d'un idéal de nature sauvage pittoresque et touristique<sup>44</sup>. MacEachern note à ce propos l'utilisation de DDT ou de roténone par Parcs Canada pour contrôler la présence de moustiques ou d'anguilles, des espèces que les utilisateurs des parcs des Maritimes, de même que l'agence fédérale, considèrent alors comme indésirables<sup>45</sup>.

Ces études soulignent comment des représentations de la nature influencent les politiques des institutions responsables de la gestion des ressources naturelles<sup>46</sup>. Comme le démontre MacEachern dans sa monographie sur les parcs des Maritimes pendant l'entre-deux-guerres, ce sont les sensibilités traditionnelles pour le pittoresque scénique à Parcs Canada qui orientent la mise en place des parcs de la baie de Fundy, du Cap-Breton ou de l'Île-du-Prince-Édouard<sup>47</sup>. Son chapitre « The Greening of the Green Gables » où il traite des efforts de Parcs Canada à créer des paysages semblables à ceux, fictifs, de romans populaires, est éloquent à cet égard<sup>48</sup>. Dans une même perspective, J.

---

<sup>43</sup> Karl Jacoby, « The Recreation of Nature... », *op. cit.*; Roderick P. Neumann, *op. cit.*; MacEachern, *op. cit.*, p. 220; Justin Reich, *loc. cit.*; Joe Hermer, *op. cit.*; Karl Jacoby, *Crimes against Nature...*, *op. cit.*; Theodore Binnema et Melanie Niemi, *loc. cit.*; John Sandlos, *op.cit.*

<sup>44</sup> MacEachern, *loc. cit.*, p. 190.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 214 et suivantes.

<sup>46</sup> Stéphane Castonguay, « Naturalizing Federalism: Insect Outbreaks and the Centralization of Entomological Research in Canada. 1884-1914 », *The Canadian Historical Review*, 2004, vol. 85, no. 1, p. 1; Stéphane Castonguay, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2006, vol. 60, no. 1-2, p. 64.

<sup>47</sup> MacEachern, *op. cit.*, p. 23 et suivantes.

<sup>48</sup> MacEachern, *op. cit.*, p. 73.

Kerri Cronin montre dans sa thèse de doctorat en histoire de l'art comment Parcs Canada a recours à différents supports médiatiques pour construire une image particulière des paysages pittoresques du parc national de Jasper<sup>49</sup>. En analysant la production médiatique de l'agence, spécialement à travers des cartes postales et d'autres documents promotionnels, Cronin souligne que Parcs Canada insiste sur certains aspects visuels du paysage – comme les montagnes ou certaines espèces animales charismatiques – au détriment d'autres dimensions moins représentatives de l'idéal de nature sauvage promu par l'agence. Alisa C. Apostle, enfin, montre dans un mémoire de maîtrise comment la Commission de la capitale nationale du Canada crée à l'intention des fonctionnaires de la Colline parlementaire cet idéal institutionnel de nature pittoresque au parc de la Gatineau, et ce, au détriment d'une territorialité rurale déjà bien établie<sup>50</sup>.

Toutes ces études mettent en lumière le caractère construit et négocié de la nature des parcs. Elles montrent que des représentations de l'environnement influencent la détermination des objectifs des parcs nationaux. Cette historiographie souligne spécifiquement que la nature sauvage promue par des agences gouvernementales comme Parcs Canada est davantage un idéal institutionnel qu'une réalité objective, fixe et indépendante du contexte socioculturel d'où elle émerge. L'analyse de l'histoire du parc national de la Mauricie démontrera ce point.

---

<sup>49</sup> J. Keri Cronin, *op. cit.*

<sup>50</sup> Alisa Catharine Apostle, *op. cit.*

## 2. Un terrain d'enquête : le parc national de la Mauricie

L'historien de Parcs Canada Roch Samson décrit les parcs nationaux fédéraux du Québec, soit ceux de la Mauricie et de Forillon, en ces termes :

[...] au Québec, les parcs de la Mauricie et de Forillon sont des parcs renaturalisés, car ils recouvrent des territoires dont les ressources forestières ont été largement exploitées aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, avant qu'ils soient reconnus parcs naturels dans les années 1970 [...]. Cette nature renaturalisée n'est autre chose qu'un palimpseste sur lequel on écrit un autre épisode de l'interaction de l'homme avec la nature. Cet épisode s'inscrit donc dans un continuum historique où la pensée écologiste vient d'entrer en scène<sup>51</sup>.

Ce passage évoque le contexte socio-économique particulier dans lequel Parcs Canada implante le parc national de la Mauricie en 1970. L'agence fédérale crée ce parc dans une période de profonds changements dans la manière de voir et d'utiliser l'environnement en Amérique du Nord<sup>52</sup>. Plusieurs chercheurs posent que la démocratisation accrue de l'accès à la nature en Amérique du Nord<sup>53</sup>, la popularisation du tourisme et des activités de plein air<sup>54</sup>, de même que la médiatisation d'enjeux relatifs

---

<sup>51</sup> Roch Samson, « Nature et culture dans les parcs nationaux : reconnaître les liens », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2006, vol. 60, no. 1, p. 194.

<sup>52</sup> Samuel P. Hays, *A History of Environmental Politics since 1945*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2000.

<sup>53</sup> Jean-Paul Baillargeon (dir.), *Les pratiques culturelles des Québécois : une autre image de nous-mêmes*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986; Serge Gagnon, *L'échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003; Paul-Louis Martin, *La chasse au Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1990.

<sup>54</sup> Michel Bellefleur, *L'évolution du loisir au Québec : essai sociohistorique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997; C. M. Hall et S. J. Page, *The Geography of Tourism and Recreation: Environment, Place and Space* (2 ed.), New York, Routledge, 2002; P. E. Murphy, *Tourism in Canada : Selected Issues and Options*, British Columbia, University of Victoria, 1983; M. S. Searle et R. E. Brayley, *Leisure Service in Canada : An Introduction*, Venture Publishing, 2000.



à la qualité de l'environnement<sup>55</sup>, caractérisent les années menant à la création des premiers parcs nationaux au Québec<sup>56</sup>. De plus, Parcs Canada implante ce parc national dans une région aux prises avec des difficultés économiques importantes, mais qui comporte néanmoins une riche histoire industrielle et récréative. De 1969 à 1975, Parcs Canada promeut son parc en Mauricie comme un levier économique certain, comme un parc touristique de « beautés naturelles » et comme une aire protégée représentant l'une des trente-neuf « régions naturelles » du Canada, un terme qu'emploie l'agence fédérale à partir de 1972 pour représenter le paysage national.

À travers cette succession d'interprétations, les représentations traditionnelles de la nature sauvage des parcs nationaux restent, quant à elles, une constante. La page d'accueil du site Internet du parc national de la Mauricie indique en effet que :

---

<sup>55</sup> Samuel P. Hays, « The Structures of Environmental Politics Since World War II », *Journal of Social History*, 1981, no. 14, p. 719-738; Jean Guy Vaillancourt, « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationnisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme », *Sociologie et Sociétés*, 1981, vol. 13, no. 1, p. 82-98; Donald Worster, *The Wealth of Nature...*, *op. cit.*; Louis Guay, « La dégradation de l'environnement et l'institutionnalisation de sa protection », in F. Dumont *et al.*, *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 81-101; Michael G. Barbour, « Ecological Fragmentation in the Fifties », in W. Cronon (dir.), *Uncommon Ground: Rethinking the Human Place in Nature*, New York, Norton, 1996, p. 233-255; Stephen Bocking, *Ecologists and Environmental Politics: A History of Contemporary Ecology*, New Haven and London, Yale University Press, 1997; R. Paehlke, « Green Politics and the Rise of the Environmental Movement », in T. Fleming, *The Environment and Canadian Society*, Ontario, International Thompson Publishing, 1997, p. 252-274; Judith I. McKenzie, *Environmental Politics in Canada: Managing the Commons Into the Twenty-First Century*, New York, Oxford University Press, 2002; Adam Rome, « "Give Earth a Chance": The Environmental Movement and the Sixties », *The Journal of American History*, 2003, vol. 90, no. 2, p. 225-554.

<sup>56</sup> Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, tome II, Montréal, Boréal Express, 1989, p. 628-629; Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1987, p. 336-338; Yves Hébert, *Une histoire de l'écologie au Québec : les regards sur la nature des origines à nos jours*, Québec, Éditions GID, 2006, p. 329 et suivantes.

Ce territoire de 536 km<sup>2</sup> dégage une grande sérénité, inspirée par la douceur de son relief. Dans ce vaste plateau ondulé de collines, entrecoupé de vallées et paré d'une multitude de lacs, la vie s'écoule au rythme de la nature. Seules les saisons viennent troubler le passage du temps en retouchant les moindres détails du paysage. Ce lieu de ressourcement invite à l'action autant qu'à la détente. Depuis sa création en 1970, le parc garantit à ce territoire généreux le respect de son intégrité. Il préserve ainsi un échantillon représentatif de la région la plus méridionale du Bouclier canadien. Bienvenue dans ce havre de paix!<sup>57</sup>

L'histoire officielle de Parcs Canada présente aussi ce parc comme une aire exemplaire de nature sauvage en Mauricie. Selon son auteur, W. F. Lothian, on trouverait dans ce parc une « [...] atmosphere of primitive wilderness [...], much as it was when discovered by the early travellers and native Indians so many years ago<sup>58</sup> ». Selon cet auteur, le parc national de la Mauricie semble avoir été « [...] designed by Nature for the purpose of both conservation and recreation<sup>59</sup> ».

La persistance de cette représentation idéalisée de la nature sauvage du parc national de la Mauricie me conduit à considérer ce parc comme un objet tout indiqué pour analyser le processus de construction sociale de l'environnement. Peu d'historiens se sont toutefois intéressés aux dimensions culturelles du parc national de la Mauricie ou au contexte social de sa mise en place<sup>60</sup>. Certains ont analysé les tensions interministérielles qu'occasionne l'ingérence fédérale dans les champs de compétences

<sup>57</sup> [http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/mauricie/index\\_F.asp](http://www.pc.gc.ca/pn-np/qc/mauricie/index_F.asp) [25 juin 2008].

<sup>58</sup> Lothian, *A Brief History...*, *op. cit.*, p. 144.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>60</sup> Pour les quelques histoires des parcs au Québec, Yves Hébert, « Conservation, culture et identité... », *loc. cit.*: W. F. Lothian, *Histoire des parcs nationaux du Canada*, Ottawa : Parcs Canada, 1977; W. F. Lothian, *A Brief History of Canada's National Parks*, Ottawa, Parks Canada, 1987.

provinciales lors de l'implantation de parcs nationaux fédéraux au Québec<sup>61</sup>. D'autres ont étudié les impacts socio-économiques de ces parcs sur les communautés locales<sup>62</sup>. Les chercheurs n'explorent cependant pas les bases symboliques de l'idéal de nature sauvage de l'agence Parcs Canada, ni les négociations et les tensions entourant sa mise en place matérielle sur le territoire. Par exemple, l'histoire institutionnelle de Parcs Canada par Lothian est exhaustive dans la présentation des acteurs ayant pris part au projet du parc national de la Mauricie, comme les élites économiques des municipalités locales, les délégués d'une compagnie forestière oeuvrant dans la région (la Consolidated-Bathurst ltée.) ou les ministres provinciaux et fédéraux affectés aux parcs et au tourisme. Toutefois, elle ne s'intéresse pas aux négociations ayant eu lieu entre les acteurs autour de l'idée de nature sauvage du parc, ni aux tensions qu'une telle représentation a pu provoquer entre ces acteurs et Parcs Canada.

Leslie Bella est plus critique dans son histoire des parcs nationaux canadiens<sup>63</sup>. Elle analyse les motivations politiques et économiques de l'agence Parcs Canada, spécialement en ce qui a trait au capital politique que représente le projet d'un parc national en Mauricie pour le parti libéral provincial lors des élections de 1970. Elle demeure néanmoins très laudative du concept de préservation de la nature sauvage

---

<sup>61</sup> J.-L. Bourdages *et al.*, *Les parcs naturels du Canada et du Québec : politiques, lois et règlements*, Québec, 1984; J.-M. Thibeault, « La création d'un premier parc national au Québec : le parc Forillon, 1960-1970 », mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1991; Paul Sheldon Kopas, « Taking the Air : Canadian National Parks Policy and Conceptualizing Ideas », thèse de doctorat, Université de Toronto, 2000.

<sup>62</sup> Leslie Bella, *op. cit.*; Marie-Josée Fortin et Christine Gagnon, « An assesment of social impacts of national parks on communities in Québec, Canada », *Environmental Conservation*, 1999, vol. 26, no. 3, p. 200-211.

<sup>63</sup> Bella, *op. cit.*

canadienne<sup>64</sup>. Ce faisant, Bella n'explique pas pourquoi, ni comment, Parcs Canada utilise cette idée de nature sauvage pour promouvoir un parc touristique et lucratif dans le comté du ministre fédéral responsable des parcs nationaux, l'honorable Jean Chrétien. Elle n'aborde pas non plus comment cette idée de nature sauvage pittoresque est reçue par une population locale habituée à l'exploitation industrielle et l'utilisation récréative des ressources naturelles.

Enfin, l'histoire des parcs nationaux canadiens par Kevin McNamee aborde aussi l'implantation des premiers parcs fédéraux au Québec en 1970. Considérant cette période comme un âge d'or du tourisme de plein air au Canada – Parcs Canada crée une dizaine de parcs nationaux durant les années 1960 et 1970 –, McNamee analyse principalement l'activité législative de l'agence fédérale. Toutefois, au fil de son histoire, il ne s'intéresse pas aux impacts des représentations institutionnelles de Parcs Canada sur les usages et les représentations des acteurs locaux quant aux territoires mis en parc pendant cette période.

L'historiographie sur le parc national de la Mauricie s'accorde donc avec la trame narrative plus large de l'histoire des parcs au Canada. À l'exception d'un article de Roch Samson, historien à Parcs Canada, sur la scission entre sciences naturelles et sciences humaines dans la gestion des parcs nationaux canadiens<sup>65</sup>, l'influence des

---

<sup>64</sup> Bella, *op. cit.*, p. 1.

<sup>65</sup> Roch Samson, « Nature et culture dans les parcs nationaux... », *loc. cit.*

représentations sociales de la nature véhiculées par les acteurs gouvernementaux, scientifiques, industriels et locaux sur les projets de parcs nationaux du Québec demeure peu étudiée. Une analyse de l'idée de nature promue par Parcs Canada, de son implantation physique sur le territoire et de son impact sur le paysage et les territorialités locales reste donc à faire. Elle nous renseignerait notamment sur les modalités de mise en place des parcs nationaux sur le territoire québécois et sur les enjeux économiques, scientifiques ou sociaux qui les sous-tendent.

### **3. Présentation des sources et méthodologie**

Le corpus de sources que je mobilise pour ma recherche est diversifié. Il provient principalement de quatre localisations : la bibliothèque du parc national de la Mauricie et celle du Centre de service de Parcs Canada à Québec, les Archives nationales du Canada à Ottawa et le Bureau central de classement de Parcs Canada à Gatineau. Le naturaliste en chef du parc national de la Mauricie en 2006, Jacques Pleau, m'a permis d'explorer, au parc de la Mauricie même, certaines archives importantes pour mon mémoire. J'y ai trouvé une revue de presse exhaustive des quotidiens locaux (*Le Nouvelliste*, *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère*) couvrant la période entre 1969 jusqu'aux années 1990. Cette source révèle certaines dimensions du contexte social de la Mauricie tout au long de la mise en place du parc. Elle met particulièrement en lumière les espoirs, déçus ou non, que suscite la venue d'un parc national dans cette région aux prises avec des difficultés économiques.

La collection de la bibliothèque de Parcs Canada au bureau régional de la ville de Québec est également riche en documents relatifs au parc national de la Mauricie. Cette bibliothèque conserve toutes les publications officielles de Parcs Canada, comme les plans directeurs, les politiques, les lois et les règlements que l'agence émet pendant les années 1970, de même qu'une série de rapports sur le parc de la Mauricie et ses activités de conservation et d'interprétation. Toutefois, Parcs Canada crée ce centre à Québec au début des années 1970. Les publications et les archives produites avant 1972 se trouvent dans deux autres localisations, soit aux Archives nationales du Canada à Ottawa et dans les bureaux centraux de l'agence Parcs Canada à Gatineau.

Les sources que j'utilise pour soutenir mon argument se déclinent en trois types, chacun étant relié à un des trois autres chapitres du mémoire. La première partie du chapitre 2 traite de l'histoire des représentations de la nature à Parcs Canada depuis le parc de Banff en 1885. Elle s'appuie principalement sur l'historiographie relative aux parcs nationaux canadiens. J'y discute la genèse de l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens et son influence dans les politiques de l'agence Parcs Canada. La seconde partie du chapitre traite du projet d'un parc national pour la Mauricie et de sa promotion par Parcs Canada et les élites économiques locales. Elle s'appuie sur la revue de presse et sur les notes internes que le fonds d'archives du ministère des Affaires indiennes et du Nord (RG 22) recèle<sup>66</sup>. Une recherche aux Archives nationales du Québec, de même qu'aux Archives du Séminaire de Trois-Rivières, a dévoilé quelques

---

<sup>66</sup> Archives nationales du Canada (ANC). Ottawa, RG 22, Affaires indiennes et du Nord, série A-1-a, volume 998, dossier 321-3. St. Maurice National Park - Master Plan, 1970-1971/01.

documents importants pour ce chapitre, spécialement des copies de communiqués de presse et de rapports produits par divers comités locaux pour faire la promotion du parc.

Le troisième chapitre traite de la matérialisation du parc national de la Mauricie. La première partie présente l’histoire des paysages mauriciens avant que Parcs Canada n’en fasse un parc national. Les monographies sur l’histoire de la Mauricie<sup>67</sup>, de même que des documents gouvernementaux, tel un rapport produit par Parcs Canada sur les usages antérieurs du territoire mis en parc ou des documents issus du fonds d’archives du Service canadien des parcs (RG 84), documentent les traces de l’activité humaine en Mauricie<sup>68</sup>. La seconde partie de ce chapitre traite quant à elle de la manière dont Parcs Canada réussit à établir, sur ce paysage humanisé, un parc de nature sauvage. Les principaux éléments qui documentent cette partie sont, d’une part, les divers plans directeurs qui encadrent la mise en place du parc et de ses activités de conservation et d’interprétation et, d’autre part, une série de notes internes et de rapports non publiés relatifs à l’élaboration de ces plans. Les archives consultées pour soutenir cette partie proviennent principalement des fonds que tient le Bureau central de classement de Parcs Canada à Gatineau<sup>69</sup>. Les documents issus de ces fonds, comme les rapports

---

<sup>67</sup> René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie...*, *op. cit.*; Jean-Paul Baillargeon, *op. cit.*; Roch Samson. « Une industrie avant l’industrialisation : le cas des Forges du Saint-Maurice », *Anthropologie et Sociétés*. 1986, vol. 10, no. 1, p. 85-107; René Hardy, *loc. cit.*; Claude Gélinas. « La traite des fourrures en Haute-Mauricie avant 1831 : concurrence, stratégies commerciales et petits profits », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, 1998, vol. 51, no. 3, p. 391-417; Serge Gagnon, *op. cit.*; René Hardy et Normand Séguin (dirs.), *Histoire de la Mauricie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2004.

<sup>68</sup> ANC, RG 84, Service canadien des parcs, série A-5-a, volume 2344, dossier : C-1445-101/L1, Reports and returns - Superintendents reports - La Mauricie National Park, Québec, 1972-1973.

<sup>69</sup> Parcs Canada, Office national, Bureau central de classement (PC-ON-BCC), Gatineau, C-8320-4/L1, Development and Planning – Management Plans - La Mauricie National Park, C-8320-6/L1, Development and Planning – National Parks Regional Planning (Areas Adjoining National Parks) – La Mauricie, Quc.

hebdomadaires des surintendants du parc, le compte-rendu de visite d'un « spécialiste en interprétation » ou des notes internes provenant des services de la gestion des ressources naturelles à Ottawa, me permettent d'aborder le rôle de l'écologie scientifique dans la réinterprétation de territorialité industrielle et récréative de la Mauricie.

Le quatrième et dernier chapitre traite de la réception de ce nouveau parc récréo-scientifique en Mauricie. Il souligne les tensions entre Parcs Canada et certains habitants locaux ainsi que les stratégies de l'agence fédérale pour neutraliser ces tensions. Ce portrait de la territorialité mauricienne et de la réception du parc par les habitants locaux aurait bénéficié de la conduite d'entrevues. Des contraintes de temps et la portée générale de ce mémoire m'ont toutefois fait prendre une autre voie pour analyser la transformation de la territorialité mauricienne occasionnée par la venue du parc national. Je me concentre, dans une première partie, sur ce que Parcs Canada appelle l'« intégration régionale » du parc national en Mauricie. À partir du milieu des années 1970, Parcs Canada veut harmoniser son parc avec le contexte socio-économique de la Mauricie. Des documents officiels, notamment des plans directeurs, révèlent comment Parcs Canada évalue qualitativement la territorialité mauricienne. Ils soulignent quelles dimensions de cette territorialité Parcs Canada considère comme adéquates ou opposées aux objectifs du nouveau parc. Des notes internes de la série C-8320-6/L1, *Development and Planning – National Parks Regional Planning (Areas Adjoining National Parks) – La Mauricie, Que. N. P.*, disponibles au Centre de classement à Gatineau, nourrissent



l'analyse de cette critique de la territorialité mauricienne par Parcs Canada. Finalement, je consacre la deuxième partie du chapitre à l'analyse d'un événement lié à l'intégration régionale du parc, soit les audiences publiques de 1977. La transcription des sept séances d'audience qu'organise Parcs Canada au printemps 1977 se trouve à la bibliothèque de Parcs Canada à Québec. Une lecture approfondie de ces transcriptions m'a permis d'observer quelles tensions existaient entre les participants de ces audiences et les panélistes de Parcs Canada, en plus de voir sur quelles dimensions de l'idéal de nature sauvage elles portaient. Ces transcriptions révèlent quels arguments utilise Parcs Canada pour neutraliser ces tensions. L'objet de ce chapitre n'est donc pas la réception du parc en Mauricie par les habitants locaux en tant que telle, mais bien la manière dont l'agence fédérale s'y est prise pour répondre aux objections de certains quant à la transformation de leur territorialité. Cette transformation s'est basée sur un idéal institutionnel de nature sauvage dont j'explore la genèse dans le prochain chapitre.

## CHAPITRE 2

### Des représentations de la nature à Parcs Canada

#### INTRODUCTION

La région de la Mauricie possède autant de paysages pittoresques que les plus beaux parcs nationaux que j'ai visités [...]. Tout comme ceux de Kootenay, Kejimikujik, Yoho, Banf, Jasper, et tous les autres, votre parc national célébrera la beauté et la grandeur de notre pays<sup>1</sup>.

Cet extrait d'un discours du ministre responsable de la branche fédérale des parcs nationaux en 1971, l'honorable Jean Chrétien, évoque le mandat qu'ont les parcs de faire rayonner le sublime des paysages du Canada. Selon l'agence fédérale Parcs Canada, tous les parcs nationaux du pays, de toute époque, participent harmonieusement à ce mandat de protection et de promotion des beautés naturelles nationales. Les parcs nationaux semblent ainsi répondre à un idéal de nature sauvage qui transcenderait le contexte socioculturel dont ils sont pourtant issus.

En effet, loin d'être universel et univoque, le mandat de protection des « beautés naturelles » des parcs nationaux est le produit d'une culture institutionnelle bien précise. Au fil de son histoire, Parcs Canada construit cet idéal des parcs nationaux autour de

---

<sup>1</sup> Parcs Canada, Centre de service du Québec (PC-CSQ), Québec. Jean Chrétien. *L'aménagement d'un parc en Mauricie*, 24 mars 1971. p. 5-6.

représentations et d'usages particuliers du paysage. Des premières réserves de ressources naturelles dans les montagnes Rocheuses à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux premiers parcs écosystémiques des années 1970, en passant par les parcs récréotouristiques des Maritimes pendant l'entre-deux-guerres, le concept de parc national se transforme au gré de toiles intellectuelles changeantes. Ces diverses représentations des parcs et de leurs usages convergent pour former la « culture des parcs » de l'agence Parcs Canada<sup>2</sup>. C'est cette culture institutionnelle qui façonne, dans le temps et dans l'espace, les contours et les objectifs des parcs nationaux, et ce, en fonction d'un idéal de nature sauvage et grandiose.

La première partie de ce deuxième chapitre explore la genèse de cet idéal de nature sauvage depuis la création du premier parc à Banff en 1885. Cette mise en contexte permet de comprendre, en deuxième partie, comment les administrateurs de l'agence fédérale Parcs Canada et les promoteurs locaux du parc de la Mauricie mobilisent cet héritage institutionnel pour justifier l'implantation d'un parc fédéral sur le territoire mauricien dans les années 1970. Ce chapitre montre spécifiquement que les représentations du « sublime montagnard » des premiers parcs de l'Ouest sont au cœur de la formation de l'idéal des parcs nationaux canadiens. C'est précisément cet idéal de nature sauvage que souhaite implanter Parcs Canada en Mauricie.

---

<sup>2</sup> Alisa Catharine Apostle, *op. cit.*

## 1. L'idéal fondateur des parcs de l'Ouest

Pour implanter les premiers parcs de Banff (1885) et de Jasper (1907) au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement fédéral canadien s'inspire des premiers parcs nationaux en Amérique du Nord, soit ceux de Yellowstone (1872) et du Yosemite (1890) aux États-Unis. L'exemple de ces premiers parcs états-uniens fait dire à plusieurs historiens que le concept de parc national est une invention américaine<sup>3</sup>. Effectivement, les premiers parcs nationaux des États-Unis sont uniques par leur envergure et par l'idéal de *wilderness* qui influence leur création<sup>4</sup>.

Cet idéal romantique pour la *wilderness* est particulièrement présent chez le « père » des parcs nationaux aux États-Unis, le naturaliste américain John Muir (1838-1914)<sup>5</sup>. Géologue amateur, Muir fréquente dans les années 1870, à l'université du Wisconsin, des figures notables du paysage intellectuel américain de l'époque, comme les scientifiques Louis Agassiz (1807-1873) et John Tyndall (1820-1893) ou le poète et philosophe Ralph Waldo Emerson (1803-1882). Inspiré par ces figures importantes de l'histoire naturelle et du mouvement « transcendentaliste » américain, Muir milite pour la nationalisation des beautés sauvages de la vallée de la Sierra Nevada, laquelle il voit comme un « temple [...] full of God's thoughts<sup>6</sup> » auquel « no description of Heaven

<sup>3</sup> Roderick Nash, *loc. cit.*; Jean-Luc Bourdages *et al.*, *op. cit.*, p. 1; Michael Hall, *loc. cit.*, p. 908.

<sup>4</sup> Nash, *loc. cit.*, p. 727.

<sup>5</sup> Hay, *loc. cit.* p. 459.

<sup>6</sup> John Muir, *Our National Parks*, New York, AMS Press, 1970, p. 78, cité dans Hay, *loc. cit.* p. 459

ever heard or read of seems half so fine <sup>7</sup>». Cette représentation romantique des premiers nationaux nord-américains sous-tend la naissance du « préservationnisme » américain. Ce mouvement estime nécessaire de soustraire à l'exploitation industrielle des parties remarquables du paysage national américain, et ce, uniquement pour leur valeur esthétique, hygiénique ou même spirituelle<sup>8</sup>.

Cette éthique préservationniste n'obtient pas l'adhésion de l'ensemble des élites américaines, scientifiques et technocratiques, qui se revendiquent plutôt du mouvement conservationniste. Ce dernier fonde la protection des ressources naturelles sur une approche utilitariste<sup>9</sup>. Leur chef de file, le premier forestier en chef du Forest Service américain, Gifford Pinchot (1865-1946), estime lui aussi nécessaire de conserver les ressources naturelles, mais seulement pour leurs usages industriels futurs. Cette divergence entre « préservationnisme » romantique et « conservationnisme » utilitaire est bien illustrée par la controverse autour du projet de barrage Hetch Hetchy dans la vallée du parc national de Yosemite. Ce barrage doit assurer une autre source d'eau potable à la ville de San Francisco en 1906. Le projet se heurte toutefois à une forte résistance de la part de John Muir qui refuse de voir les beautés naturelles du parc être harnachées à des fins industrielles<sup>10</sup>. La controverse dure 12 ans et donne finalement raison aux « conservationnistes », qui préfèrent considérer les parcs comme des réserves de ressources naturelles aux multiples usages.

---

<sup>7</sup> John Muir, *My First Summer in the Sierra*, 1911, cité dans Cronon. «The Trouble with Wilderness...», *loc. cit.*, p. 80.

<sup>8</sup> Karl Jacoby, « Conservation », in Krech III *et al.*, *loc. cit.*, p. 267.

<sup>9</sup> Cronon, « The Trouble with Wilderness... », *loc. cit.*, p. 81.

<sup>10</sup> Jacoby, *loc. cit.*, p. 206.

### 1.1. Le « conservationnisme » utilitaire au Canada

L'absence de ce genre de tensions entre « préservationnisme » romantique et « conservationnisme » utilitaire caractérise la genèse des premiers efforts de protection de la nature au Canada<sup>11</sup>. Le gouvernement fédéral canadien crée ses premiers parcs nationaux dans une logique utilitaire de protection des ressources pour leur usage commercial. Dans le cas du premier parc national canadien, ce sont des employés du réseau ferroviaire Canadian Pacific Railway qui découvrent, en 1885, des sources thermales dans la région de Banff. Ces cheminots veulent en commercialiser l'accès pour le délassement des travailleurs et font une demande d'achat pour ce terrain auprès du gouvernement fédéral. Ce dernier refuse. Le Canada n'a pas encore de parcs nationaux et les autorités fédérales observent avec envie les nouveaux joyaux nationaux de l'Ouest états-unien. Inspiré par le contre-exemple des sources thermales en Arkansas, mises en réserve en 1832 pour leurs vertus thérapeutiques et pratiquement détruites par un usage excessif, le gouvernement canadien procède à la nationalisation des sources thermales de Banff et crée en 1885 le Rocky Mountains Park. Une première législation vient encadrer la gestion de ces terres en 1887, le *Rocky Mountain Act*. Cette loi permet la reconnaissance légale du parc national de Banff en tant qu'aire dédiée au « benefit, advantage and enjoyment of the people of Canada<sup>12</sup>».

---

<sup>11</sup> René Hardy, « Exploitation forestière... », *loc. cit.*, p. 63-78; Michel F. Girard, *L'écologisme retrouvé*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, p. 16 et 40.

<sup>12</sup> McNamee, *loc. cit.*, p. 26.

Une approche utilitariste domine alors la gestion de ce premier parc. Le gouvernement de John A. MacDonald y permet l'exploitation de ressources comme le bois, les mines ou le pâturage<sup>13</sup>. Plusieurs historiens attribuent ce « conservationnisme » canadien au fait que les responsables de la gestion des parcs voient les ressources naturelles du Canada comme étant inépuisables<sup>14</sup>. L'historien Robert Craig Brown place ainsi cette première phase du développement du réseau des parcs canadiens sous le signe d'une « doctrine of usefulness ». Selon lui, les autorités canadiennes de l'époque considèrent les parcs nationaux comme autant de réserves naturelles inscrites dans le sillage de la Politique nationale du gouvernement MacDonald<sup>15</sup>. Avec la création de la Canadian National Parks Branch en 1911, cette approche conservationniste domine la gestion des parcs pendant presque toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Ce n'est qu'à la fin des années 1920 que certains fonctionnaires de l'agence la remettent en cause. Le premier commissaire aux parcs nationaux, James B. Harkin (1875-1955), contribue spécialement à transformer les mandats conservationnistes des parcs nationaux canadiens. Avec le projet de loi sur les parcs du commissaire Harkin, la branche fédérale des parcs nationaux va dorénavant reconnaître les « beautés naturelles » et scéniques du Canada comme ayant autant de valeur, sinon plus, que les autres ressources naturelles.

---

<sup>13</sup> McNamee, *loc. cit.*, p. 27.

<sup>14</sup> Nash. *loc. cit.*, p. 728; Janet Foster, *Working for Wildlife : the Beginning of Preservation in Canada*, Toronto : University of Toronto Press, 1978, p. 6; René Hardy, *loc. cit.*, p. 64 et 66.

<sup>15</sup> R. C. Brown, *loc. cit.*, p. 49.

<sup>16</sup> C. J. Taylor, « Legislating Nature: The National Parks Act of 1930 », *Canadian Issues*, 1991, vol. 13, p. 127.

## 1.2. James B. Harkin et la reconnaissance légale des beautés scéniques du Canada

Certains auteurs reconnaissent en James B. Harkin (Figure 2) le « John Muir » du Canada<sup>17</sup>. Harkin partage en effet de nombreuses sensibilités avec le naturaliste américain sur la valeur morale et hygiénique des parcs et des paysages montagnards<sup>18</sup>. Avec lui, les beautés scéniques des paysages de l'Ouest canadien deviennent essentielles pour justifier la protection des parcs déjà établis, de même que pour sélectionner l'emplacement des futurs parcs nationaux. Dès 1927, Harkin argue que :

[...] areas deemed suitable for a National Park must possess scenic beauty and recreational qualities of a character so outstanding and unusual as to be properly classified National rather than merely local<sup>19</sup>.



Figure 2. Le premier commissaire aux parcs nationaux canadiens, James B. Harkin, 1875-1955.  
Source : <http://www.cpaws.org/about/harkin.php> [28 août 2008].

<sup>17</sup> Foster, *op. cit.*, p. 222; Kevin McNamee, « From Wild Places ... », *loc. cit.*, p. 29-30; Kevin McNamee, « Preserving Canada's Wilderness Legacy... », *loc. cit.*, p. 29

<sup>18</sup> Harkin citait Muir abondamment dans ses notes de service et rapports. Voir Foster, *op. cit.*, p. 80.

<sup>19</sup> Harkin à C.D. Richard, 13 juin 1927, in Taylor, *loc. cit.*, p. 133.



Cette sensibilité de Harkin pour les paysages grandioses de l'Ouest rend problématique l'exploitation des ressources naturelles des parcs. Avant qu'il ne propose son projet de loi en 1930, les ressources naturelles situées dans les parcs relèvent de sphères de compétence de plusieurs administrations et ministères fédéraux, comme le ministère des Mines ou le Service canadien des forêts. La gestion des ressources fauniques, forestières et minérales des parcs s'en trouve éclatée, ce qui occasionne régulièrement des frictions interministérielles. C'est Harkin qui réussit à rapatrier sous sa branche la responsabilité de toutes ces ressources, faisant valoir leur importance pour le tourisme scénique, de plus en plus populaire au Canada<sup>20</sup>. Dès 1920, Harkin avance que « water in the form of falls, rapids, lakes and streams is an absolute essential to scenic beauty<sup>21</sup> ». Conséquemment, la préservation de ces cours d'eau devient essentielle non plus pour leur valeur industrielle, mais bien pour leur valeur scénique et touristique.

La *Loi sur les parcs nationaux* de 1930 est cruciale pour l'autonomisation de la branche fédérale des parcs. Sous le mandat du commissaire Harkin, la branche gouvernementale responsable des parcs canadiens se positionne comme la seule institution capable de reconnaître ce qui, dans la nature canadienne, mérite protection. Avec le commissaire Harkin, les « beautés scéniques » des parcs nationaux de l'Ouest deviennent l'aune à laquelle mesurer le potentiel de représentativité nationale de la

---

<sup>20</sup> MacEachern, *op. cit.*, p. 37.

<sup>21</sup> Harkin à Cory, 11 mai 1920, *in* Taylor, *loc. cit.*, p. 133.

nature<sup>22</sup>. C'est cette même sensibilité institutionnelle pour le pittoresque scénique qui déterminera la mise en place des futurs parcs nationaux dans les Maritimes à la fin des années 1930. L'historien Alan MacEachern démontre bien ce point quand il souligne comment les sensibilités romantiques du commissaire Harkin influencent la sélection des paysages qui deviendront le parc du Cap-Breton (1936) en Nouvelle-Écosse et celui de la baie de Fundy (1948) au Nouveau-Brunswick<sup>23</sup>.

Ces exemples montrent comment, avec Harkin, l'idéal de *wilderness* de l'Ouest montagnard devient fondamental dans la promotion des parcs nationaux canadiens. L'influence de cet idéal de « sauvagerie » des parcs canadiens se fera sentir tout au long de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

### **1.3. Les parcs nationaux de l'après-Guerre : les « beautés naturelles » au service du loisir**

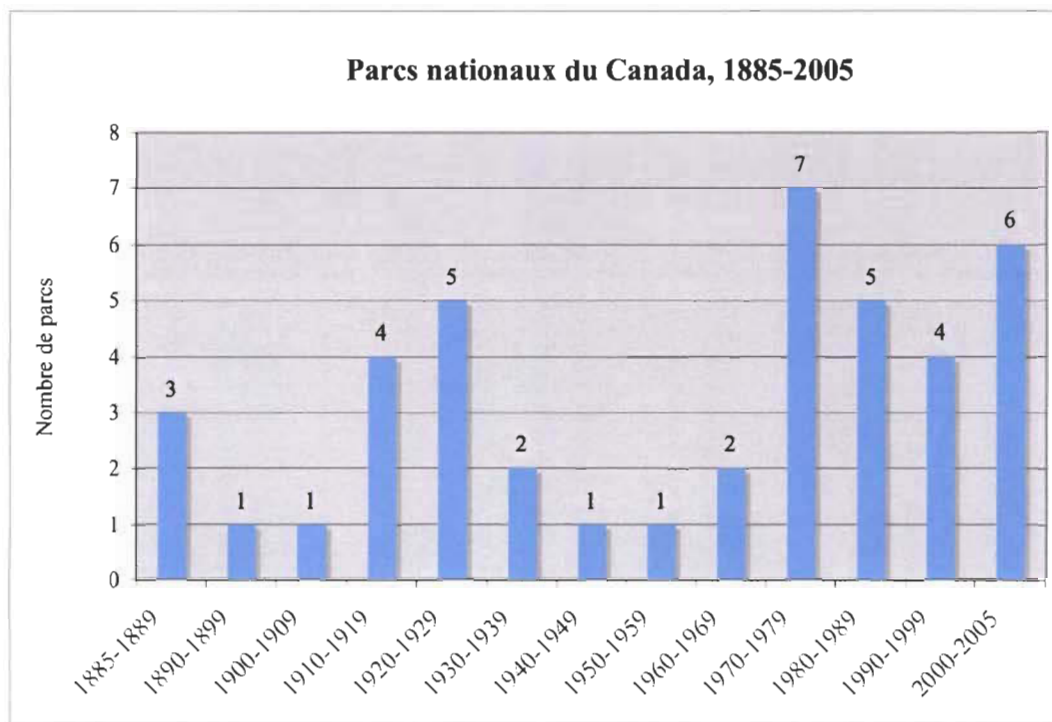
Comme pour bien d'autres institutions fédérales, la Seconde Guerre mondiale ralentit considérablement les activités de Parcs Canada. Pour plusieurs historiens, il faut

---

<sup>22</sup> Taylor, *loc. cit.*, p. 5.

<sup>23</sup> MacEachern, *op. cit.*, p. 23 et suivantes.

attendre la fin des années 1960 avant d'assister à une reprise significative des activités de l'agence fédérale<sup>24</sup> (Figure 3).



**Figure 3. Évolution du nombre de parcs nationaux établis par Parcs Canada, 1885-2005.**

Source : Tiré de

<http://www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=a1ARTA0009259>  
[10 août 2008].

Les années de l'après-Guerre sont pourtant cruciales pour comprendre l'évolution des représentations de la nature à Parcs Canada. La démocratisation de l'accès à la nature et la popularisation des activités de plein air caractéristiques des années 1950 et 1960 stimulent Parcs Canada à transformer ses parcs en infrastructures

<sup>24</sup> John Marsh, « Canada's Parks and Tourism : a Problematic Relationship », in Peter E. Murphy, *Tourism in Canada Selected Issues and Options*, Victoria, University of Victoria 1983, p. 280-283; MacEachern, *op. cit.*, p. 189; McNamee, *loc. cit.* p. 34.

incontournables de la société des loisirs. Après 1945, Parcs Canada se met à construire des routes panoramiques et de vastes terrains de camping pour accueillir les nouveaux flux touristiques de l'après-Guerre<sup>25</sup>. MacEachern souligne à propos de cette période que les biologistes et les architectes paysagers de Parcs Canada considèrent alors les ressources naturelles des parcs comme autant de composantes manipulables en fonction de l'idéal pittoresque et touristique des parcs nationaux canadiens. Selon MacEachern, la « perceived rationality of science rationalized the Parks Branch's attempt to improve on nature<sup>26</sup> ». C'est cette autorité scientifique qui justifie l'usage fait par Parcs Canada de pesticides comme le DDT ou la roténone pour contrôler des espèces jugées indésirables dans les parcs nationaux des Maritimes, de même que la construction de routes panoramiques, de piscines et autres infrastructures caractéristiques des parcs de l'après-Guerre<sup>27</sup>.

Comparativement à cette période de manipulations actives des ressources naturelles, la fin des années 1960 apparaît comme une période de rupture dans l'histoire des parcs nord-américains. La plupart des historiens estiment en effet que le contexte social des années 1960 et 1970 transforme profondément les rapports humains à l'environnement<sup>28</sup>. L'historien américain Samuel P. Hays démontre qu'une sensibilité populaire pour la qualité de l'environnement prend forme pendant ces décennies en

---

<sup>25</sup> R. W. Sellars. *op. cit.*, p. 149 et suivantes.

<sup>26</sup> MacEachern, *op. cit.*, p. 190.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>28</sup> Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard. *op.cit.*, p. 628-629; Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras. *op. cit.*, p. 336-338; Yves Hébert. *op. cit.* p. 329 et suivantes.

Amérique du Nord<sup>29</sup>. Selon Hays, l'augmentation du pouvoir d'achat des populations urbaines et la popularisation des activités de plein air permettent une démocratisation accrue de l'accès à la nature. Cet engouement populaire pour le camping ou pour les week-ends en campagne favorise, selon Hays, l'émergence d'un nouveau lien affectif pour la qualité du milieu naturel. La médiatisation des travaux de certains scientifiques, comme ceux de Rachel Carson dans le cas du DDT, transforme peu à peu ce lien en enjeu public. Cette politisation de l'écologie scientifique et de la biologie permet, selon Hays, une conscientisation progressive de la société civile aux impacts néfastes des manipulations technoscientifiques de l'environnement<sup>30</sup>.

Selon plusieurs historiens, Parcs Canada embrasse les préoccupations de ce nouveau mouvement environnementaliste à la fin des années 1960<sup>31</sup>. MacEachern estime par exemple que :

The 1960s saw ecology the science – reductive, abstract, with a mechanistic view of nature – adapted by North American society as ecology the movement – holistic, value-laden, with an organic view of nature<sup>32</sup>.

---

<sup>29</sup> Samuel P. Hays, « From Conservation to Environment », in Carolyn Merchant (ed.), *Major Problems in American Environmental History*, Maine, D.C. Heath and Company, 1993. p. 505.

<sup>30</sup> Samuel P. Hays et Barbara D. Hays, *Beauty, Health, and Permanence : Environmental Politics in the United States, 1955-1985*, New York, Cambridge University Press, 1987. p. 218.

<sup>31</sup> McNamee, « From Wild Places... », *loc. cit.*, p. 34 et suivantes.; John Marsh. *loc. cit.*, p. 282; Linda Flint McClelland, *Building the National Parks : Historic Landscape Design and Construction*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1998. p. 473 et suivantes.

<sup>32</sup> Hays, *op. cit.*, p. 220.

Selon lui, Parcs Canada abandonne rapidement ses pratiques de gestion intrusive pour une approche moins interventionniste où l'intégrité écosystémique des parcs devient dorénavant l'objectif premier des politiques de l'agence<sup>33</sup>.

Mon analyse de l'histoire du parc national de la Mauricie nuance toutefois cette thèse sur deux points. Premièrement, dans le cas de ce parc, cette transformation des pratiques et des représentations de l'environnement à Parcs Canada s'effectue seulement après le milieu des années 1970. Lors des premières années du projet d'un parc national en Mauricie, les discours promotionnels de Parcs Canada portent davantage sur le potentiel pittoresque et touristique du futur parc que sur sa valeur écologique. Comme je le démontre dans le chapitre 3, ce n'est qu'avec la publication du deuxième plan directeur provisoire de 1975 que Parcs Canada adopte des concepts tirés de l'écologie scientifique – comme les bassins versants ou la « forêt subboréale de transition » – pour promouvoir le parc national de la Mauricie. Deuxièmement, mon analyse montre que l'approche interventionniste de Parcs Canada persiste, mais sur un autre objet que les seules dimensions scéniques. En 1970, Parcs Canada tente d'exercer un contrôle non plus sur les seules composantes biogéophysiques du paysage, mais bien sur les visiteurs eux-mêmes et leurs usages des parcs. Comme nous le verrons dans le chapitre 4, à partir des années 1970, Parcs Canada considère les visiteurs des parcs comme une « force de changement », au même titre que les feux ou les insectes<sup>34</sup>. Selon Parcs Canada, leurs

---

<sup>33</sup> Hays, *op. cit.*, p. 220.

<sup>34</sup> Robert C. Lucas, « Research Needed for National Parks », in James Gordon Nelson et Robert C. Scace, *Canadian Parks in Perspective : Based on the Conference, the Canadian National Parks- Today and Tomorrow*, Calgary, October 1968, Montréal, Harvest House, 1970, p. 285.

flux doivent être contrôlés rationnellement par des plans d'aménagement qui encadrent l'utilisation adéquate du parc.

La philosophie même de l'agence Parcs Canada pendant cette période soutient cette volonté de contrôle de l'usage des parcs. Dans une allocution lors d'une conférence sur l'état des parcs nationaux en 1968, le ministre responsable des parcs, l'honorable Jean Chrétien, souligne que les parcs « [...] do not meet the overall need for outdoor recreation space and they should not attempt to do so<sup>35</sup> ». Selon lui, « the essential purpose of our present national park system [...] is the need to preserve parts of our environment in a natural, unspoiled state ». Cette position du ministre révèle que la sensibilité traditionnelle à Parcs Canada pour la nature sauvage influence encore les politiques de l'agence fédérale à la fin des années 1960. Le ministre Chrétien le confirme lorsqu'il indique dans son allocution que :

The principle of conservation and national parks in Canada originated here in the West...and it is a simple and important one and it is this : the natural beauty of Canada is a fundamental part of this country's national heritage<sup>36</sup>.

Inspirée des paysages sauvages de l'Ouest canadien, c'est cette représentation institutionnelle des « beautés naturelles » qui oriente le projet d'un parc en Mauricie. À travers une recherche et, jusque dans une certaine mesure, une création de « beautés

---

<sup>35</sup> Jean Chrétien, « Our Evolving National Parks System », in J. G. Nelson et R. C. Scace, *The Canadian National Parks : Today and Tomorrow*, Calgary, The University of Calgary, 1968, p. 7-13.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 8.

naturelles » en Mauricie, c'est précisément cet idéal du pittoresque sauvage que Parcs Canada veut créer dans cette région fortement marquée par l'exploitation industrielle et l'utilisation récréative des ressources naturelles.

## 2. Le projet d'un parc national en Mauricie et l'influence de l'idéal de l'Ouest

L'idée d'un parc récréotouristique en Mauricie émerge dans une période de profondes mutations pour cette région industrielle. Au début des années 1970, la Mauricie, comme d'autres régions ressources au Québec tels la Gaspésie ou le Bas-Saint-Laurent<sup>37</sup>, peine à adapter une économie traditionnellement basée sur des secteurs de transformation primaire et secondaire, comme les mines, le bois ou le textile, à ceux, plus flexibles, des activités tertiaires de services<sup>38</sup>. Très tôt, les instances gouvernementales fédérales et provinciales reconnaissent le tourisme de plein air comme une activité propre à favoriser la reprise économique de ces régions (Figure 4)<sup>39</sup>.

---

<sup>37</sup> Pierre Moquay, « La référence régionale au Québec. Les visions étatiques de la région et leurs incarnations », in J. P. Augustin, *L'institutionnalisation du territoire au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 92 et suivantes.

<sup>38</sup> René Hardy et Normand Séguin, *Histoire de la Mauricie*, *op. cit.*, p. 837 et suivantes.

<sup>39</sup> M. S. Searle et R. E. Brayley, *op. cit.*, p. 22 et suivantes.





Figure 4. Caricature sur le chômage et le parc en Mauricie

Source : *Le Nouvelliste*, 11 février 1971.

L'essor des activités de plein air pendant les années 1960<sup>40</sup>, de même que la multiplication des interventions de l'État-providence canadien mènent à la création d'une multitude de programmes fédéraux et provinciaux destinés à favoriser les projets récréotouristiques en ces régions<sup>41</sup>. Par exemple, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) soutient une série d'initiatives touristiques dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie<sup>42</sup>, comme la création du premier parc national fédéral au Québec à Forillon,

<sup>40</sup> Paul-Louis Martin, *op. cit.*, p. 162; Michel Bellefleur, *op. cit.*, p. 163 et suivantes.

<sup>41</sup> Canada Land Inventory, *Objectives, Scope and Organization*, Report J, cité par C. S. Brown, « Federal-Rural Development Programs and Recreation Resources » in Nelson et Scace, *Canadian Parks in Perspective*, Montréal : Harvest House Ltd, 1970. p. 239; Bellefleur, *op. cit.*, p. 168-169.

<sup>42</sup> Bruno Jean, « La "ruralité" bas-laurentienne : développement agricole et sous-développement rural », *Recherches sociographiques*, 1998, vol. 29, no. 2, p. 242; Bruno Jean, « Les études rurales québécoises

en 1971<sup>43</sup>. Mis en place par le gouvernement libéral québécois en 1963, le BAEQ bénéficie d'importants fonds provenant de programmes fédéraux, comme ceux de l'Inventaire des terres du Canada (1961), du Fonds pour le développement économique rural (FRED, 1966) et ceux issus de la loi sur l'Aménagement rural et le développement agricole (ARDA, 1966), dont les objectifs visent à favoriser la diversification économique de régions périphériques mono-industrielles.

Les ministères responsables de ces programmes, tant au provincial qu'au fédéral, accordent alors une importance accrue aux parcs nationaux, qui jouissent d'une popularité grandissante. Dans la seule décennie de 1950 à 1960, le nombre de visiteurs des parcs canadiens passe de 1 840 000 à 5 840 000; le tableau suivant montre en outre l'ampleur des fonds fédéraux octroyés par les programmes ARDA et FRED dans le développement des activités de plein air au Canada et au Québec pendant les années 1960 (Figure 5).

---

entre les approches monographiques et typologiques », *Recherches sociographiques*, 2006, vol. 47, no. 3, p. 511.

<sup>43</sup> Moquay, *loc. cit.*, p. 92-93. Pour une histoire critique du projet d'un parc en Gaspésie, voir J. M. Thibeault, « La création d'un premier parc national au Québec : le parc Forillon, 1969-1970 », mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1991.

**Fonds fédéraux (en \$CAN) attribués au développement de la récréation et des ressources fauniques sous les programmes ARDA et FRED, 1<sup>er</sup> avril 1965 au 1<sup>er</sup> juillet 1968.**

Province	ARDA	FRED	Total
Terre-Neuve	258 000		258 000
Île du Prince-Édouard	315 000		315 000
Nouvelle-Écosse	226 000		226 000
Nouveau-Brunswick	233 000	6 300 000	6 533 000
<b>Québec</b>	<b>742 000</b>	<b>9 225 000</b>	<b>9 967 000</b>
Ontario	1 838 000		1 838 000
Manitoba	1 067 000	1 770 000	2 837 000
Saskatchewan	1 008 000		1 008 000
Alberta	293 000		293 000
Colombie-Britannique	190 000		190 000
<b>Total</b>	<b>6 170 000</b>	<b>17 295 000</b>	<b>23 465 000</b>

**Figure 5. Fonds fédéraux (en \$CAN) attribués au développement de la récréation et des ressources fauniques sous les programmes ARDA et FRED, 1<sup>er</sup> avril 1965 au 1<sup>er</sup> juillet 1968.**  
 Source : Tiré de C. S. Brown, *op. cit.*, p. 236.

C'est dans ce contexte d'expansion que le premier ministre fédéral Lester B. Pearson propose, en 1966, son projet de loi visant la création du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Ce ministère doit assurer la gestion :

[...] des affaires indiennes, des affaires esquimaudes, des Territoires du Nord-Ouest, du territoire du Yukon, des parcs nationaux, des champs de bataille nationaux, des lieux et monuments historiques, des oiseaux migrateurs et de la faune<sup>44</sup>.

<sup>44</sup> Lothian, *op. cit.*, p. 25.

En juillet 1968, le gouvernement fédéral confie ce programme substantiel à un jeune ministre originaire de Shawinigan, aussi député du comté local de Saint-Maurice-Laflèche, l'honorable Jean Chrétien (Figure 6).



**Figure 6. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, l'honorable Jean Chrétien.**  
Source : *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère*, 16 avril 1969.

Lors de la grande conférence sur l'état des parcs nationaux canadiens de 1968, le ministre Chrétien expose ce qu'il entend faire pour la promotion et l'amélioration du réseau des parcs canadiens durant son mandat. Selon lui, la nouvelle popularité des parcs nationaux menace dorénavant l'« héritage naturel » qu'ils représentent. Trop de visiteurs utilisent un nombre trop restreint de parcs, lesquels subissent les pressions d'une fréquentation inattendue. Lors de cette conférence, le ministre Chrétien propose une ligne directrice, présente un an plus tard dans la *Politique des parcs* de 1969, visant l'établissement d'un plus grand nombre de parcs à travers le Canada, de façon à doter

minimalement chaque province d'au moins un parc. Il estime que « to achieve an adequate representation of Canada's heritage at suitable scale, we would require forty to sixty new national parks in a complete system<sup>45</sup> ». Fort de cette volonté et muni d'un considérable budget, le ministre propose la création d'un deuxième parc national pour la province de Québec, en Mauricie.

Le 16 avril 1969, le quotidien *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère* fait état de « l'offre catégorique de l'hon. Chrétien » pour un parc dans la région de son comté. Aussitôt, des groupes de promotion composés des élites économiques de la région mauricienne et de membres des chambres de commerce locales se mobilisent pour manifester leur appui au projet<sup>46</sup>. Des articles de presse font état des activités du *Comité du « Oui » pour un parc en Mauricie* ou du *Comité de promotion du parc National de la Chambre de commerce de Shawinigan*, dont le slogan est « Nous sommes pour un parc national en Mauricie! ». Sous le nouveau nom de *Comité central du parc national en Mauricie*, ce comité émet de nombreux communiqués de presse pour faire la promotion du parc à la communauté locale<sup>47</sup>.

Les prévisions économiques que Parcs Canada présente à la population locale stimulent grandement cet appui pour un parc touristique en Mauricie. Les économistes

---

<sup>45</sup> Jean Chrétien. *loc. cit.* p. 10.

<sup>46</sup> « Belle occasion d'avoir un Parc National en Mauricie », *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère*, mercredi 16 avril 1969.

<sup>47</sup> Archives nationales du Québec (ANQ). Québec, Comité central du parc national en Mauricie, *Pour un parc national en Mauricie*, 1970; « Le comité du parc national est fatigué de tous les tâtonnements », *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère*, 18 mars 1970.

de Parcs Canada font valoir des investissements gouvernementaux et des retombées indirectes de plusieurs millions de dollars, ce qui intéresse au plus haut point la population d'une région aux prises avec des difficultés économiques certaines. Pour justifier ces chiffres, ces économistes réfèrent fréquemment à l'exemple d'autres parcs nationaux du réseau canadien, comme ceux des Maritimes ou, surtout, celui de Banff, dans l'Ouest canadien. Un article du 11 février 1970 de la *Voix de Shawinigan-Grand'Mère* cite à ce propos le directeur du bureau régional de Parcs Canada dans la province de Québec, Jean-Jacques Séguin. Celui-ci estime que :

[...] si on veut être conservateur, et pour les besoins de la discussion, admettons qu'un million de personnes visitent un parc dans une saison et y demeurent en moyenne trois jours [...]. Je n'ai pas de chiffres précis, mais trois millions de jours/vacances multipliés par deux, cinq, dix dollars, voilà qui commence à être intéressant. Et il n'y aucune raison de ne pas croire qu'un parc national bien aménagé, dans une région aussi peuplée que celle-ci, ne puisse attirer éventuellement beaucoup plus qu'un million de visiteurs par année. L'an dernier, le parc de Banff, à lui seul, en a accueilli plus de deux millions<sup>48</sup>.

Si Jean-Jacques Séguin ne peut offrir à la population locale de chiffres précis, outre sa référence à l'affluence du parc de Banff, il en va tout autrement de l'administration centrale à Ottawa. Dans un rapport interne intitulé *Prévisions sur l'effet économique d'un parc en Mauricie*, daté du 26 février 1970, le chef de l'exploitation du service des parcs nationaux, Louis Lemieux, se base sur les données de fréquentation du parc de l'Île du Cap-Breton en 1969 (729 797 visiteurs) pour estimer, « tout en demeurant conservateur, qu'un million de visiteurs fréquenteraient un parc national en

<sup>48</sup> « Un parc déversera des millions dans l'économie régionale », *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère*, 11 février 1970.

Mauricie, peu après son établissement<sup>49</sup> ». Un autre rapport interne, *Economic Aspects of the Proposed St. Maurice National Park*, du *Planning Division* de Parcs Canada à Ottawa, daté du mois de mars 1970, fait état des mêmes prédictions. En conclusion du rapport, les auteurs estiment que les profits du parc proviendraient de deux sources principales, soit les dépenses gouvernementales, qui pourraient, pour les cinq premières années d'exploitation, s'élever à huit millions de dollars et les dépenses touristiques, qui pourraient atteindre « *a conservative estimate of [...] \$5.4 millions*<sup>50</sup> », ceci en se basant sur une projection de 1 500 000 visiteurs par année.

Parcs Canada réfère de façon récurrente aux parcs de l'Ouest canadien ou des Maritimes pour illustrer aux élites locales ce que pourrait être un parc national canadien dans leur région. Avec l'appui de Parcs Canada, les comités de promotion du parc national en Mauricie organisent d'ailleurs de nombreuses visites dans ces parcs. En juillet 1969, un groupe d'hommes d'affaires de Shawinigan et de Grand-Mère, dirigé par des membres du *Comité central du parc en Mauricie*, visite le parc national du Cap-Breton. Un membre de cette délégation, Guy Tremblay, explique à la presse locale que « la visite de ce parc national stimulera l'ardeur de nos concitoyens et ce qu'ils y verront leur donnera une bonne idée de ce que pourrait être notre parc national<sup>51</sup> ». L'article de presse qui couvre cette première visite fait mention d'une rencontre des membres de la Chambre de commerce mauricienne avec leurs homologues de la *Board of Trade* néo-

<sup>49</sup> ANC, RG22, 1229, 321-1, 3, *Prévisions sur l'effet économique d'un parc en Mauricie*, 26 février 1970. (Il souligne).

<sup>50</sup> PC-CSQ, *Economic Aspects of the Proposed St. Maurice National Park, March 1970*, p. 1.

<sup>51</sup> « Le parc national : importante délégation en Nouvelle-Écosse lundi et mardi », *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère*, 16 juillet 1969.

écossaise. Ces derniers affirment que le parc du Cap-Breton représente « 20 % de leur chiffre d'affaires <sup>52</sup> ». Un directeur de banque néo-écossais avoue même au journaliste couvrant l'évènement qu'il « expédiait des millions de dollars américains » dépensés chaque année au parc du Cap-Breton et dans ses environs. À son retour en Mauricie, ce journaliste demande à un banquier mauricien de commenter ce point. Le banquier lui répond « n'avoir jamais expédié d'argent américain, au contraire, il doit régulièrement en faire venir ». Ce journaliste estime aussi que l'île du Cap-Breton offre des similitudes avec la région mauricienne. Selon lui, « avant l'exploitation du parc [...], le chômage était un problème crucial, la situation économique était très faible » dans cette partie de la Nouvelle-Écosse. Il conclut son article avec une prévision sur l'affluence « plus qu'optimiste » d'une « vingtaine de millions » de visiteurs par année au futur parc de la Mauricie, vu la situation privilégiée de la région, à la porte des villes de Montréal et de Québec et des frontières américaines.

Une autre visite de parcs fédéraux a lieu en mai 1971. Plus important que le précédent, ce voyage réunit 94 Mauriciens membres de divers groupes économiques et touristiques pour une visite de cinq jours dans les parcs de Jasper et de Banff (Figure 7) <sup>53</sup>. Pour le journaliste qui accompagne la délégation mauricienne, ce voyage doit permettre à « ces Mauriciens dynamiques dans la force du mot » de voir « ce qu'est un parc national » et « de mieux orienter leurs investissements à la suite de la création du

---

<sup>52</sup> « Que voudrait dire au point de vue économique et touristique un parc national en Mauricie », *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère*, 24 septembre 1969.

<sup>53</sup> Gilles Trudel, « Quatre-vingt-quatorze Mauriciens sont partis ce matin pour l'Ouest », *Le Nouvelliste*, 20 mai 1971.



parc<sup>54</sup>». Cette visite doit en outre sensibiliser la population mauricienne « au travail entrepris pour créer une mentalité touristique chez nous en fonction de notre parc national ».



**Figure 7.** Visite d'une délégation mauricienne dans les parcs de l'Ouest canadien  
 Source : *Le Nouvelliste*, 27 mai 1971.

Ce voyage marque de manière très forte les membres de la délégation. Voulant probablement reproduire le pittoresque qu'ils ont pu observer dans les lieux de villégiature que sont Banff et Jasper, ils mettent sur pied une grande campagne d'embellissement de la région mauricienne à leur retour. Selon un article du *Nouvelliste*, les élites économiques locales considèrent maintenant le tourisme « comme l'unique

<sup>54</sup> Gilles Trudel, « Quatre-vingt-quatorze Mauriciens sont partis ce matin pour l'Ouest », *Le Nouvelliste*, 20 mai 1971.

planche de salut<sup>55</sup> » de la région. Conséquemment, elles cherchent à établir une « mentalité touristique au niveau régional » en Mauricie et invitent les villes périphériques à se faire belles et invitantes pour la manne touristique qui doit affluer au parc. Les comités du parc mettent ainsi sur pied, au mois de mai 1972, une semaine d'embellissement<sup>56</sup>. Selon un article de la presse locale, cet événement doit permettre « l'unification des forces de nos élites pour enrayer les laideurs dans nos localités et travailler ensemble à l'embellissement<sup>57</sup> ». Cette campagne pour l'embellissement est un véritable branle-bas de combat. Dans une assemblée municipale, un citoyen suggère par exemple, de façon « très opportune », mais « pas réalisable » selon le conseil municipal, d'obliger « les gens qui retirent des prestations d'assurance chômage ou de bien-être social à travailler pour la collectivité » dans cet effort d'embellissement<sup>58</sup>. Une compagnie forestière qui œuvre dans la région, la Consolidated-Bathurst Ltée, promet quant à elle de « livrer gratuitement 1 000 arbres aux associations qui en feront la demande ». Certains individus offrent de « ramasser les vieilles automobiles abandonnées » qui se trouvent sur les abords des routes ou de nettoyer les bords de la rivière Welsh, dans le parc Saint-Joseph. Le conseil municipal de Saint-Gérard-des-Laurentides vote quant à lui un règlement pour « protéger la municipalité contre toute construction qui pourrait gêner la venue de constructions désirables et peut-être ainsi entraver l'avenir touristique » de la région<sup>59</sup>.

---

<sup>55</sup> « 'Il importe de créer une mentalité touristique dans la région' », *Le Nouvelliste*, 19 mai 1971.

<sup>56</sup> Pierre-André Hamel, « Campagne d'embellissement régionale », *Le Nouvelliste*, 13 avril 1972.

<sup>57</sup> PC-ON-BCC, C-8320-6/L1, *Campagne d'embellissement, troisième réunion*, 13 avril 1972.

<sup>58</sup> « Date limite : 9 jours », *Le Nouvelliste*, 20 mai 1972.

<sup>59</sup> Rénald Massicotte, « Les constructions indésirables seront bannies : nouveau règlement de construction très sévère à Saint-Gérard », *Le Nouvelliste*, 28 avril 1971.

Les voyages et les prédictions économiques fondées sur les exemples des parcs de l'Ouest et des Maritimes rendent les élites locales particulièrement sensibles à l'idéal scénique des parcs nationaux canadiens. C'est un parc « à la Banff » qu'elles ont en tête pour la Mauricie. Les nombreux articles de la presse locale qui font la promotion du pittoresque des « beautés naturelles » de la Mauricie le confirment, une presse que le ministre Chrétien ne manque d'ailleurs pas de remercier personnellement pour son travail « d'éducation<sup>60</sup> ». Un article de *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère* de février 1970 est représentatif de cette formation populaire à la « culture des parcs » de Parcs Canada. Selon cet article :

La principale vertu d'un parc est sa beauté naturelle; c'est ce qu'il importe de préserver [...]. Les qualités requises d'un territoire [à être conservé doivent] d'abord compter parmi les plus beaux paysages et posséder des caractéristiques uniques à l'échelle du pays dans les domaines de l'esthétique, de la géographie ou de la géologie; ou contenir des spécimens remarquables de flore et de faune d'intérêt national ou bien offrir des possibilités exceptionnelles pour la détente en plein air et le délasserement en pleine nature<sup>61</sup>.

Dans un discours adressé au Comité du parc national en Mauricie, le ministre Chrétien confirme quant à lui l'intérêt de Parcs Canada pour le pittoresque mauricien. Il affirme que :

[...] dans une région splendide comme celle-ci, je n'ai pas besoin de vous convaincre des mérites de la conservation et des joies de la récréation en

---

<sup>60</sup> Dans une lettre à un quotidien local, le ministre Chrétien souligne que « le parc ne serait pas aujourd'hui une réalité si l'opinion populaire n'avait pas été formée et éduquée à l'aide de votre journal ». In ANC, RG 22. 1229. 321-1. 2, Chrétien au directeur du *Courier de Lavolette de Grand-Mère*, 9 octobre 1970.

<sup>61</sup> « Qu'est-ce qu'un parc national », *La Voix de Shawinigan-Grand'Mère*, 25 février 1970.

pleine nature. La région de la Mauricie possède autant de paysages pittoresques que les plus beaux parcs nationaux que j'ai visités. [Il n'y a] pas besoin non plus d'insister sur les avantages économiques que la Mauricie tout entière retirerait de la création d'un parc national, ainsi que de son association au réseau des parcs nationaux du Canada [...]. Tout comme ceux de Kootenay, Kejimikujik, Yoho, Banf, Jasper, et tous les autres, votre parc national célébrera la beauté et la grandeur de notre pays<sup>62</sup>.

Avant même sa construction, le parc national de la Mauricie est donc une réalité touristique bien tangible et déjà intégrée au prestigieux réseau de Parcs Canada. Une fois encadrées par l'agence fédérale, les « beautés naturelles » de la Mauricie doivent rendre cette région tout aussi populaire, pittoresque et lucrative que le sont devenus l'Ouest canadien et les Maritimes grâce à la présence des parcs de Banff et du Cap-Breton.

## CONCLUSION

Ce chapitre montre que le mandat traditionnel des parcs nationaux canadiens de faire rayonner la « beauté et la grandeur » du pays est toujours actif lors des premières années du projet d'un parc national en Mauricie. Véhiculé par Parcs Canada depuis les premiers parcs nationaux de l'Ouest canadien, l'idéal de nature sauvage influence encore subtilement les discours promotionnels de l'agence lors de la mise en forme du projet d'un parc en Mauricie. Dans une intervention au Comité permanent des affaires indiennes, le 14 août 1973, le ministre Chrétien confirme ce point lorsqu'il spécifie que :

---

<sup>62</sup> PC-CSQ, *L'aménagement d'un parc en Mauricie*, 24 mars 1971, p. 5-6.

[...] la politique des parcs nationaux s'occupe principalement de choisir des parcs non pas en raison des besoins fonctionnels des gens, mais surtout pour la préservation de la beauté naturelle qu'il y a dans le parc. C'est là notre premier critère<sup>63</sup>.

En mettant l'accent sur les « beautés naturelles » de la Mauricie, Parcs Canada cherche à créer la symbolique traditionnelle des parcs dans l'imaginaire local mauricien.

Or, cette recherche des « beautés naturelles » ne suffit pas pour rendre concret l'idéal de nature sauvage des parcs canadiens en Mauricie. En 1970, la région mauricienne offre une histoire industrielle et récréative toujours bien présente dans le paysage. Fait de chasse, de pêche et d'exploitation forestière, ce territoire humanisé est singulièrement antithétique à l'idéal traditionnel des parcs nationaux canadiens. La campagne d'embellissement évoquée plus haut montre bien la nécessité d'une révision du paysage local pour répondre à l'idéal des parcs nationaux canadiens. L'agence fédérale mobilisera alors l'écologie scientifique pour présenter l'histoire de ce territoire hybride, en partie humanisé, en partie sauvage et naturel. La réinterprétation scientifique du paysage permettra à Parcs Canada d'effacer les dimensions humaines de la territorialité mauricienne qui contredisent l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens.

---

<sup>63</sup> Jean Chrétien, Comité permanent des Affaires indiennes, 14 août 1973, cité dans Hélène Jacques, « Le processus de prise de décision en matière d'aménagement de parcs au Québec », mémoire de maîtrise, Université Laval, 1980, p. 5.

## CHAPITRE 3

### Des « beautés naturelles » au Précambrien : l'objectivation scientifique des paysages mauriciens

#### INTRODUCTION

Dès les premières années à partir desquelles Parcs Canada entreprend d'établir un parc en Mauricie, l'agence fédérale présente les « beautés naturelles » de la région mauricienne comme une réalité tangible et incontournable. Le ministre Jean Chrétien et les agents de Parcs Canada confirment à la population locale que les paysages de la Mauricie sont dignes d'être représentés dans le réseau prestigieux des parcs nationaux canadiens. L'activité principale de l'agence de 1969 à 1970 est de promouvoir cette idée d'un parc pittoresque pour la Mauricie. Pendant ces années, Parcs Canada présente aussi l'attrait touristique des « beautés naturelles » mauriciennes comme un levier économique certain pour cette région aux prises avec des difficultés économiques. La plupart des discours promotionnels de Parcs Canada font en effet état de retombées économiques substantielles dès la mise en place du parc. Selon le ministre Chrétien, c'est un parc national « comme ceux de Kootenay [...], Banf, Jasper et tous les autres<sup>1</sup> » que Parcs Canada cherche à implanter en Mauricie. Ce parc doit permettre à la région mauricienne de sortir du marasme économique qui l'accable.

---

<sup>1</sup> PC-CSQ, Jean Chrétien, *L'aménagement d'un parc en Mauricie*, 24 mars 1971, p. 5-6.

Par cette activité promotionnelle, Parcs Canada cherche à inscrire l'idéal du pittoresque scénique des parcs nationaux canadiens dans l'imaginaire local mauricien. Or, lors de son ouverture en 1971, le parc ne dispose d'aucune infrastructure d'accueil, si ce n'est quelques terrains de camping près des entrées principales. Parcs Canada doit maintenant concrétiser son idéal du pittoresque sauvage sur le territoire mauricien. Ce travail de matérialisation de l'idéal de nature sauvage est substantiel et complexe dans le cas du parc de la Mauricie. Le territoire mauricien offre des paysages singulièrement contrastés avec les représentations traditionnelles de Parcs Canada. Entièrement situés sur la large formation géologique du Bouclier canadien, les écosystèmes du parc sont composés de grandes forêts de conifères, d'un important réseau lacustre et d'une multitude de marais et autres milieux humides (Figure 8). Ces composantes sont absentes du réseau des parcs nationaux canadiens. De plus, ces écosystèmes supportent depuis des siècles une industrie forestière active en Mauricie. Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, différentes compagnies forestières utilisent ce territoire et en exploitent, outre le bois, les ressources hydrauliques pour la production d'électricité ou le flottage du bois. Parallèlement à cette exploitation forestière, de nombreux clubs de chasse et pêche utilisent le territoire mauricien à des fins récréatives. Ces derniers exploitent les ressources fauniques du territoire et transforment le milieu biogéophysique, en construisant des barrages, par exemple, pour élever le niveau de certains lacs ou en ensemençant des espèces piscicoles dans les lacs et les rivières.



**Figure 8. Forêt typique du parc de la Mauricie, à l'automne**

Source : Chantale Cossette, Students & Post-docs in Respiration Photo Competition, 2004.

Comment, dès lors, l'agence Parcs Canada réussit-elle à attribuer à ce type de paysages humanisés une valeur récréotouristique, pittoresque et sauvage équivalente à celle des autres parcs du réseau? C'est en recourant à la science de l'écologie que Parcs Canada créera en Mauricie cette image traditionnelle de la nature sauvage des parcs canadiens. Au moyen de concepts tirés de l'écologie scientifique, Parcs Canada transformera les marais, les lacs et les forêts de la région mauricienne en icônes exemplaires du « plateau précambrien du Bouclier Canadien » et des « forêts subboréales de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent ». En moins d'une décennie, le parc de « beautés naturelles » promu par le ministre Chrétien deviendra un



exemple typique d'une des trente-neuf « régions physiographiques » que Parcs Canada utilise à partir de 1972 pour représenter le paysage national.

Si Parcs Canada promeut cette représentation scientifique du paysage comme allant de soi<sup>2</sup>, cette interprétation scientifique du territoire est cependant le produit d'une sélection d'éléments précis du paysage mauricien. À partir des données colligées dans le cadre d'inventaires géologiques, fauniques ou floristiques, les scientifiques de Parcs Canada définissent ce que doit être l'« histoire naturelle » officielle du parc de la Mauricie. Cette représentation officielle de l'histoire naturelle et culturelle du parc gomme certaines dimensions du passé industriel et récréatif de cette partie de la Mauricie. Par des cartes des domaines bioclimatiques du parc ou par des plans de zonage sur la protection écosystémique du territoire réservé, l'écologie scientifique a en effet la capacité de mettre en abstraction les paysages mis en parc et d'en simplifier la complexité sociale<sup>3</sup>. Parcs Canada se sert de ces abstractions scientifiques pour effacer une territorialité contraire, à bien des égards, à l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens.

Ce deuxième chapitre analyse les modalités de cette réinterprétation scientifique du paysage mauricien. La première partie du chapitre décrit brièvement l'histoire industrielle et récréative du territoire sur lequel prend forme le parc national de la

---

<sup>2</sup> Lothian, *A Brief History...*, *op. cit.*, p. 141.

<sup>3</sup> Paige West, James Ingoc et Dan Brockington, « Parks and Peoples: The Social Impact of Protected Areas ». *Annual Review of Anthropology*, 2006, vol. 35, p. 260 et suivantes.

Mauricie. J'y présente les différentes activités forestières et cynégétiques qui façonnent le paysage du futur parc. L'analyse des plans directeurs qui ponctuent le développement du projet démontre, en deuxième partie, le rôle de l'écologie scientifique dans la construction de l'histoire naturelle et culturelle du parc de la Mauricie.

### **1. Un paysage humanisé : exploitation des ressources forestières et fauniques en Mauricie.**

Quoiqu'en disent les documents officiels qui soulignent avec insistance la nature sauvage du parc de la Mauricie<sup>4</sup>, le territoire sur lequel ce dernier s'établit porte clairement l'empreinte d'une histoire industrielle et récréative, au demeurant toujours bien présente en 1970. C'est notamment le cas de l'exploitation forestière qui constitue un des piliers de l'économie régionale depuis la construction du premier camp forestier en 1830 par Edward Grieve<sup>5</sup>. Une compagnie forestière en particulier, la Consolidated-Bathurst ltée, exploite jusqu'à la fin des années 1960 des concessions forestières et des terres privées qui, ensemble, forment la presque totalité du site du futur parc (Figure 9).

---

<sup>4</sup> Lothian, *op. cit.*, p. 141.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 142.



Figure 9. Exploitations et tenures des terres avant 1972 sur le territoire du parc national de la Mauricie, 1959-1972. En jaune, les concessions forestières provinciales de la Consolidated-Bathurst (CB) ; en brun, les terres privées de la CB (la plantation de Grand-Mère); en blanc, au sud-ouest du parc, les terres de la Domtar.

Source : Grand-Mère, Consolidated-Bathurst Itée, Université du Québec à Trois-Rivières, cartothèque, +615.43GCRKIN (Q) CaQTU.

Outre les concessions des terres de la Couronne régies par le gouvernement provincial et un territoire de 26 km<sup>2</sup> obtenu du gouvernement fédéral sous forme de terres privées, cette compagnie gère aussi une forêt expérimentale de 15 km<sup>2</sup>, créée en 1918 par le Service canadien des forêts<sup>6</sup>, et une plantation d'épinettes, mise en place par

<sup>6</sup> Lothian, *op. cit.*, p. 142.

la papetière La Laurentide en 1915<sup>7</sup>. La Consolidated-Bathurst utilise aussi des portions des rivières Mattawin et Saint-Maurice – qui formeront, ensemble, une partie des limites nord-est du parc – pour le flottage du bois<sup>8</sup>. Elle exploite également des barrages pour réguler le niveau de certains lacs. Finalement, une autre compagnie forestière oeuvrant dans la région, la Domtar, exploite une concession forestière dans la partie sud du bassin versant du lac Wapizagonke.

Les traces de cette exploitation forestière sont toujours bien visibles en Mauricie à la fin des années 1960. Le premier plan directeur du parc de 1971 indique en effet que :

[...] visitors strolling through paths might have the impression that the forest is considerably disturbed, even dilapidated, for he will have access only to the areas more recently affected by logging<sup>9</sup>.

L’empreinte de cette exploitation forestière est d’autant plus visible qu’un vaste réseau routier assure l’accès au territoire. Avec l’approbation des compagnies forestières, la population locale se sert de ces chemins forestiers pour se rendre au cœur de la forêt, afin d’y pratiquer la chasse et la pêche. Plusieurs clubs de chasse et pêche investissent massivement ce territoire depuis 1883, date de création du premier club

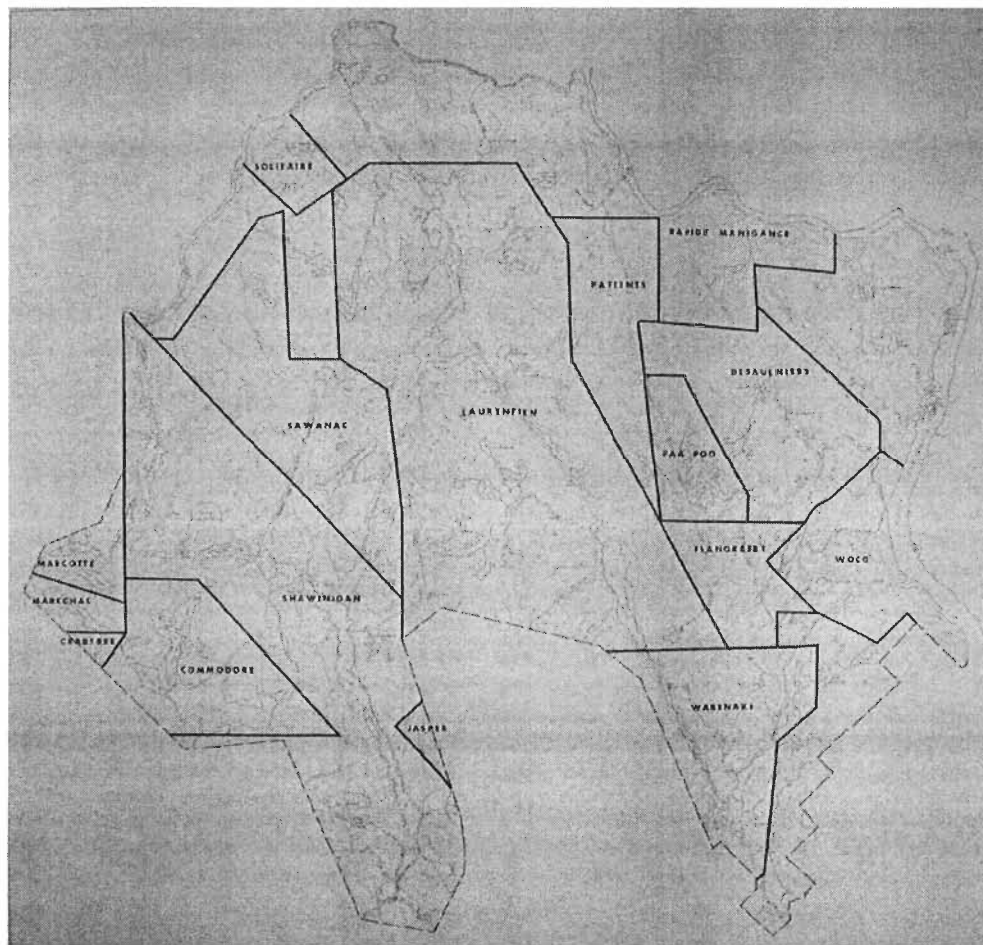
---

<sup>7</sup> Cette dernière est aujourd’hui connue comme la « plantation de Grand-Mère ». Lothian, *op. cit.*, p. 135.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>9</sup> SEREQ. *La Mauricie National Park*, 1971, p. 27.

privé sur ces terres, le Shawinigan Club<sup>10</sup>. Ces clubs détiennent des terres sur le territoire du parc (Figure 9) et en exploitent les ressources cynégétiques jusqu'aux années 1970, période où le gouvernement du Québec entreprend la nationalisation de ces terrains privés pour en faire des zones d'exploitation contrôlées (ZEC)<sup>11</sup>.



**Figure 10. Carte des clubs de chasse et pêche qui se partagent le territoire du parc avant 1970.**  
 Source : Parcs Canada, Aménagement et exploitation faunique antérieurs à la création du parc national de la Mauricie (1970), Service de la conservation et des ressources naturelles. 1979. p. 4-5.

<sup>10</sup> SÈREQ, *op. cit.*, p. 141; Jérémy Pringault, « Le parc national de la Mauricie : mise en valeur d'un espace protégé dans la perspective du développement durable », mémoire de maîtrise, France. Université de Caen, 1994. p. 67.

<sup>11</sup> Paul-Louis Martin, *op. cit.*, p. 170; Serge Gagnon, *op. cit.*, p. 295.

Ces clubs de chasse et de pêche sont très populaires en Mauricie. Sur les quelque 450 clubs privés de la région à la fin des années 1960<sup>12</sup>, 16 se partagent le territoire du futur parc<sup>13</sup>. Au fil de leur histoire, ces clubs laissent de nombreux bâtiments et camps de chasse sur le territoire. Ces infrastructures meublent toujours les paysages du futur parc en 1970. Les rapports hebdomadaires des surintendants du parc indiquent que des travaux de nettoyage visent précisément à les éliminer. Selon un de ces rapports, ce n'est seulement qu'en 1973 que les derniers :

[...] déchets ont été enlevés et les débris d'un vieux moulin à scie ont été enlevés et brûlés et les dépotoirs d'anciens clubs ont été nettoyés. Au secteur Wapizagonke, le dépotoir du Club Shawinigan, où les déchets étaient accumulés depuis plus de cinquante ans, a été complètement vidé [...]. Au lac Wapizagonke, tous les camps du club Shawinigan ont été démolis et brûlés à l'exception d'un garage [...]. Les cinq camps du club Désaulniers ont été démolis et brûlés [...]. Les camps à l'extrémité ouest du lac Maréchal sont démolis et brûlés et au lac Waber, il ne reste des camps de la Consolidated-Bathurst que la section qui sert de bureau de chantier<sup>14</sup>.

En plus de ces bâtiments, les traces que laissent ces clubs résultent de travaux d'aménagement et d'amélioration entrepris dans le cadre de leurs activités cynégétiques, comme les barrages construits pour réguler le niveau des lacs ou pour empêcher l'accès aux espèces piscicoles indésirables<sup>15</sup>. Un rapport de Parcs Canada en 1979 sur les usages antérieurs à la création du parc indique que, en 1960, le club Woco fait construire un barrage à « la décharge du lac Bouchard » pour prévenir le passage des catostomes noirs

<sup>12</sup> Royal St-Arnaud. « La Mauricie est la région la plus importante au domaine forestier ». *Le Nouvelliste*, 17 septembre 1971.

<sup>13</sup> PC-CSQ, Thierry Bouin, *Aménagement et exploitation faunique antérieurs à la création du parc national de la Mauricie (1970)*. Service de la conservation et des ressources naturelles, 1979, p. vii.

<sup>14</sup> ANC, RG 84, 2344, C-1445-101/L1. 3. *Rapports semi-annuels des surintendants*, 24 mai 1973.

<sup>15</sup> Pringault, *op. cit.*, p. 67.

(*Catostomus commersonii*)<sup>16</sup>. D'autres clubs ont procédé à des expérimentations d'ensemencements d'espèces comme l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) ou le touladi (*Salvelinus namaycush*). Certaines de ces expériences remontent aussi loin que 1910, année où le Shawinigan Club a mené des ensemencements de ouananiche (*Salmo salar*)<sup>17</sup>. Ces clubs ont ainsiensemencé une vingtaine de lacs sur le territoire du futur parc, et ce, depuis le début du siècle<sup>18</sup>. Parmi les autres modifications du territoire apportées par ces clubs, notons que le club Laurentian a fertilisé, en 1947, deux de ses lacs avec sept tonnes de fertilisant phosphaté pour augmenter la taille des poissons. Ce même club a aussi tenté des plantations de riz sauvage (*Zizania aquatica*) dans trois de ses lacs pour favoriser la propagation du canard<sup>19</sup>.

Ces exemples montrent jusqu'à quel point divers acteurs ont occupé et modifié le territoire du futur parc. Une multitude d'acteurs locaux connaissent les paysages mauriciens et ils en convoitent les ressources naturelles pour des usages divers. Cette territorialité industrielle et récréative contredit certaines dimensions de la nature sauvage du parc de national de la Mauricie. Elle va jusqu'à en modeler les contours.

---

<sup>16</sup> Bouin, *op. cit.*, p. 47.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 47.

## 2. La nature sauvage sous tension : pressions récréatives et industrielles

À partir des années 1950, des chasseurs et des pêcheurs de plus en plus nombreux convoitent ce territoire réputé pour la richesse de ses ressources fauniques. À un point tel que cette popularité devient un problème pour les autorités fédérales lorsque prend forme le projet du parc de la Mauricie à la fin des années 1960. Pendant les quelques mois que dure le processus de transfert des terres publiques provinciales au gouvernement fédéral, les terres anciennement privées des clubs de chasse et pêche n'ont pas le statut légal d'aire protégée. Les chasseurs de la région envahissent alors massivement le territoire. En 1970, le directeur de Parcs Canada à Ottawa, John I. Nicol, reçoit à ce propos une lettre du sous-ministre à la conservation, J. H. Gordon, l'informant de son « grave concern with regard to the indications received that there could be a massive slaughter of game in the park by poachers<sup>20</sup> ». Un rapport hebdomadaire des surintendants du parc de 1971 confirme de plus que « plusieurs personnes se rendent dans la région de St.-Jean des Piles [sic] pour planifier leur chasse d'automne » et que « beaucoup de demandes de la part du public nous sont adressées pour obtenir le privilège de pratiquer la pêche à l'intérieur du Parc<sup>21</sup> ». Ce rapport indique par ailleurs que :

[...] des patrouilles intensives furent maintenues pendant le congé de la dernière fin de semaine, mais comme les Clubs privés avaient leurs barrières fermées, le public fut empêché de pénétrer à l'intérieur du Parc.

---

<sup>20</sup> ANC, RG 22, 1229, 321-1, 2, Gordon à Nicol, 23 septembre 1970.

<sup>21</sup> *Ibid.*, Rapport hebdomadaire des activités au Parc National de la Mauricie, 20 mai 1971.



En dépit de cela, beaucoup de curieux et de nombreux pêcheurs se rendirent quand même jusqu'au Lac Wapizagonke par la frontière Nord<sup>22</sup>.

De plus, cette utilisation récréative du territoire par les habitants locaux se fait en toute saison. Les rapports hebdomadaires indiquent que, en janvier 1972, « une circulation très dense de motoneiges a été constatée à la périphérie de même qu'à l'intérieur du parc<sup>23</sup> » et que, « à cause des conditions de neige, les motoneigistes se promènent un peu partout » dans le parc<sup>24</sup>.

L'inscription de ces usages récréatifs et industriels dans le paysage mauricien est telle qu'elle modèle les contours mêmes du futur parc national. Par exemple, le réseau routier établi depuis près d'un demi-siècle par l'industrie forestière fait partie intégrante du projet et détermine certains accès au parc. Une lettre du ministre Chrétien au président de la Consolidated-Bathurst Ltée., William Turner, indique en effet que Parcs Canada convoite certaines routes d'accès de la compagnie forestière. Le 31 mai 1971, Jean Chrétien informe Turner que :

[...] the boundaries of the Park [...] do not provide access to the south-east end of the Park because of the physical aspect of the lands in that area. The sole practical means of ingress to the Park is through that portion of land immediately adjacent to the south-east boundary owned, I understand, by your company<sup>25</sup>.

<sup>22</sup> ANC, RG 22, 1229, 321-1, 2, *Rapport hebdomadaire des activités au Parc National de la Mauricie*, 20 mai 1971.

<sup>23</sup> *Ibid.*, 5 janvier 1972.

<sup>24</sup> *Ibid.*, 23 mars 1972.

<sup>25</sup> ANC, RG 22, 998, 321-10, 1, Chrétien à Turner, 31 mai 1971.

Le ministre Chrétien demande donc à Turner de bien vouloir suspendre toute coupe de bois dans cette région, « since the area concerned will become the principal entrance to La Mauricie National Park [...] »<sup>26</sup>.

L'utilisation industrielle du territoire détermine aussi la limite nord-est du parc, formée des rivières Mattawin et Saint-Maurice. Lors d'une réunion en février 1971 entre Hydro-Québec, Parcs Canada et différents ministères provinciaux, dont le ministère des Terres et Forêts, le gouvernement du Québec demande à Parcs Canada que cette limite du parc prenne en compte l'avancée des eaux du Saint-Maurice lors de manœuvres techniques pour la production d'énergie hydroélectrique<sup>27</sup>. Référant aux droits acquis par des tiers (la Consolidated-Bathurst Ltée et Hydro-Québec) pour le flottage de bois et la production hydroélectrique sur ces rivières, la ministre du Tourisme du gouvernement libéral provincial, Claire Kirkland-Casgrain, estime que Québec ne peut honorer l'entente territoriale initiale signée par son prédécesseur unioniste, Gabriel Loubier, et le ministre Chrétien. Elle propose donc au ministre Chrétien de revoir les limites du parc de manière à ce que le gouvernement québécois « conserve la propriété du lit de ces deux rivières, tout au moins jusqu'à la ligne des hautes eaux modifiées » par les activités hydroélectriques. La province se verrait ainsi réservé le droit :

[...] d'élever si nécessaire le niveau des eaux des deux rivières, d'inonder par conséquent certaines parties du territoire et d'effectuer les travaux

---

<sup>26</sup> ANC, RG 22. 998, 321-10, 1, Chrétien à Turner, 31 mai 1971.

<sup>27</sup> ANC, RG 22, 1229, 321-1, 2, *Rapport hebdomadaire sur les activités du parc national de la Mauricie*, 26 février 1971.

nécessaires au flottage du bois, sur une lisière de terrain d'une certaine étendue à l'extérieur de la ligne des hautes eaux modifiées<sup>28</sup>.

Malgré son opposition à de telles pratiques dans ses parcs, Parcs Canada utilise cette demande à son avantage pour justifier l'adjonction d'un autre territoire provincial au sud du parc : les terres du lac La Pêche. Ce territoire est composé de forêts de feuillus propices à la récréation selon Parcs Canada<sup>29</sup>. Pour accélérer ces négociations et conclure le transfert des terres provinciales au gouvernement fédéral, Parcs Canada fait appel, pendant l'été 1971, au directeur des services légaux du ministère des Affaires indiennes, R.S. Davies. Après avoir analysé la situation, Davies écrit au directeur adjoint du parc, Pierre Franche, qu'il est évident que le gouvernement provincial n'a pas honoré les termes initiaux de l'entente et qu'il se trouve ainsi en défaut<sup>30</sup>. Il rappelle que Parcs Canada peut alors exercer une :

[...] considerable pressure on the Province to make good its default, so long as we continue to hold off the transferring to Quebec the administration and control of the Cap Tourmente lands which Hydro Québec urgently requires<sup>31</sup>.

Il faut savoir ici que les terres du Cap Tourmente, un milieu humide situé en aval de la ville de Québec sur les rives du fleuve Saint-Laurent et fréquenté par des oies blanches lors de leurs migrations saisonnières, constituent une réserve faunique

<sup>28</sup> ANC, RG 22, 998, 321-10, 1, Kirkland-Casgrain à Chrétien, le 8 mars 1971.

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> *Ibid.*, Davies à Franche, 12 juillet 1971.

<sup>31</sup> *Ibid.*

fédérale. En échange des terres provinciales mauriciennes, le gouvernement fédéral est prêt à céder une partie de la réserve faunique du Cap Tourmente au gouvernement provincial, qui les convoite pour la construction d'infrastructures hydroélectriques.

Les négociations aboutissent finalement au mois d'août 1971. Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (EER), Jean Marchand, et la ministre Kirkland-Casgrain conviennent que le ministère de l'EER débloque des fonds pour que le gouvernement provincial acquière un autre territoire fédéral, la « montagne d'Oka », pour en faire une réserve naturelle. En retour, indique Marchand dans une note, la province de Québec doit faire « l'achat du territoire du lac "La Pêche" pour le remettre ensuite au ministère de mon collègue, Monsieur Jean Chrétien<sup>32</sup> », et ce, sous deux conditions, soit que « le coût total de l'opération ne dépasse que peu ou pas le montant de 800 000 \$ pour l'achat du lac en question et que la participation de mon ministère à l'achat de la montagne d'Oka soit au plus égale à ce montant ». À la suite de cette entente, le 18 décembre 1971, le gouvernement libéral présente le projet de loi 288 visant la libération de ces terrains provinciaux pour l'établissement du parc national de la Mauricie. L'Assemblée nationale adopte le projet de loi le 12 mai 1972.

Ces négociations autour des contours du futur parc montrent que, plutôt que d'être « designed by Nature for the purposes of both conservation and recreation »

---

<sup>32</sup> PC-ON-BCC. C-8320-4/L1, Marchand à Kirkland-Casgrain, le 16 août 1971.

comme l'indique l'histoire officielle du parc national de la Mauricie<sup>33</sup>, ce territoire est l'objet de nombreux usages, courants et passés, qui s'opposent à l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens. Pour rendre conforme ce paysage humanisé à son idéal de nature sauvage et pittoresque, Parcs Canada doit réinterpréter l'histoire naturelle et culturelle de cette partie de la Mauricie. C'est par le discours de l'écologie scientifique que Parcs Canada réussit à évacuer certaines dimensions industrielles et récréatives de ce territoire. La deuxième partie du chapitre explicite ce point.

### 3. La réinterprétation scientifique de la territorialité mauricienne

La biologie et l'écologie scientifique tiennent souvent une place ambiguë dans l'activité des agences responsables des parcs nationaux<sup>34</sup>. Les scientifiques oeuvrant au sein de ces agences doivent composer avec des impératifs économiques, industriels ou touristiques tout en veillant à produire des connaissances originales. Ce double mandat d'utilisation récréative des parcs et de protection de leurs ressources naturelles crée des tensions entre les agences gouvernementales et les scientifiques à leur emploi. Dans sa monographie sur l'histoire du National Park Service américain, l'historien Richard W. Sellars montre que les impératifs touristiques des années d'affluence après la Seconde

---

<sup>33</sup> W. F. Lothian, *A brief history...*, *op. cit.*, p. 141.

<sup>34</sup> Thomas R. Dunlap, « Wildlife, Science,... », *loc. cit.*; Thomas R. Dunlap, « Ecology, Nature,... », *loc. cit.*; Alan MacEachern, *loc. cit.*; Richard West Sellars, *op. cit.*; Gerald Killan et George Warecki, « J. R. Dymond and Frank A. Macdougall: Science and Government Policy in Algonquin Provincial Park, 1931-1954 », *Scientia Canadensis*, 1998, vol. 22, no. 51, p. 131-156

Guerre mondiale supplantent les mandats de protection écologique des parcs nationaux américains à cette époque<sup>35</sup>.

Dans le cas du parc national de la Mauricie, Parcs Canada mobilise aussi l'écologie scientifique pour des impératifs touristiques plutôt que pour l'avancement des connaissances. Lorsque le directeur du département de Chimie-Biologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières écrit, par exemple, au ministre Chrétien, en octobre 1970, pour lui proposer « l'installation d'une station biologique à proximité ou sur le territoire du parc à des fins de contrôle, d'enseignement et de recherches<sup>36</sup> », le ministre réfère à la Politique des parcs de 1969 pour refuser<sup>37</sup>. Jean Chrétien argue qu'« il va sans dire que les parcs nationaux ne sont pas établis principalement pour la recherche scientifique<sup>38</sup> » et que la seule recherche permise doit se limiter à « l'observation des conditions naturelles, sans mener au prélèvement de spécimens et à la manipulation de l'environnement ». Effectivement, l'article 4 de la Politique des parcs de 1969 spécifie que « la fin principale d'un parc national doit ressembler à celle d'un musée ou d'une galerie d'art<sup>39</sup> ».

---

<sup>35</sup> R. W. Sellars, *op. cit.*, p. 149 et suivantes.

<sup>36</sup> ANC, RG 22, 998, 321-10, 1, Lefebvre à Chrétien, 7 octobre 1970.

<sup>37</sup> L'article 9 de la *Politique des parcs nationaux* indique qu'« aucune recherche, sauf celle qui doit servir au parc lui-même, ne devra être poursuivie à l'intérieur de celui-ci si l'on peut trouver ailleurs un lieu propice à cet effet ». In Canada, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, *Politique des parcs nationaux*, Ottawa, Affaires indiennes et du Nord, Parcs Canada, 1969, p. 6.

<sup>38</sup> ANC, RG 22, 998, 321-10, 1, Chrétien à Lefebvre, 4 novembre 1970.

<sup>39</sup> Canada, *Politique des parcs nationaux*, 1969, *op. cit.*, p. 4.

Les travaux d'inventaire faunique du service d'interprétation du parc de la Mauricie confirment cette subordination de l'écologie scientifique à la promotion du spectaculaire pour le tourisme. Dans une note interne de 1971, le responsable des ressources naturelles au parc de la Mauricie, Pierre Desmeules, avise le bureau central d'Ottawa que des :

[...] considerations should be given to attempting to re-establish populations of fur-bearers such as marten, otter, and fisher. These species have decreased markedly and their re-establishment could be beneficial, although they are not as spectacular from a publicity point of view<sup>40</sup>.

Cette subordination de l'écologie scientifique au mandat traditionnel de Parcs Canada de faire briller les « beautés naturelles » du pays est observable tout au long des premières années de l'établissement du parc en Mauricie, spécialement dans l'élaboration des plans directeurs qui ponctuent sa mise en place. Ces plans directeurs encadrent le développement du parc et assurent son intégration harmonieuse dans le réseau des parcs nationaux canadiens. En plus de me permettre de situer la place et le rôle de l'écologie scientifique dans le projet du parc en Mauricie, l'analyse de ces plans me mène à révéler l'influence des représentations institutionnelles de Parcs Canada dans le façonnement des contours et des objectifs du parc. C'est spécifiquement par le biais de tels plans que Parc Canada accomplit la réinterprétation écologique des paysages humanisés de la Mauricie.

---

<sup>40</sup> PC-CN-BCC, C-98103L1, Desmeules à Lesaux, 26 janvier 1971.

### 3.1. Les plans directeurs comme outil de réinterprétation de l'histoire du territoire

Les plans directeurs sont des outils de gestion du territoire qui officialisent et rendent opératoires les représentations de la nature promues par une institution donnée<sup>41</sup>. Comme l'indique Louis Macchabée dans sa thèse sur les projets de parcs urbains à Montréal, le plan directeur précise « le choix des diverses propriétés et des composantes qui vont venir façonner l'espace à intervenir ». Ce plan est ainsi :

[...] une *représentation* spécifique de l'*environnement*, c'est-à-dire un modèle mental que partage un groupe d'acteurs donné à propos de l'organisation des dimensions sociales, physiques et biologiques d'un milieu donné<sup>42</sup>.

La thématique que propose Parcs Canada pour caractériser le parc national de la Mauricie, soit « L'Héritage laurentien », est l'une de ces représentations spécifiques de l'environnement. L'analyse de son élaboration met en lumière l'idéal de nature sauvage encore à l'oeuvre dans la construction de l'histoire naturelle et culturelle du parc national de la Mauricie.

Un rapport de visite d'un « spécialiste de l'interprétation » de Parcs Canada, R. C. Gray, révèle la genèse de cette thématique. Du 9 au 15 juin 1971, Gray visite le

---

<sup>41</sup> Louis Machabée, « La double nature de la nature : une analyse sociologique de la naturalisation des espaces verts en milieu urbain », thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 2002, p. 26.

<sup>42</sup> *Ibid.* Il souligne.



territoire du futur parc avec une copie de travail du plan directeur préliminaire conçu par la firme responsable de son élaboration, la Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec (SEREQ). Gray doit évaluer la qualité de ce plan directeur en fonction des « possibilités interprétatives » du territoire mauricien. Quoique globalement satisfait du travail de la SEREQ, il en critique certaines conclusions et estime que les concepteurs n'ont pas su reconnaître « the primary values inherent to this landscape<sup>43</sup> ».

Il précise que:

La Mauricie National Park is, at present, almost completely unspoiled in terms of prime wilderness lake and forest land located very near industrial centres of the lower St. Maurice valley. Granted, there are forests areas that have been logged, areas where logging has only recently ceased and sites of major logging camps (Consolidated Bathurst) still within the Park area. Still, the Park contains clear, unpolluted lakes of varied dimensions, wide zones of mixed forests, pure stands of hardwood, swamps, fresh-water marshes, streams, cascades, waterfalls, beaches, bogs, valleys and rivers; all the components of the natural wilderness of the Laurentian Shield<sup>44</sup>.

Gray poursuit en définissant plus clairement ce que les concepteurs de la SEREQ ne reconnaissent pas dans ce paysage. Selon lui :

[...] the outstanding feature of La Mauricie National Park is not its lakes and forests, or streams or waterfalls considered as separate land forms. The sum of these parts is more than their separate entities. It is the wilderness that makes La Mauricie National Park a vital addition to the system of National Parks in Canada. It is the wilderness that dictates the

---

<sup>43</sup> PC-ON-BCC, C-8320/L1, *La Mauricie National Park - Visit of the Interpretive Specialist R.C. Gray. June 9th to 15th, 1971, 25 juin 1971.*

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 9.

value system we must use when assessing priorities in this new National Park territory<sup>45</sup>.

En bref, conclut-il, « La Mauricie National Park is nothing less than a true “Laurentian Wilderness”<sup>46</sup> ». De cette prémisse, Gray critique l’aspect trop utilitaire du premier plan directeur. Ses remarques concernent spécialement le plan de zonage proposé par la SEREQ. Il propose ainsi de réduire « radicalement » les zones d’activité intensive de ce plan ou de les déplacer à des endroits plus appropriés (Figure 11). En parlant de la plantation de Grand-Mère située dans la partie sud-est du parc, Gray estime qu’« any campground development [should] be located in the spruce plantation zone since this is a completely artificial plant community<sup>47</sup> ». Il recommande aussi de changer le zonage des lacs Maréchal, Weber et Atikamac, à l’ouest du parc, pour les faire passer du type III, « Natural Environment Area », une sorte de zone tampon entre les zones d’activité récréatives intensives et l’« arrière-pays », au type II, « Wilderness Areas », une zone d’activité sans grand impact sur le milieu, comme la marche, le canot ou le camping dit « primitif ». D’après lui, « only then will the lake country of the southwestern portion of the Park be true wilderness and officialy considered as such<sup>48</sup> ».

---

<sup>45</sup> PC-ON-BCC, C-8320/L1, *La Mauricie National Park - Visit of the Interpretive Specialist...*, *loc. cit.*, p. 9.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>48</sup> *Ibid.*

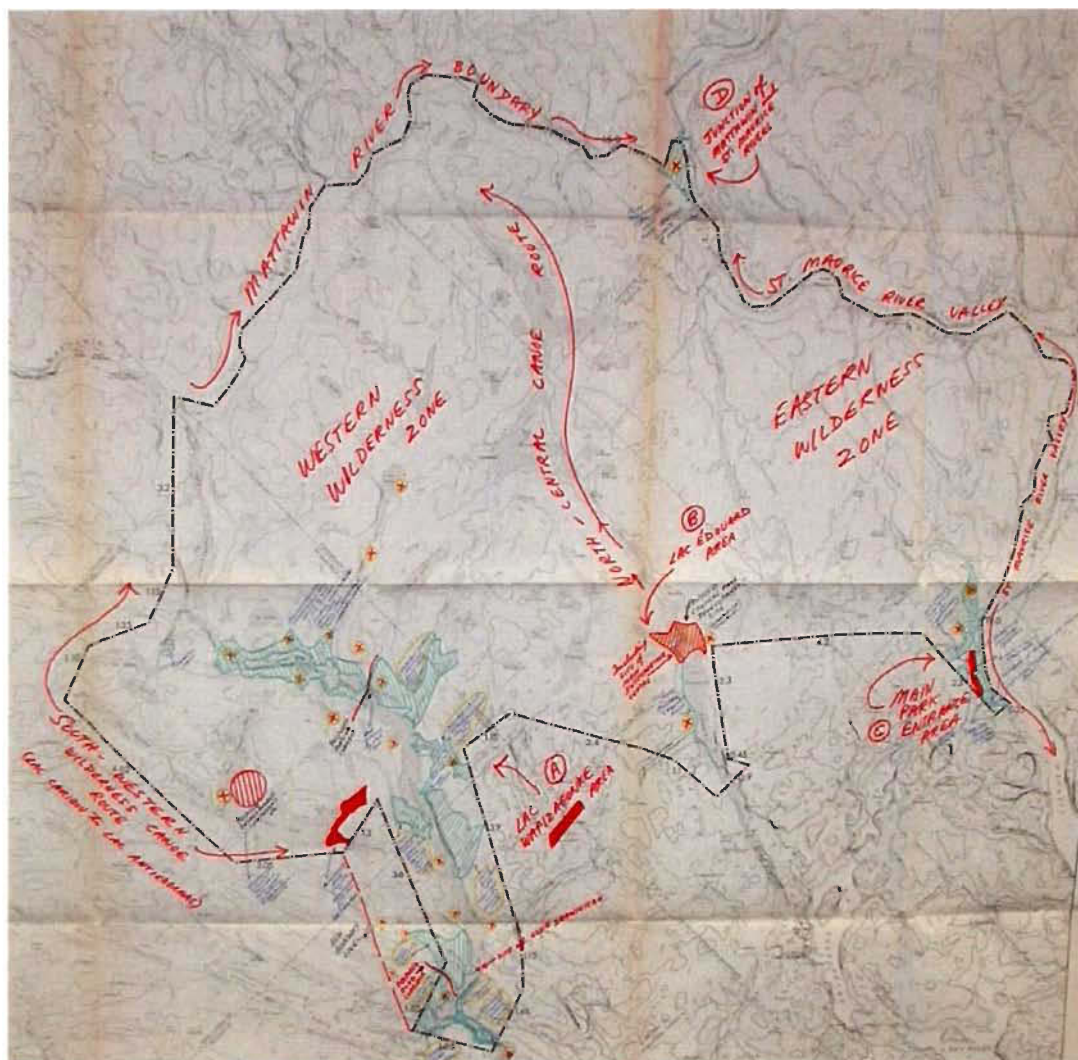


Figure 11. Détermination des zones de nature sauvage dans l'arrière-pays au parc national de la Mauricie.

Source : Parcs Canada, Bureau central de classement, C8373/L1, *Visit of interpretive specialist, R. C. Gray, June 9th-15th 1971.*

Cette critique de Gray, tout comme le plan directeur de la SEREQ, signale le caractère construit de la « true laurentian wilderness » emblématique du parc national de la Mauricie. Pour que les visiteurs puissent reconnaître cette « sauvagerie » typique des parcs nationaux canadiens, des plans de zonages officiels doivent préalablement la circonscrire et la nommer comme telle. En tant qu'outil de structuration du territoire, le

plan de zonage cristallise en quelque sorte cette représentation abstraite de la nature sauvage idéale des parcs nationaux. D'ailleurs, Parcs Canada tiendra compte des recommandations de Gray et les intégrera dans son second plan directeur provisoire de 1975<sup>49</sup>.

Ce nouveau zonage représentant l'« arrière-pays » sauvage du parc national de la Mauricie est la première étape de la reconstruction de l'histoire du paysage mauricien. Une seconde étape vise à transformer les lacs, les marais et les forêts exploités de cette partie de la Mauricie en parc de conservation scientifique. C'est en mobilisant des concepts de l'écologie scientifique que Parcs Canada réussit à concrétiser l'attrait scientifique du parc national de la Mauricie.

### **3.2. La matérialisation de l'idéal de nature sauvage par l'écologie scientifique**

En septembre 1972, Parcs Canada intègre le parc national de la Mauricie dans le nouveau plan d'aménagement du *Manuel de planification du réseau des parcs nationaux*. Ce manuel, qui s'inspire presque intégralement du *National Park System Plan* américain de 1970, vise à « formuler un plan assurant la création d'un réseau de Parcs nationaux qui serait un judicieux échantillonnage des paysages des attraits naturels

---

<sup>49</sup> PC-CSQ, Parcs Canada. *Plan directeur provisoire : parc national de la Mauricie*, 1975, p. 53.

du Canada<sup>50</sup> ». Un tel plan, indiquent les auteurs en introduction, « se doit d'être objectif et d'utiliser des critères que puissent accepter et comprendre tous les intéressés ». Par conséquent, le plan doit être « fondé sur les sciences naturelles et être dégagé de toute entrave politique ou sociale<sup>51</sup> ».

Ce passage est fortement programmatique. Ce manuel vise à intégrer tous les parcs nationaux du Canada dans une grille scientifique de gestion du territoire qui évacue les pratiques culturelles locales. Pour les dégager « de toute entrave politique ou sociale », Parcs Canada utilise le discours de l'écologie scientifique. En effet, le manuel propose l'intégration de tous les parcs nationaux canadiens dans une division territoriale établie en fonction de « régions naturelles » du Canada et de « thèmes d'histoire naturelle dignes d'être représentés<sup>52</sup> ». Ces thèmes font partie des « impératifs prioritaires » de Parcs Canada pour déterminer, après l'évaluation des « besoins de récréation en plein air » d'une région donnée, le choix de l'emplacement d'un futur parc national<sup>53</sup>. Parcs Canada définit ainsi trente-neuf « régions naturelles » qui englobent tout le territoire canadien (Figure 12)<sup>54</sup>.

---

<sup>50</sup> PC-CSQ, Parcs Canada, *Manuel de planification du réseau des parcs nationaux*, 1972, p. 3.

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Ces 39 « régions » sont encore en application dans le réseau des parcs canadiens.

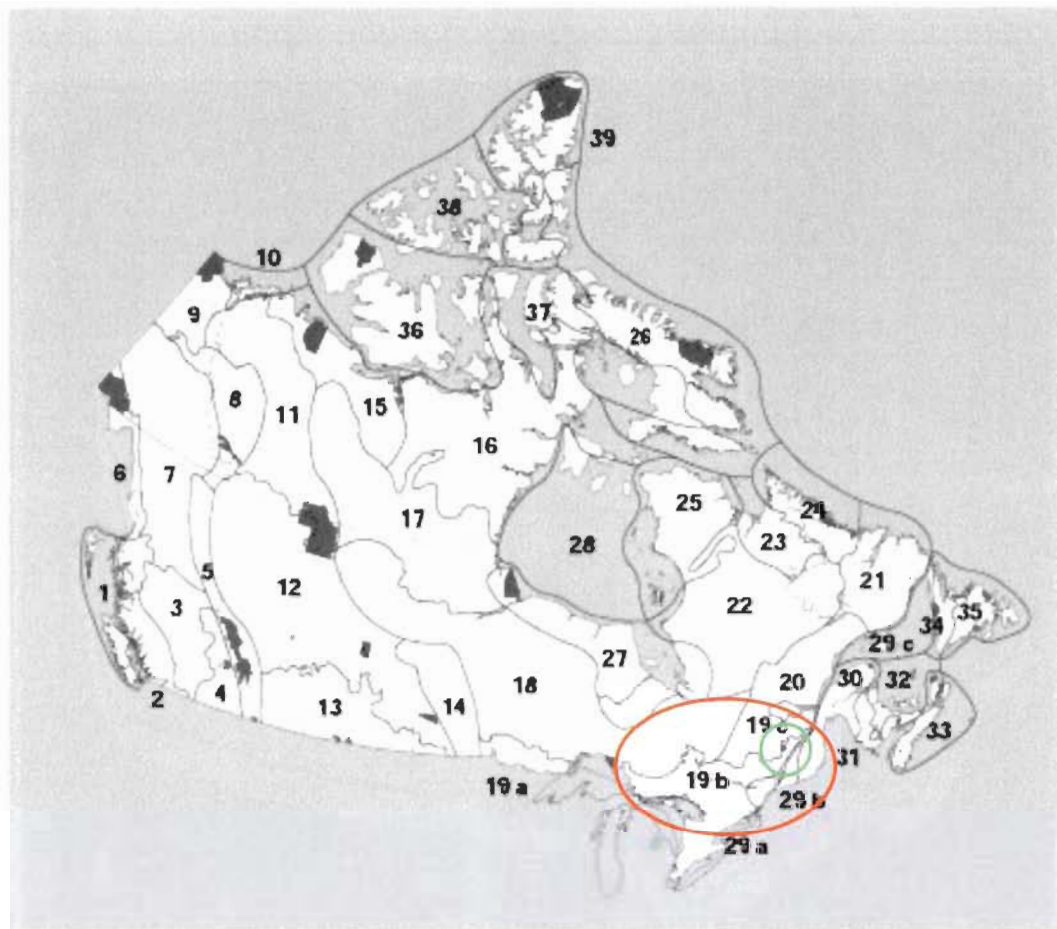


Figure 12. Les trente-neuf régions physiographiques du réseau des parcs nationaux canadiens. Le petit point vert indiqué par le cercle vert dans la région 19b est le parc national de la Mauricie. Source : *Plan de réseau des parcs nationaux*, 3e édition, [http://www.pc.gc.ca/docs/v-g/nation/nation1\\_f.asp](http://www.pc.gc.ca/docs/v-g/nation/nation1_f.asp) [septembre 2008]

Le manuel de 1972 désigne la région où se trouve le parc de la Mauricie comme celle dite du « Bouclier Canadien », également identifiée au numéro « 19 b-Centre de la région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs ». Le manuel caractérise cette « région naturelle » par une série de thèmes d'histoire naturelle sur la géologie et les écosystèmes, lesquels exprimeraient « l'essence même des régions naturelles<sup>55</sup> ».

<sup>55</sup> Parcs Canada, *Manuel de planification...*, *op. cit.*, p. 48.

Pour le parc de la Mauricie, le manuel identifie les thèmes suivants : le « Précambrien », « L'Âge des invertébrés primitifs » et les écosystèmes typiques de la « Région de la forêt des Grands Lacs et du Saint-Laurent, section 4a, Laurentides<sup>56</sup> ». C'est le regroupement de différentes « valeurs naturelles dignes d'être représentées dans le réseau des parcs nationaux<sup>57</sup> » qui forment ces thèmes. Pour le parc de la Mauricie, le manuel identifie la présence du Bouclier canadien, de chaînes de lacs et de cours d'eau, de la forêt des Grands-Lacs et du Saint-Laurent ou du « point de contact escarpé avec le centre des basses-terres du Saint-Laurent<sup>58</sup> » comme de ces « valeurs naturelles » représentatives de l'histoire naturelle du paysage mauricien.

Ce manuel met clairement de l'avant les « valeurs naturelles » du paysage comme étant l'intérêt premier des parcs nationaux. Conséquemment, ce manuel ne comporte aucune mention des usages locaux ou de l'histoire socioculturelle des paysages mis en parc. Le rapport annuel de l'année financière 1971/1972 confirme d'ailleurs cet effacement des dimensions anthropiques des territoires mis sous réserve lorsqu'il indique que la nouvelle gestion scientifique des parcs nationaux canadiens s'inspire :

du principe que le réseau des parcs nationaux doit protéger non seulement les régions uniques et caractéristiques du paysage canadien, mais également celles qui présentent des éléments physiques et biologiques typiquement canadiens<sup>59</sup>.

---

<sup>56</sup> Parcs Canada, *Manuel de planification...*, *op. cit.*, p. 107.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>59</sup> Parcs Canada, *Rapport annuel : Année financière 1971/1972*, 1972, p. 9.

Si Parcs Canada présente maintenant ses parcs nationaux par l'entremise de concepts tirés de l'écologie scientifique, l'agence fédérale subordonne toujours cette nouvelle interprétation scientifique du territoire à son mandat traditionnel de faire rayonner une nature sauvage où l'activité humaine est, par définition, absente<sup>60</sup>. À travers le manuel de 1972, Parcs Canada évacue les dimensions socioculturelles des trente-neuf régions physiographiques où se situent les parcs nationaux du Canada. Si l'agence reconnaît les traces d'une présence humaine passée, les caractéristiques anthropiques des écosystèmes protégés deviennent, au mieux, des artefacts du « musée » d'histoire naturelle que doivent être, selon la politique de Parcs Canada, les parcs nationaux<sup>61</sup>.

Une note interne du directeur de Parcs Canada à Ottawa illustre bien cet effacement des dimensions socioculturelles du paysage mauricien. Cette note révèle le choix du bureau central d'Ottawa quant au matériel présenté lors de l'ouverture officielle du centre d'interprétation du parc de la Mauricie, le 4 août 1972<sup>62</sup>. Après une visite à Ottawa du responsable du service d'interprétation du parc, Gilles Ouellette, le directeur de Parcs Canada, John I. Nicol, décide que « l'histoire naturelle » du parc présentée lors de l'exposition d'ouverture sera divisée en quatre sections thématiques, soit les « Hautes terres laurentiennes », la « Variété des types forestiers »,

---

<sup>60</sup> « The place where we are is the place where nature is not ». In Cronon, « The Trouble with Wilderness... », *loc. cit.*, p. 17.

<sup>61</sup> MacEachern. *op. cit.*, p. 3-4.

<sup>62</sup> Carole Pronovost, « Au parc national de la Mauricie : Inauguration d'un centre d'interprétation de la nature ». *Le Nouvelliste*, 5 août 1972.



« L'Environnement aquatique » et « l'Histoire humaine <sup>63</sup> ». Le directeur établit ensuite une collection d'objets caractéristiques pour chaque section thématique : des échantillons de gneiss et des photos de talus et d'eskers représentent les « Hautes terres »; une trentaine d'échantillons de noix, d'insectes et d'animaux empaillés pour la « Mosaïque de la faune »; une vingtaine de photos de poissons et des spécimens d'insectes lacustres pour le « Réseau aquatique ». Pour le dernier thème, l'« Histoire humaine », de la dizaine d'objets initialement proposés par Parcs Canada, comme des haches, des pieux de bûcherons et des sculptures d'un trappeur et d'un travailleur forestier, le bureau d'Ottawa ne retient que trois photos représentant un canot, un camp forestier et la drave, de même que quelques artefacts autochtones<sup>64</sup>.

Cette sélection montre que si le parc national de la Mauricie possède clairement une histoire géologique, floristique et faunique, son « Histoire humaine », elle, se limite à une présence humaine folklorisée par l'utilisation d'artefacts autochtones<sup>65</sup> ou de photos d'une activité industrielle et récréative que Parcs Canada considère comme révolue dans cette partie de la Mauricie.

---

<sup>63</sup> PC-ON-BCC, C-8333/L1, Nicol au directeur régional (région du centre), 1<sup>er</sup> février 1972.

<sup>64</sup> *Ibid.*

<sup>65</sup> Sur l'utilisation du folklore autochtone par les agences gouvernementales, voir : Tina Loo, « Making a Modern Wilderness: Conserving Wildlife in Twentieth-Century Canada », *The Canadian Historical Review*, 2001, vol. 82, no. 1, p. 101-103 et Patricia Jasen, « Tourism and Colonialism », in Patricia Jasen, *Wild Things : Nature, Culture, and Tourism in Ontario : 1790-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, p. 13 et suivantes.

## CONCLUSION

Au cours des premières années du projet, Parcs Canada transforme l'idée de la nature qu'elle associe au parc de la Mauricie. Les « beautés naturelles » promues depuis 1969 par le ministre Chrétien et les élites économiques locales se substituent peu à peu à d'autres concepts plus abstraits tirés de l'écologie scientifique. Par les plans directeurs qui officialisent cette réinterprétation scientifique, « l'histoire naturelle » du parc évacue les dimensions anthropiques du paysage mauricien qui sont contraires à l'idéal de nature sauvage promu par Parcs Canada.

Cette exclusion sélective des pratiques anthropiques s'inscrit dans la culture institutionnelle de Parcs Canada, laquelle idéalise la nature canadienne comme devant être sauvage et préservée des traces de l'activité humaine. Parcs Canada mobilise le discours de l'écologie scientifique et recrée un sublime naturel sur le territoire mauricien qui, faute de disposer de paysages scéniques grandioses comme ceux du parc Banff, doit faire l'objet d'une représentation scientifique pour correspondre à l'idéal de l'agence fédérale. Cette « scientification » du paysage mauricien est manifeste dans l'extrait suivant du plan directeur provisoire de 1975. Ce dernier affirme qu'un :

[...] survol du territoire du parc permet d'observer une grande homogénéité des éléments constituant le milieu biophysique. On remarque une dispersion égale des points intéressants qui peuvent être retenus comme potentiel d'interprétation. Cette uniformité se retrouve également au niveau de la comparaison et de l'évaluation des composantes entre elles. L'absence de grands écarts entre les éléments composant ce potentiel nous amène à accorder une attention particulière

aux regroupements naturels qui peuvent se faire à certains endroits. Pris sous un aspect plus global, plusieurs phénomènes isolés d'importance modérée peuvent former dans un même secteur un ensemble à fort potentiel d'interprétation<sup>66</sup>.

Plusieurs éléments de l'argumentation de mon mémoire se trouvent dans ce passage. L'intérêt pour les « points intéressants qui peuvent être retenus comme potentiel d'interprétation » révèle la sensibilité traditionnelle de Parcs Canada pour le sublime de la nature. Les montagnes Rocheuses, avec leurs « grands écarts » géologiques, sont ici la référence pour déterminer ce qui est « intéressant » dans le paysage canadien. Le plan directeur affirme que le territoire mauricien est dépourvu de ce genre de « grands écarts ». Prises isolément, les caractéristiques biogéophysiques du parc de la Mauricie, comme les marais ou les grandes forêts de conifères, sont des phénomènes « d'importance modérée », peu aptes à représenter l'idéal traditionnel de l'agence. À la recherche de nouveaux arguments pour justifier la présence du parc en Mauricie, Parcs Canada utilise la science de l'écologie pour créer un paysage scientifiquement spectaculaire et transforme le territoire mauricien en une « aire naturelle d'intérêt canadien ». Le moment clef de cette réinterprétation scientifique est l'intégration du parc dans le réseau « fondé sur les sciences naturelles » et dénué de considérations culturelles du manuel de planification de 1972. Le parc devient, à ce moment, un objet scientifique complètement détaché du terreau socioculturel qui le porte.

---

<sup>66</sup> PC-CSQ. Parcs Canada. *Plan directeur provisoire : parc national de la Mauricie*, 1975, p. 31.

Avec cette mise en abstraction de la territorialité mauricienne, l'agence Parcs Canada procède à l'implantation d'un idéal institutionnel qu'elle véhicule depuis plusieurs décennies. Comme analysé au chapitre précédent, cet idéal des parcs nationaux canadiens est né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'Ouest canadien. Il est caractérisé par une sensibilité particulière de Parcs Canada pour le « sublime sauvage » canadien. Cet idéal de nature sauvage est contraire, à bien des égards, à la territorialité mauricienne. Habitée à un rapport utilitaire au territoire, formé de divers usages industriels et récréatifs des ressources naturelles, la population mauricienne fait maintenant face à un parc aux symboles et aux usages nouveaux, lesquels insistent sur la contemplation du sublime scientifique du parc. La rencontre de ces deux représentations du territoire occasionne des tensions que j'analyse dans le prochain chapitre.

## CHAPITRE 4

### **Le parc national de la Mauricie : outil d'éducation et d'encadrement des pratiques locales**

#### INTRODUCTION

L'écologie scientifique joue un rôle clé dans l'implantation d'un parc national en Mauricie, car elle permet une relecture du paysage mauricien qui correspond à l'idéal de nature sauvage de Parcs Canada. Par des représentations de l'environnement tirées de cette discipline, l'agence fédérale exclut de l'histoire officielle du parc les dimensions anthropiques contraires à l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens.

Cette interprétation scientifique du paysage est nouvelle pour les habitants de la Mauricie en 1970<sup>1</sup>. Comme abordé au chapitre 2, l'idéal de nature sauvage de Parcs Canada puise ses racines dans le contexte géographique et social des premiers parcs de

---

<sup>1</sup> Le lecteur aura remarqué l'absence d'une quelconque présence autochtone dans mon histoire du parc national de la Mauricie. Elle n'est pas volontaire. Les thématiques actuelles du parc comportent de nombreuses références à l'histoire autochtone locale, comme sur la présence des Attikameks. Aussi m'attendais-je à ce que des acteurs autochtones soient présents lors de la mise en place du parc en 1970. Or, la seule information que j'ai pu trouver à cet effet est une note interne d'Ottawa concernant une réunion des membres de l'Association des Indiens du Québec, en septembre 1970. Cette note souligne que :

There was a complaint that the Indians of Quebec Association were not consulted when the Forillon Park and the Mauricie Park were created. Agreements between the Quebec Government and the Federal Government were signed without the knowledge of the Association. The Indians claim that they have some rights in these territories and that they should have been consulted.

<sup>1</sup> ANC, RG 22. 998, 321-10. 1, Couture à Smith, 15 septembre 1970.

l'Ouest canadien établis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Habités à un rapport industriel et récréatif au territoire, les Mauriciens font maintenant face à un espace aux objectifs nouveaux, composés d'activités d'interprétation sur la « région naturelle 19 b-Centre de la région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs ». Cette rencontre entre l'idéal de Parcs Canada pour une nature sauvage interprétée par l'écologie scientifique et la territorialité mauricienne est source de tensions entre les responsables du parc et une partie de la population locale.

Un rapport de 1971 sur la traque d'un loup illustre bien ces tensions. Le 17 mars 1971, un garde du parc national de la Mauricie informe le bureau central d'Ottawa qu'une traque au loup a eu lieu sur la rivière Saint-Maurice, à la limite est du parc. Quatre motoneigistes ont poursuivi un loup jusqu'à l'épuiser. Le loup, indique le rapport, a alors été « écrasé par une motoneige des poursuivants, puis traîné sur une bonne distance par celle-ci jusqu'à Saint-Jean-des-Piles », à la maison d'un des chasseurs. Ayant constaté que le loup était encore vivant, le groupe de motoneigistes a alors « mis fin à la vie du loup par des coups de hache ». Ensuite, conclut le rapport, « le loup a été transporté à Grand-Mère chez un garagiste [...] pour l'exposer toute la fin de semaine <sup>2</sup> ».

Cette histoire révèle les divergences profondes qui existent entre la vision de Parcs Canada et l'utilisation des ressources du parc par certains habitants locaux. Une

---

<sup>2</sup> PC-ON-BCC, C-98103L1, *Rapport sur la mort d'un loup*, 17 mars 1971.

fois que les plans directeurs provisoires de Parcs Canada ont officialisé la nature sauvage de ce nouvel espace récréo-scientifique en Mauricie, l'agence fédérale cherche alors à intégrer harmonieusement les lignes directrices régissant l'usage adéquat des ressources du parc dans le contexte socioculturel mauricien. Parcs Canada doit spécialement expliquer et faire accepter aux Mauriciens les utilisations de l'environnement qu'elle permet ou proscrit dans les parcs nationaux canadiens.

Ce travail d'éducation est observable dans les nouveaux plans directeurs qui ponctuent la mise en place du parc après 1972. La majorité de ces plans offrent des lignes directrices sur l'« intégration régionale » du parc, laquelle vise à harmoniser le nouveau parc avec le contexte socio-économique mauricien. Selon le *Plan d'intégration régionale du parc national de la Mauricie* que Parcs Canada publie au milieu des années 1970, le terme d'« intégration régionale » renvoie au devoir qu'a l'agence de :

[...] participer activement à l'aménagement et au développement des différents paliers territoriaux touchés par l'établissement d'un parc national dont il est responsable vis-à-vis l'ensemble de la population [...]. En d'autres termes, tout projet doit être intégré à son milieu; sa dynamique interne ne peut être efficace qu'en autant qu'elle soit en accord avec les caractéristiques et les objectifs du système englobant<sup>3</sup>.

Ce « système englobant » qu'est la territorialité mauricienne contredit toutefois les objectifs traditionnels des parcs nationaux canadiens. Une note interne du chef de la *Policy Planning Division* à Ottawa, Don Lockwood, au directeur de Parcs Canada en

---

<sup>3</sup> Parcs Canada, *Parc national de la Mauricie : plan d'intégration régionale*, [1973], p. 1-2.

1976, J. A. Carruthers, indique en effet que, selon le second plan directeur provisoire de 1975, le parc national de la Mauricie « seems designed to meet regional needs, as much, if not more than national needs [...]. The [master] plan seems to ‘lean towards’ local use of fish resources as a continuation of heritage<sup>4</sup> ». La pêche est effectivement très populaire auprès des utilisateurs locaux du parc : trois mois après l’ouverture de la saison de pêche contrôlée au parc national en juillet 1976, 5 500 pêcheurs utilisent le privilège d’y exercer leur sport<sup>5</sup>. L’intégration régionale promue par Parcs Canada vise spécifiquement la rencontre de cette territorialité récréative avec les mandats scientifiques et touristiques du nouveau parc.

Mon analyse de cette intégration régionale montre que, plutôt que de vouloir harmoniser la « dynamique interne » du parc avec le contexte social mauricien, celle-ci vise à transformer la territorialité mauricienne en fonction de l’idéal de nature sauvage de l’agence fédérale. À travers les plans directeurs qui encadrent cette intégration régionale, Parcs Canada présente toujours le parc national de la Mauricie comme un exemple de nature sauvage à partir duquel les régions périphériques doivent s’inspirer pour aménager et utiliser adéquatement le paysage local. Ce désir de Parcs Canada de transformer certains aspects de la territorialité mauricienne et d’éduquer la population locale aux « valeurs naturelles » du parc est particulièrement manifeste lors du déroulement des audiences publiques sur le parc national de la Mauricie qu’organise Parcs Canada en 1977. L’analyse de la transcription de ces audiences montre que

---

<sup>4</sup> PC-ON-BCC. C-8320-4/LI, Lockwood à Carruthers, 31 mars 1976.

<sup>5</sup> « Plus de 5 500 pêcheurs dans le parc national », *La Voix de Shawinigan*, 21 juillet 1976.



plusieurs habitants locaux partagent difficilement l'intérêt de Parcs Canada pour les expéditions en « arrière-pays », le camping dit « primitif » ou l'interdiction de faire des feux de camp dans le parc. Lors de ces audiences, de nombreux participants émettent des réserves quant à ces nouvelles utilisations du territoire. Mon analyse de ces enjeux montre que Parcs Canada mobilise les représentations traditionnelles de la nature sauvage des parcs nationaux pour neutraliser ces tensions. Loin d'être un espace « en accord avec les caractéristiques et les objectifs du système englobant » comme l'indique le plan d'intégration régionale, le parc national de la Mauricie apparaît, au fil de ce dernier chapitre, comme le référent justifiant la transformation de la territorialité mauricienne et comme un outil d'encadrement des usages locaux du paysage.

### **1. L'intégration régionale à Parcs Canada : critique de la territorialité locale**

À partir de 1972, des plans directeurs encadrent la mise en place d'activités de conservation et d'interprétation dans le parc de la Mauricie. Les autorités du parc sont alors persuadées de pouvoir offrir rapidement aux visiteurs une multitude de services et d'infrastructures récréotouristiques. Or, les années suivant la crise pétrolière de 1973 sont particulièrement difficiles pour le tourisme de plein air en Amérique du Nord<sup>6</sup>. Tout au long des années 1970, le parc national de la Mauricie voit sa fréquentation plafonner

---

<sup>6</sup> Claude L. Moulin, « Social Tourism : Development and Prospects in Quebec ». in Peter E. Murphy (ed.), *Tourism in Canada : Selected Issues and Options*, Victoria : University of Victoria, 1983, p. 162.

à environ 250 000 visiteurs par année<sup>7</sup>. De plus, la plupart des visiteurs du parc sont des gens de la région qui y viennent pour une activité bien précise : la pêche<sup>8</sup>.

Dans ce contexte, Parcs Canada licencie, entre décembre 1974 et janvier 1975, plus de 200 employés au parc national de la Mauricie<sup>9</sup>. Ces employés sont principalement des débroussailleurs et des travailleurs forestiers attachés au défrichage des limites et des aires d'activités du parc. Selon les autorités du parc, les causes de ces licenciements sont de simples pénuries de travail<sup>10</sup>. Plusieurs des travailleurs licenciés, de même que leur conseiller juridique, M<sup>e</sup> Yves Duhaime, ironisent en fait quant à la faillite imminente du parc<sup>11</sup>. Le nouveau ministre des Affaires indiennes, Judd Buchanan, invite alors Jean Chrétien, maintenant ministre des Finances, mais toujours député de la circonscription de Saint-Maurice-Laflèche, à venir commenter la situation lors d'un passage dans sa circonscription. Lors d'un point de presse, le ministre Chrétien rassure la population que, très vite, « le parc national atteindrait l'objectif d'un million de visiteurs et que le gouvernement fédéral y aurait investi \$30 millions<sup>12</sup> ». Il prend néanmoins soin de rappeler que, en tant que ministre des Finances, la question ne relève plus de ses compétences. En réponse aux allégations de certains individus qui voient en ces mises à pied une désaffection du gouvernement fédéral à l'égard des intérêts mauriciens, le ministre Chrétien est, selon un journaliste,

<sup>7</sup> Un article du *Nouvelliste* fait état de telles statistiques. En 1981, 1 587 189 visiteurs ont fréquenté le parc national de la Mauricie lors de ses 10 premières années d'opération. Denis Pronovost, « Les retombées économiques du parc national : les meilleures années sont à venir! », *Le Nouvelliste*, 4 septembre 1981.

<sup>8</sup> « Plus de 5 500 pêcheurs dans le parc national », *La Voix de Shawinigan*, 21 juillet 1976.

<sup>9</sup> « Plusieurs employés du parc national mis à pied », *Le Nouvelliste*, 12 décembre 1974.

<sup>10</sup> « Plus de 200 employés congédiés au Parc national de la Mauricie », *Le Nouvelliste*, 15 janvier 1975.

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> « Selon M. Jean Chrétien : le parc atteindra ses objectifs », *Le Nouvelliste*, 18 février 1975.

« assez confus dans son propos » et attribue ces insinuations à des « “esprits ombrageux” » ou des « “ratés” qui avaient tenté sans succès de mettre son intégrité personnelle en doute<sup>13</sup> ».

En fait, ces mises à pied ne font qu'aggraver les tensions que suscitent les espoirs déçus quant à l'influence du parc sur l'économie locale. Quelques mois plus tôt, en juin 1974, des journalistes ont fait la découverte d'un rapport controversé sur « l'incidence économique du parc national ». Parcs Canada avait commandé ce rapport en 1971 à la firme responsable du premier plan directeur, la SEREQ. Selon le contrat signé entre Parcs Canada et la SEREQ, cette firme devait entreprendre :

[...] une analyse plus approfondie du réseau urbain, de l'aspect rural, du réseau d'accès et de transport, de l'industrie en place, de la structure socio-économique et démographique de la population, de l'utilisation du sol, de l'histoire régionale, de l'archéologie locale, des infrastructures, des développements hôteliers et touristiques et, enfin, des prévisions concernant l'offre et la demande<sup>14</sup>.

L'article de presse révélant l'existence de ce rapport indique que Parcs Canada tiendrait confidentielles certaines conclusions sensibles du document préparé par la SEREQ<sup>15</sup>. Ce rapport indiquerait que les prévisions de rentabilité à long terme pour le parc seraient positives, mais seulement « à condition que l'implantation du parc ait été

<sup>13</sup> « Selon M. Jean Chrétien : le parc atteindra ses objectifs », *Le Nouvelliste*, 18 février 1975.

<sup>14</sup> PC-ON-BCC, C-8320-6/L1, Séguin à Franche, 6 décembre 1972.

<sup>15</sup> Jacques Saint-Onge, « Plusieurs facteurs conditionnent sa rentabilité actuelle et surtout future », *Le Nouvelliste*, 19 juin 1974.

intégrée dans le développement planifié de toute la région », faute de quoi « l'impact économique pourrait être négatif et aller à l'encontre du développement régional<sup>16</sup> ». Selon la SEREQ, une telle intégration est essentielle pour le parc national de la Mauricie dans la mesure où elle « touche à la principale contradiction de l'aide aux régions sous-équipées ou défavorisées », à savoir, que les habitants locaux, faute de moyens, peineraient à utiliser pleinement l'infrastructure touristique implantée dans leur région. Conséquemment, la population locale participerait difficilement au renouveau économique prévu pour la Mauricie. De plus, comme les touristes ne résident dans un parc national que deux ou trois jours en moyenne, la SEREQ estime que ce type d'infrastructure touristique ne favorise pas les réinvestissements de capitaux dans la région.

C'est à partir de ce constat que l'aménagement de la zone dite « limitrophe », soit cette zone formée des différentes municipalités qui garantissent l'accès au parc, et de celle dite « périphérique », soit l'ensemble de la région mauricienne, devient important aux yeux des gestionnaires du parc. Dès avril 1974, le ministre Chrétien affirme lors d'une allocution devant la Chambre de commerce de Shawinigan qu'il faut maintenant « cesser d'accueillir les touristes avec des hot-dogs et songer à leur offrir quelque chose de plus de qualité ». Le parc devant être un endroit spécial, il faut, selon le ministre, que la région « s'efforce d'offrir aux visiteurs une qualité que ceux-ci ne retrouveront pas ailleurs [...], de créer une atmosphère où prédomine le calme et la tranquillité ». D'où

---

<sup>16</sup> Jacques Saint-Onge, « Plusieurs facteurs conditionnent sa rentabilité actuelle et surtout future », *Le Nouvelliste*, 19 juin 1974.

l'importance, selon le ministre, d'une « planification adéquate face à la vague de tourisme qui ne manquera pas d'assaillir notre région <sup>17</sup> ».

En 1976, Parcs Canada publie un premier *Plan d'intégration régionale* pour assurer l'aménagement de ces zones limitrophes et périphériques du parc<sup>18</sup>. Dès l'introduction, le document identifie clairement les objectifs de cette intégration régionale du parc. Celle-ci vise à :

[...] maximiser l'impact socio-économique d'une telle implantation et minimiser les effets négatifs inhérents à sa création [...], éviter la destruction de l'environnement, assurer une certaine transition entre le milieu urbain et le milieu naturel du parc, éviter les spéculations foncières et immobilières, activer le développement local et régional des sites naturels et historiques, créer une infrastructure d'accueil complémentaire et offrir aux visiteurs un cadre naturel et humain agréable<sup>19</sup>

L'agence fédérale Parcs Canada affirme être la mieux placée pour mener à bien cette intégration. En effet, selon le document :

---

<sup>17</sup> « ‘‘ Il faudra cesser d'accueillir les touristes avec des hot-dogs!’’ », *La Voix de Shawinigan*, 17 avril 1974.

<sup>18</sup> Ce plan d'intégration a été très difficile à trouver dans les sources. Le seul document portant le titre *Plan d'intégration régionale* est de date inconnue. Elle est évaluée *circa* 1973 par la bibliothèque de Parcs Canada. Les statistiques socio-économiques utilisées dans le plan corroborent cette évaluation. Comme il ne fut jamais mention de ce plan de « 1973 » ni dans la presse, ni à l'interne, il est possible qu'il n'a été publié ou utilisé qu'en 1976, surtout si on croit le directeur du parc, M. Hubert, qui affirme à la presse locale, le 7 avril 1976, que « le plan d'intégration du parc national de la Mauricie dans un programme de développement régional [...] existe, et ce, depuis plusieurs mois », in Carole Pronovost, « Le plan d'intégration du Parc National existe... », *Le Nouvelliste*, 7 avril 1976.

<sup>19</sup> Parcs Canada, *Parc national de la Mauricie : plan d'intégration régionale*, [1973?], p. 1.

[...] une telle position se justifie par les connaissances [qu'a Parcs Canada] de l'aménagement interne du parc, des caractères esthétiques, écologiques et autres de la zone limitrophe que présuppose le développement harmonieux du parc et des conséquences prévisibles de cet aménagement sur le flux, le comportement et les besoins des visiteurs du parc<sup>20</sup>

Sur la base de cette expertise, Parcs Canada dresse un portrait socio-économique des zones périphériques et limitrophes du parc en vue d'évaluer le potentiel et les besoins récréotouristiques de la Mauricie. L'agence y estime que :

[...] la Mauricie a connu une mise en valeur touristique tardive. Celle-ci a reposé longtemps sur la seule présence des clubs de chasse et pêche. Ce contexte évolua lentement, au gré des changements sociaux, vers la création de zones de résidences secondaires à caractère plus populaire [...]. L'addition de services et d'équipements parasites de tout acabit compléta cette évolution<sup>21</sup>.

Selon l'évaluation de ce plan, l'équipement touristique de la Mauricie est « de piètre qualité ». Il précise que, « en général, l'infrastructure hôtelière est vieillotte. Plusieurs établissements ne desservent qu'une clientèle locale; utilisés comme débits de boissons officiels, ils tombent vite en désuétude<sup>22</sup> ». De plus, ce plan considère la restauration mauricienne comme un :

[...] secteur dont l'apport touristique régional est pour l'instant très marginal. Nombre de restaurants sont licenciés [sic], les casse-croûte

---

<sup>20</sup> Parcs Canada, *Parc national de la Mauricie : plan d'intégration régionale*, [1973?], p. 1.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>22</sup> *Ibid.*

foisonnent et la préférence pour le style culinaire américain ne fait aucun doute<sup>23</sup>.

Selon le document, « la bonne fourchette est peu répandue [...] » en Mauricie et « une amélioration dans ce domaine apparaît souhaitable<sup>24</sup> ». Les restaurateurs locaux, estime ce plan, pourraient « tirer profit à promouvoir la cuisine canadienne-française et régionale<sup>25</sup> ». Finalement, le document identifie la « piètre qualité des routes, [les] pitoyables infrastructures d'accueil et [la] pénurie d'équipement récréatif public<sup>26</sup> », de même que la construction de « trop de chalets d'esthétique douteuse » sur les bords de la rivière Shawinigan<sup>27</sup> comme autant d'éléments défavorisant le tourisme en Mauricie. D'où la préoccupation centrale du document, qui est de voir « de quelle façon le système dans lequel s'insère le Parc national de la Mauricie peut-il s'adapter à la nouvelle réalité que ce dernier induit ?<sup>28</sup> ».

Cette dernière question démontre comment Parcs Canada critique la territorialité mauricienne et comment le parc national devient la référence pour évaluer les utilisations adéquates du paysage. Elle évoque le désir qu'a l'agence fédérale de transformer cette territorialité en fonction de l'idéal des parcs nationaux canadiens. Tout le reste du document présente les modalités de cette intégration régionale selon l'exemple que doit donner le parc national dans l'aménagement du paysage local. Par

<sup>23</sup> Parcs Canada, *Parc national de la Mauricie : plan d'intégration régionale*, [1973?], p. 16.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 2.

exemple, ce plan indique qu'il est « capital, et tous le reconnaissent, que les abords immédiats du parc respectent l'objet, la beauté naturelle et les qualités esthétiques dudit parc<sup>29</sup> ». Conséquemment, ce plan estime qu'il est :

[...] logique que la zone limitrophe en soit une de transition et que la zone périphérique en soit une de préparation, d'introduction. Le territoire adjacent au parc doit donc être une continuité du cadre naturel créé par celui-ci<sup>30</sup>.

Les qualités paysagères du parc doivent ainsi irradier sur les territoires avoisinants. Les pratiques « susceptibles de nuire à la mise en valeur du parc et de son territoire limitrophe ne devront pas être tolérées<sup>31</sup> » avertit d'ailleurs ce plan et les aménagements de villégiatures de la zone limitrophe sont appelés à « suivre un plan d'aménagement cadrant avec les objectifs » du parc national.

La conclusion de ce *Plan d'intégration régionale* confirme encore plus clairement l'influence déterminante que doit avoir le parc dans le façonnement des représentations et usages du territoire mauricien. Il y est prédit que s'ils appliquent les recommandations du *Plan*, les Mauriciens :

[...], soucieux de présenter une image agréable de leur environnement, travailleront à améliorer celui-ci en respectant davantage la propriété collective et en portant une attention accrue à la projection d'un milieu

---

<sup>29</sup> Parcs Canada, *Parc national de la Mauricie : plan d'intégration régionale*, [1973?], p. 4.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>31</sup> *Ibid.*



agréable auprès des nouveaux visiteurs qu'attirera le parc. Ces nouvelles préoccupations engendreront une conscience collective plus vivace, un civisme plus développé et une fierté bien légitime [...]. La structure spatiale du territoire sera vraisemblablement modifiée. Une prise de conscience du potentiel touristique de la Mauricie entraînera une mise en valeur de son espace. Plusieurs sites seront aménagés et les municipalités s'efforceront de mieux planifier leur territoire [...]. Les paroisses se verront dotées de nouvelles vocations : centres de villégiature, de services ou encore de relais et d'appoint; l'influence du Parc sur la structure spatiale se fera donc sentir, et ce, de manière très concrète<sup>32</sup>.

Cette conclusion du plan souligne le désir qu'a Parcs Canada d'améliorer la territorialité mauricienne en fonction de son idéal des parcs nationaux. Par ses plans directeurs, Parcs Canada définit pour les Mauriciens ce que doit être l'« image agréable de leur environnement ». Ce n'est qu'avec la tenue d'audiences publiques, au printemps 1977, que les Mauriciens pourront émettre des commentaires quant à la transformation de leur territorialité que souhaite Parcs Canada.

## **2. Les audiences publiques comme outil d'éducation à l'idéal des parcs nationaux**

En 1968, le ministère des Affaires indiennes et du Nord oblige l'agence Parcs Canada à tenir des audiences publiques pour chacun des nouveaux parcs qu'elle implantera. Après la création du parc national de Kéjimakujik en Nouvelle-Écosse, en 1968, Parcs Canada tient de telles audiences à Halifax en 1970. Au Québec, ces

---

<sup>32</sup> Parcs Canada, *Parc national de la Mauricie : plan d'intégration régionale*. [1973?], p. 41.

audiences ont lieu pour la première fois en 1971, dans le cadre de la mise en place du parc national de Forillon.

Dans le cas du parc national de la Mauricie, ce n'est que six ans après son ouverture officielle que Parcs Canada invite la population locale à s'exprimer lors d'audiences publiques. Au printemps 1977, Parcs Canada organise six séances d'audiences publiques dans différentes municipalités de la région, comme à Grand-Mère, Trois-Rivières et Shawinigan. La presse locale annonce publiquement ces séances le 20 avril 1977. Dans l'article « Place à la participation du public », *Le Nouvelliste* les présente comme des « réunions d'information sur le parc national<sup>33</sup> ». Selon les informations obtenues par *Le Nouvelliste*, ces audiences répondent à trois objectifs, soit « informer la population sur le plan directeur provisoire [...], obtenir son opinion sur ce plan et amorcer un processus de planification régionale<sup>34</sup> ». Un panel composé du directeur général du parc national de la Mauricie, Henri Hubert, du directeur adjoint, Gilles Désaulniers, du chef de la planification, Denis Major et du responsable de la section de conservation au parc de la Mauricie, Yvan Lafleur, présidera ces séances<sup>35</sup>. Dans un communiqué de presse diffusé dans la presse locale, ces derniers informent la population que :

[...] les planificateurs d'un parc national doivent viser deux objectifs, la conservation du patrimoine naturel que constitue un parc national et

---

<sup>33</sup> Carole Pronovost, « Place à la participation du public », *Le Nouvelliste*, 20 avril 1977.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> « Un parc national sur mesure? », *La Voix de Shawinigan*, 27 avril 1977.

l'accessibilité aux Canadiens à ce patrimoine, tout en s'assurant que les générations futures pourront en jouir<sup>36</sup>.

Ainsi, précisent-ils, « les grandes politiques d'aménagement et d'exploitation du gouvernement fédéral ne sauraient donc être changées ». Cette mise en garde de la part des organisateurs des audiences révèle le rôle éducatif de ces séances. Une caractéristique de ces audiences est en effet l'effort des panélistes à expliquer aux participants ce que doit être un parc national et quelles sont ses utilisations permises ou proscrites.

Si les participants ne peuvent questionner les « grandes politiques » de Parcs Canada, il en va autrement de certaines pratiques traditionnelles en Mauricie, lesquelles seront critiquées par les panélistes de Parcs Canada. Trois sujets mobilisent plus du tiers des discussions lors de ces audiences : l'accessibilité de certaines zones du parc, la chasse et la pêche et l'interdiction de faire des feux. L'analyse des débats sur ces sujets permet de voir quelles dimensions de l'idéal institutionnel des parcs nationaux canadiens et de la territorialité mauricienne sont source de tensions entre Parcs Canada et les habitants locaux.

Le premier de ces enjeux touche l'utilisation récréative du territoire. Plusieurs participants se plaignent en effet de la délimitation de l'« arrière-pays », soit le territoire

---

<sup>36</sup> « Deux objectifs à atteindre », *Le Nouvelliste*, 20 avril 1977.

au nord du parc qui comporte peu d'infrastructures touristiques. Parcs Canada réserve exclusivement ce territoire à la conservation des ressources naturelles ou aux activités de plein air sans grands impacts sur le milieu naturel, comme le camping dit « primitif », le canotage ou la marche. Plusieurs des participants critiquent la décision de Parcs Canada d'avoir limité les infrastructures dans ce territoire. Ils estiment qu'il est dorénavant inaccessible pour bon nombre d'entre eux. Après s'être fait spécifier par un des panélistes que l'arrière-pays est un secteur de conservation, un participant demande par exemple : « De conservation...Pensez-vous que ce secteur-là, ça va attirer la population, dans vos prévisions? <sup>37</sup> ». « Définitivement », lui répond un panéliste, car « il y a différentes formes d'utilisations » pour ce territoire, comme la randonnée ou le ski de fond<sup>38</sup>. Un autre participant estime toutefois que, pour ce genre d'activité, avec tout le portage de canot qu'elle implique, « ça prend des jeunesses qui ont de bonnes jambes<sup>39</sup> ». Les panélistes spécifient alors que ces pistes en « arrière-pays » sont :

[...] tracées non pas en fonction d'une randonnée dans ce sens qu'il faut faire de l'exercice, mais les pistes sont tracées dans un secteur bien particulier où il y a interprétation de la nature qui est valable, qui est même exceptionnelle.<sup>40</sup>

Ces échanges montrent le besoin qu'a Parcs Canada d'expliquer aux participants sa vision d'un parc national et quelles en sont les utilisations adéquates. Si Parcs Canada propose un parc touristique « dédié à tous les Canadiens », il reste que ce parc en

<sup>37</sup> Parcs Canada. *Réunion de participation du public sur le plan directeur provisoire*. Saint-Jean-des-Piles, 1977, p. 25-26.

<sup>38</sup> *Ibid.*, Saint-Jean-des-Piles, p. 25-26.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>40</sup> *Ibid.*

Mauricie repose sur une représentation bien précise de l'environnement, soit celle de cette nature sauvage et exceptionnelle des parcs nationaux canadiens. Certains participants acceptent difficilement cette représentation de la nature sauvage traditionnelle à Parcs Canada. Un des participants résume bien cette tension lorsqu'il dit que :

[...] ben franchement, sur le parc national de la Mauricie, je vous ai "perdu" pas mal en parlant de toutes les termes, en employant des termes comme l'arrière-plan, l'arrière-pays, etc., et pourtant, c'est chez nous hein...<sup>41</sup>.

Deux autres débats illustrent ces résistances face à l'utilisation « primitive » du territoire que promeut Parcs Canada : celui sur la chasse à proximité du parc et celui sur les feux de camp dans l'arrière-pays. Relativement à la chasse, le litige touche un endroit particulier près du parc, soit l'enclave de terres provinciales formée par les deux « bras » sud du parc (Figure 13). L'interdiction de chasse qu'applique Parcs Canada dans son parc national n'y est pas effective et, vraisemblablement, les cerfs de Virginie y abondent. Pour s'y rendre, les chasseurs utilisent toutefois une route qui traverse le parc. Parcs Canada émet des permis spéciaux de passage pour les chasseurs désirant pratiquer leur sport dans ce territoire. Certains participants sont donc particulièrement mécontents lorsque le directeur du parc avoue que « ça cause des problèmes cette espèce d'enclave... notamment à [sic] ce qui a trait aux chasseurs<sup>42</sup> » et qu'il compte suspendre l'émission de ces permis à partir de 1977.

<sup>41</sup> Parcs Canada, *Réunion de participation du public...*, Trois-Rivières, p. 58-59.

<sup>42</sup> *Ibid.*, Saint-Jean-des-Piles, p. 7.



**Figure 13.** Enclave au sud du parc national de la Mauricie.  
**Source :** Parcs Canada, *Provisional Master Plan*, 1977, p. 14.

Parcs Canada applique officiellement cette interdiction de chasse au parc national de la Mauricie pour des motifs de sécurité et de protection des ressources<sup>43</sup>. C'est toutefois en mobilisant la sensibilité traditionnelle de l'agence pour le pittoresque scénique que le directeur justifie la décision d'interdire l'accès à ce territoire. Hubert explique en effet que lorsque :

[...] le parc dépense une petite fortune par année à essayer de convaincre la population qu'on travaille dans un endroit bien précis pour préserver et conserver la nature et bien [sic], il n'y a rien de particulièrement édifiant si vous avez des visiteurs, là, qui ont été convaincus de ça et qui se tiennent sur le pont du Wapizagonke et qui ont une vue comme celle que vous voyez sur les différentes affiches [promotionnelles du parc] qu'on a

<sup>43</sup> PC-ON-BCC, C-9875/L1, Gordon à Chrétien, 11 mars 1971.

sur les murs dans cette salle et qui voient passer un canot avec un orignal en quartier dedans<sup>44</sup>.

Le directeur du parc fait référence au mandat traditionnel de Parcs Canada de préserver le spectacle contemplatif des paysages pour légitimer ces interdits.

Cet argument sur la qualité esthétique des paysages du parc est au cœur d'un autre débat qui concerne l'intention de Parcs Canada d'interdire les feux de camp en arrière-pays à partir d'octobre 1977. Hubert justifie cette décision en estimant que, à cause des feux de camp, « l'expérience de plein air pour les campeurs s'est considérablement détériorée<sup>45</sup> ». Selon Parcs Canada, les utilisateurs établissent trop de sites de feu un peu partout en arrière-pays. Pour expliquer ce point aux participants, le directeur invite alors un « spécialiste en récréation de plein air », un certain Bruno Poirier, à venir commenter cet état de fait. À la suite d'une visite du parc, Poirier dit avoir vu :

[...], malheureusement, à certains sites de camping primitif, des endroits, croyez-moi ou non, où il y avait plus de trente pieds de diamètre de charbon de bois... alors, c'était complètement noir partout et tout était noir, dégueulasse<sup>46</sup>.

---

<sup>44</sup> Parcs Canada, *Réunion de participation du public...*, Saint-Gérard-des-Laurentides, p. 39.

<sup>45</sup> *Ibid.*, Saint-Mathieu, p. 15.

<sup>46</sup> *Ibid.*, Trois-Rivières, p. 16.

Conséquemment, le directeur du parc interdit ces feux de camp « pour de multiples raisons de protection du territoire ou pour des raisons d'expériences de plein air purement au niveau sociologique<sup>47</sup> ». Il fait en outre la promotion de petits brûleurs à gaz comme substitut adéquat aux feux de camp.

De nombreux participants contestent vertement cette nouvelle réglementation. Plusieurs s'accordent pour considérer que le camping sauvage sans feu est impossible en Mauricie. Au-delà de cinq jours, affirme l'un d'entre eux, « s'il faut traîner un petit poêle et ensuite chasser des mouches avec un poêle, j'pense pas que ça marche très fort<sup>48</sup> ». Un autre prédit que :

[...] les gens vont se faire des feux quand même. Je dis pas que je vais en faire moi-même, mais le monde va s'en faire quand même et ça va vous prendre une équipe de fous pour essayer de contrôler ça [...]. Les gens vont se couper du bois et faire toutes sortes de ravages épouvantables et il va falloir ramasser ça, seulement j'vois pas l'monde brûler leurs déchets sur le p'tit poêle avec une cuillère, ils vont toute laisser ça là...<sup>49</sup>.

Les participants applaudissent à des interventions telles que :

[...] un feu là, ça se trouve à être un mythe pour un campeur de faire un feu le soir parce qu'on s'assemble autour du feu, on se conte des histoires, on chante et si vous n'avez pas de feu, il reste plus grand-chose pour un canot-campeur...<sup>50</sup>

<sup>47</sup> Parcs Canada, *Réunion de participation du public...*, Saint-Mathieu, p. 15.

<sup>48</sup> *Ibid.*, Shawinigan, p. 29-30.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>50</sup> *Ibid.*, Trois-Rivières, p. 41.



ou encore :

[...] quand on parle de survie dans le bois là, on parle pas de survie avec un “Coleman”, on parle de survie avec une allumette, O.K., pis l’allumette c’est pour faire quoi ça, c’est pour faire du feu... alors comment expliquer aux gens sur le plan éducation le concept de survie c’est avec un “Coleman” et je pense qu’à ce moment-là ça ne tient plus <sup>51</sup>.

Ces critiques des usagers du parc révèlent les tensions que les nouvelles politiques de Parcs Canada occasionnent quant aux usages locaux du territoire en Mauricie. Elles touchent aux dimensions utilitaires de la territorialité mauricienne. Ce sont des usages bien ancrés dans l’histoire humaine de la Mauricie que Parcs Canada veut effacer du paysage local. Confronté à l’attachement des participants pour les feux de camp, le directeur du parc fait alors valoir la nécessité d’un nouveau rapport à l’environnement. Il explique aux participants que :

[...] des feux, c’est un mythe, c’est précisément ce mythe-là qu’on veut essayer de faire disparaître et puis si par hasard, vous réussissiez pas à enlever ce mythe-là nous on vous dit, ça nous fera plaisir de vous recevoir dans le parc avec notre nouvelle philosophie du plein air et puis si jamais ça ne cadre pas avec vos aspirations, vous pourrez dire qu’on vous a laissé quand même 99% du territoire canadien pour allumer un feu <sup>52</sup>.

Selon Hubert, cette nouvelle « philosophie du plein air » de Parcs Canada est nécessaire, parce que, « au Québec, il ne faut pas se le cacher, on est encore au stade de

<sup>51</sup> Parcs Canada, *Réunion de participation du public...*, Trois-Rivières, p. 51-53.

<sup>52</sup> En estimant que les parcs au Canada représentaient alors 1 % du territoire canadien. *In* Parcs Canada, *Réunion de participation...*, Shawinigan, p. 42.

tirer nos canettes de bière... » dans la nature<sup>53</sup> et parce qu'il y a « encore des annonces télévisées où on nous montre des randonnées en arrière-pays avec deux caisses de 24 et un feu d'à peu près trois pieds de haut [...]»<sup>54</sup>. Hébert estime donc que le mandat de Parcs Canada, « en plus de la conservation, c'est l'éducation et puis l'éducation, pour nous, c'est pas seulement à montrer à y vivre, c'est aussi montrer à bien se recréer<sup>55</sup> ». Par ailleurs, Hubert annonce que Parcs Canada mettra sur pied un programme de « sensibilisation à l'arrière-pays » destiné « aux gens, à ceux pour qui ça semble être une barrière psychologique [...] de ne pas faire un feu lorsqu'on fait du camping<sup>56</sup> ».

Le directeur conclut finalement ce débat en demandant aux participants de comprendre que :

[...] c'est à partir de ces données-là que je voudrais que vous me croyiez quand je vous dis que les gens qui travaillent pour nous et qui font ces études-là et qui vont sur les terrains sont des gens qui sont hautement compétents; ce sont des gens qui ont vécu toutes ces expériences-là. On ne demanderait pas à personne d'aller vivre en arrière-pays sans faire de feu si en arrière-pays, on était convaincu que ça ne se faisait pas<sup>57</sup>.

À l'instar des efforts d'intégration régionale discutés en première partie du chapitre, cette éducation à la « nouvelle philosophie » et aux bons usages des parcs nationaux révèle le désir de Parcs Canada d'implanter de nouvelles normes régissant les

---

<sup>53</sup> Parcs Canada, *Réunion de participation du public...*, Trois-Rivières, p. 28.

<sup>54</sup> *Ibid.*, Shawinigan, p. 32.

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> *Ibid.*, Saint-Mathieu, p. 18.

<sup>57</sup> *Ibid.*, Shawinigan, p. 31.

rapports locaux à l'environnement. Selon le directeur du parc national de la Mauricie, c'est en effet aux participants de comprendre comment « bien se recréer » dans un parc national canadien. Les audiences publiques servent principalement à éduquer la population locale aux objectifs du parc national de la Mauricie. Un participant remarque et conteste d'ailleurs cette approche lorsqu'il dit avoir :

[...] l'impression que ce soir les gens pensent que c'est une réunion de consultation, mais moi je pense que c'est une réunion d'information que Parcs Canada propose à la population et c'est pour ça d'ailleurs qu'il y a plusieurs interventions émises par l'assemblée et la seule réponse qu'on reçoit, c'est la Loi, c'est la Loi et les politiques sont déjà entreprises...où est-ce que le plan est plus ou moins arrêté<sup>58</sup>.

En continuité avec ce que propose le *Plan d'intégration régionale*, ces audiences visent à faire comprendre aux Mauriciens comment s'adapter au parc national et « à la nouvelle réalité que ce dernier induit<sup>59</sup> ». Elles sont ainsi l'une des « strategies for acclimatizing the residents of the urban-core of the province to the concept of National Parks » que souhaitait, dans une note interne de 1976, le responsable de la division de l'interprétation de Parcs Canada, Gary Sealy. Selon Sealy, l'« excellent management tool » que sont les stratégies de relations publiques devaient être mises en place pour encadrer les visiteurs du parc national de la Mauricie et ainsi réduire les « problem areas that could develop from their use of the park in ways which may not be appropriate [...] »<sup>60</sup>. Les audiences publiques de 1977 au parc national de la Mauricie sont l'une de ces stratégies qu'utilise Parcs Canada pour éduquer les populations aux objectifs

<sup>58</sup> Parcs Canada, *Réunion de participation du public...*, Trois-Rivières, p. 51.

<sup>59</sup> Parcs Canada, *Parc national de la Mauricie : plan d'intégration régionale*, [1973?], p. 2.

<sup>60</sup> PC-ON-BCC, C-8320-4/L1, Sealey à Carruthers, 9 avril 1976.

particuliers des parcs nationaux canadiens. Plutôt que de servir une intégration régionale harmonieuse, elles participent à la critique de la territorialité mauricienne et à sa transformation.

## CONCLUSION

Les commentaires émis lors de ces audiences et retenus ici sont le fait de quelques participants. Ils ne sauraient donc représenter l'opinion publique générale en Mauricie quant au parc. Ils révèlent néanmoins l'existence d'opinions divergentes face aux objectifs de Parcs Canada. Les panélistes des audiences publiques de 1977 cherchent à neutraliser ces divergences.

Cette critique des représentations locales de l'environnement est nécessaire pour Parcs Canada dans le cas du parc national de la Mauricie. Certains usages locaux du territoire, comme la chasse, les feux de camp ou l'opinion de certains Mauriciens quant à l'inaccessibilité de l'« arrière-pays », questionnent l'idéal de nature sauvage de Parcs Canada. Dans ses plans directeurs et lors des audiences publiques, l'agence fédérale développe alors un discours sur la nécessité de l'intégration régionale du parc. Cette dernière vise à transformer les aspects de la territorialité mauricienne qui contreviennent à l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens. Pour Parcs Canada, cet idéal est une réalité tangible et incontestable. Les habitants locaux n'ont d'autre choix que de s'y adapter.

## CONCLUSION

Loin d'être un espace de nature sauvage vierge et composé seulement de dimensions biogéophysiques, le parc national de la Mauricie est un objet chargé de représentations et d'interprétations du milieu naturel. Les acteurs impliqués dans la création de ce parc ont proposé des interprétations différentes, sinon divergentes, de l'environnement. Certains d'entre eux, tel Parcs Canada, ont réussi mieux que d'autres à inscrire leurs représentations de l'environnement idéal sur le paysage mauricien.

Ce mémoire démontre que l'idéal de nature sauvage promu par l'agence fédérale Parcs Canada est issu d'une culture institutionnelle précise. Au fil de son histoire, Parcs Canada a forgé cette « culture des parcs » autour de sensibilités particulières pour le sublime scénique de certains paysages canadiens. Parcs Canada a véhiculé cet idéal institutionnel de nature sauvage depuis la mise en place de ses premiers parcs nationaux dans les montagnes Rocheuses au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis l'adoption de la première loi sur les parcs nationaux en 1930, Parcs Canada a promu les paysages montagnards de l'Ouest comme étant la référence de la nature sauvage idéale canadienne. Depuis, l'agence fédérale s'inspire de ce modèle pour élaborer ses politiques de promotion et de protection de l'environnement.

C'est précisément cette sensibilité institutionnelle pour le sublime scénique qui encadre le projet d'un parc national pour la Mauricie en 1970. En faisant référence aux parcs de l'Ouest canadien et des Maritimes, Parcs Canada promeut un parc pittoresque et lucratif pour la Mauricie. Une fois mises en parc, les « beautés naturelles » de la Mauricie doivent aider cette région à sortir du marasme économique qui l'accable. Cependant, la Mauricie porte toujours les traces de son histoire industrielle et récréative. Pour matérialiser son idéal de nature sauvage sur les paysages humanisés de la Mauricie, Parcs Canada doit en réinterpréter l'histoire naturelle et culturelle. L'agence mobilise alors des représentations de l'environnement inspirées de l'écologie scientifique. En présentant le parc par des concepts tirés de cette discipline, Parcs Canada évacue certaines dimensions anthropiques de la territorialité locale qui contreviennent à l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens. Cette réinterprétation scientifique de la territorialité mauricienne occasionne des tensions entre Parcs Canada et certains habitants locaux. Ceux-ci peinent à reconnaître ou à accepter la transformation que souhaite apporter Parcs Canada à leur environnement. Pour neutraliser ces tensions, Parcs Canada développe alors un discours sur la nécessité d'harmoniser la territorialité mauricienne avec l'exemple que doit être un parc national quant à l'utilisation adéquate de l'environnement. L'« intégration régionale » souhaitée par Parcs Canada, de même que les audiences publiques de 1977, servent cet objectif de transformation du paysage local et d'éducation populaire à l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens.

À la lumière de cette analyse, deux constats émergent. En tant qu'interprétation de l'histoire naturelle et culturelle des paysages, nous pouvons comparer les parcs

nationaux à des productions historiographiques. Lors de la mise en place du parc national de la Mauricie, l'agence fédérale Parcs Canada participe en effet à un courant important de l'histoire environnementale, lequel oppose la frontière sauvage de l'Ouest nord-américain aux territorialités industrielles des régions de l'Est. À l'instar de ce courant historiographique, Parcs Canada mobilise des représentations de l'environnement qui idéalisent la nature supposée sauvage de l'Ouest comme une force active de l'histoire naturelle et culturelle des paysages nord-américains. La nature sauvage promue par Parcs Canada en 1970 rejoint, à bien des égards, celle décrite par l'historien Frederick Jackson Turner, le naturaliste John Muir, l'essayiste Henri David Thoreau, le Groupe des Sept ou le premier commissaire aux parcs nationaux canadiens, James B. Harkin. Au fil de son histoire, Parcs Canada a institutionnalisé cette représentation de la nature sauvage de l'Ouest et elle souhaite la transposer sur le territoire mauricien. Loin d'être socialement neutre, l'espace mis en parc par Parcs Canada porte ainsi la marque culturelle de l'agence fédérale, de la même manière dont il portait la marque de la territorialité industrielle et récréative de la Mauricie.

Mon histoire du parc national de la Mauricie montre aussi comment la rationalité scientifique n'est, à l'instar de l'environnement, jamais neutre. Le discours scientifique, spécialement celui de l'écologie, a le pouvoir de « naturaliser » la culture institutionnelle des agences responsables des parcs nationaux. Lorsque Parcs Canada présente ses idéaux de nature sauvage par un discours scientifique, ceux-ci deviennent une réalité tangible. Ces représentations matérialisées de l'environnement que sont les parcs nationaux agissent alors sur la transformation du territoire et de ses usages, et ce, en

fonction des objectifs politiques, économiques, scientifiques ou culturels des institutions qui les promeuvent.

Mon mémoire questionne aussi la place et l'impact des acteurs politiques et populaires dans l'évolution de la pensée environnementale au Québec depuis les années 1970. Il est généralement admis que l'environnementalisme au Québec est un mouvement social majeur des années 1960-1970. Selon l'historiographie dominante sur le sujet, ce nouveau mouvement social est le produit des revendications de la société civile sur des enjeux relatifs à la protection de l'environnement. Ce sont des groupes de citoyens ou des ONG, tels le groupe *Sauvons Montréal*, l'*Association des espaces verts* ou la *Société pour vaincre la pollution*, qui auraient transformé l'environnement en enjeu politique incontournable des années 1970. Les institutions gouvernementales auraient alors adapté leurs politiques – celles relatives aux parcs nationaux par exemple – en prenant compte des revendications de ces groupes et de ces associations citoyennes. Mon mémoire nuance cette interprétation sur les sources populaires de l'environnementalisme au Québec. J'y souligne en effet que Parcs Canada établit son idéal de nature sauvage, de même que le cadre légal et normatif qui l'entoure, dans une logique descendante (*top-down*). Parcs Canada utilise son autorité politique et scientifique pour faire valoir le parc en Mauricie, lequel doit servir d'exemple pour l'utilisation adéquate de l'environnement. Ce parc devient alors un outil d'éducation relative à l'environnement et Parcs Canada contribue activement à populariser les représentations scientifiques qui caractérisent le mouvement environnemental québécois des années 1960-1970. Mon étude souligne ainsi la « naturalisation » des enjeux environnementaux contemporains par les différents acteurs politiques et populaires. Il



suggère que la genèse des sensibilités environnementales au Québec n'est pas aussi monolithique que le propose l'historiographie dominante sur le sujet, ni aussi univoque que les groupes environnementalistes le prétendent.

Mon histoire du parc national de la Mauricie expose finalement l'effacement d'une territorialité locale au profit de celle d'une agence gouvernementale responsable de la gestion et de la protection de l'environnement. Parcs Canada critique certaines dimensions de la territorialité mauricienne sur la prémisse qu'elles contreviennent à l'idéal de nature sauvage des parcs nationaux canadiens. Il serait donc intéressant de mener des études plus approfondies en histoire environnementale ou en géographie historique sur l'histoire des écosystèmes de ce type d'environnements humanisés au Québec. Une analyse plus fine des aires protégées québécoises, avec des entrevues d'acteurs qui ont participé à leur mise en place, montrerait les trajectoires possibles et multiples de l'élaboration sociale de l'environnement au Québec. Une telle analyse mettrait en lumière la complexité sociale de l'environnement québécois contemporain et de ses enjeux. Des études historiennes sur l'évolution des liens matériels et symboliques entre les habitants et leur milieu révéleraient peut-être l'existence de territorialités somme toute bénéfiques pour l'environnement ou comportant des pratiques locales soutenant la durabilité des ressources naturelles. De telles analyses souligneraient en outre la nécessité de développer des projets d'aires protégées qui témoignent adéquatement de la diversité biogéophysique autant que socioculturelle de l'environnement québécois.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. SOURCES

#### 1.1. Sources manuscrites

##### ARCHIVES NATIONALES DU CANADA

RG 22        Affaires indiennes et du Nord  
RG 84        Service canadien des parcs  
RG 118      Main-d'oeuvre et Immigration

##### ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Comité central du parc national en Mauricie. *Pour un parc national en Mauricie.*  
1970.

##### ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE TROIS-RIVIÈRES

Fond 0014-P2-109a

##### PARCS CANADA-OFFICE NATIONAL-BUREAU CENTRAL DE CLASSEMENT

C-8310/L1    *Campground and Picnic Areas – General- La Mauricie National Park*

C-8320-4/L1    *Development and Planning – Management Plans - La Mauricie National Park*

C-8320-6/L1    *Development and Planning – National Parks Regional Planning (Areas Adjoining National Parks) – La Mauricie, Que. N. P.*

C-8333/L1    *Interpretive Services – Interpretation Centres National Parks/Services d'Interprétation – Centres d'Interprétation La Mauricie, Que. N.P./P.N.*

C-98103L1    *Animals –General- La Mauricie*

C-9875/L1    *Fish/Poissons – La Mauricie, Que. N.P./P.N.*

## 1.2. Imprimés gouvernementaux

DEPARTMENT OF INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT, *Annual Report : Fiscal Year 1969-1970*, Ottawa, 1970.

PARCS CANADA, *Economic Aspects of the Proposed St. Maurice National Park*, mars 1970.

PARCS CANADA, *Esquisse régionale : parc national de la Mauricie*, 1973.

PARCS CANADA, *L'aménagement d'un parc en Mauricie*, 24 mars 1971.

PARCS CANADA, *Manuel de planification du réseau des parcs nationaux*, 1972.

PARCS CANADA, *Parc national de la Mauricie : plan d'intégration régionale*, 1973 [?].

PARCS CANADA, *Plan directeur provisoire, Parc national de la Mauricie*, juin 1975.

PARCS CANADA, *Rapport d'évaluation du programme de participation du public – Parc national de la Mauricie*, 1979.

PARCS CANADA, *Réunion de participation du public sur le plan directeur provisoire*, 1977.

PARCS CANADA, *Aménagement et exploitation faunique antérieurs à la création du parc national de la Mauricie (1970)*, Service de la conservation et des ressources naturelles, 1979.

PARCS CANADA, *Plan directeur provisoire : parc national de la Mauricie*, 1975.

SEREQ, *La Mauricie National Park*, 1971.

## 1.3. Articles de presse

*Le Nouvelliste*, 1969-1979.

*La Voix de Shawinigan-Grand'Mère*, 1969-1979.

## 2. ÉTUDES

- APOSTLE, Alisa Catharine, « The View from the Hill : National Park Culture and Gatineau Park, 1920-1960 », mémoire de maîtrise, Kingston, Queen's University, 1997, 134 f.
- BAILLARGEON, Jean-Paul (dir.), *Les pratiques culturelles des Québécois : une autre image de nous-mêmes*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 394 p.
- BARBOUR, Michael G., « Ecological Fragmentation in the Fifties », in W. Cronon (dir.), *Uncommon Ground : Rethinking the Human Place in Nature*, New York, Norton, 1996, p. 233-255.
- BELLA, Leslie, *Parks for Profit*, Montréal, Harvest House, 1987, 216 p.
- BELLEFLEUR, Michel, *L'évolution du loisir au Québec : essai sociohistorique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1997, 412 p.
- BINNEMA, Theodore et Melanie Niemi, « "Let the Line Be Drawn Now": Wilderness, Conservation, and the Exclusion of Aboriginal People from Banff National Park in Canada », *Environmental History*, 2006, vol. 11, no. 4, p. 724-750.
- BOCKING, Stephen, *Ecologists and Environmental Politics: A History of Contemporary Ecology*, New Haven and London, Yale University Press, 1997, 288 p.
- BOURDAGES, J.-L. et al., *Les parcs naturels du Canada et du Québec : politiques, lois et règlements*, Québec, 1984, 125 p.
- BROWN, C. S., « Federal-Rural Development Programs and Recreation Resources » in Nelson et Scace, *Canadian Parks in Perspective*, Montréal, Harvest House Ltd, 1970, p. 233-246.
- BROWN, Robert C., « The Doctrine of Usefulness: Natural Resource and National Park Policy in Canada, 1887-1914 », in Nelson et Scace, *Canadian Parks in Perspective*, Montréal, Harvest House, 1968, p. 46-62.
- CASTONGUAY, Stéphane, « Faire du Québec un objet de l'histoire environnementale », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, 2006, vol. 29, no. 1, p. 17-49.
- CASTONGUAY, Stéphane, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2006, vol. 60, no. 1-2, p. 61-93.

- CASTONGUAY, Stéphane, « Les rapports sociaux à la nature : l'histoire environnementale de l'Amérique française », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2006, no. 60, vol. 1-2, p. 5-9.
- CASTONGUAY, Stéphane, « Naturalizing Federalism: Insect Outbreaks and the Centralization of Entomological Research in Canada, 1884-1914 », *The Canadian Historical Review*, 2004, vol. 85, no. 1, p. 1-34.
- CHARTRAND, Luc, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1987, 487 p.
- CONAN, Michel, « Découverte et invention du Yellowstone : esquisse de l'histoire de la création d'une culture visuelle aux États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle », in André Cadoret (dir.), *Protection de la nature : histoire et idéologie — de la nature à l'environnement*, Paris, Éditions l'Harmattan, 1984, p. 175-192.
- CHRÉTIEN, Jean, « Our Evolving National Parks System », in J. G. Nelson et R. C. Scace, *The Canadian National Parks : Today and Tomorrow*, Calgary, The University of Calgary, 1968, p. 7-13.
- CRONIN, J. Keri, « Manufacturing National Park Nature : Photography, Ecology and the Wilderness Industry of Jasper National Park », thèse de doctorat, Kingston, Queen's University, 2004, 419 f.
- CRONON, William, « Modes of Prophecy and Production: Placing Nature in History », *Journal of American History*, 1990, vol. 76, no. 4, p. 1122-1131.
- CRONON, William, « The Trouble with Wilderness: Or, Getting Back to the Wrong Nature », *Environmental History*, 1996, vol. 1, no. 1, p. 7-28.
- CRONON, William, « The Uses of Environmental History », *Environmental History Review*, 1993, vol. 17, no. 3, p. 1-22.
- DESBARBIEUX, Bernard, « Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie », in Antoine S. Bailly (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 199-201.
- DUNLAP, Thomas R., « Wildlife, Science, and the National Parks, 1920-1940 », *Pacific Historical Review*, 1990, vol. 59, no. 2, p. 187-202.
- DUNLAP, Thomas R., « Ecology, Nature, and Canadian National Park Policy: Wolves, Elk, and Bison as a Case Study », in Rowland Lorimer (dir.), *To See Ourselves/to Save Ourselves: Ecology and Culture in Canada*, Montréal, Association for Canadian Studies, 1990, p. 139-147.

- EAGLES, Paul F. J. et Stephen F. McCool, *Tourism in National Parks and Protected Areas : Planning and Management*, Cambridge, Mass., 2004, 320 p.
- EDER, Klaus et Mark Ritter, *The Social Construction of Nature : A Sociology of Ecological Enlightenment*, London, Sage Publications, 1996, 243 p.
- EVERNDEN, Neil, *The Social Creation of Nature*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1992, 179 p.
- FORTIN, Marie-Josée et Christine Gagnon, « An assesement of social impacts of national parks on communities in Québec, Canada », *Environmental Conservation*, 1999, vol. 26, no. 3, p. 200-211.
- FOSTER, Janet, *Working for Wildlife : The Beginning of Preservation in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1978, 283 p.
- GAGNON, Serge, *L'échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2003, 359 p.
- GÉLINAS, Claude, « La traite des fourrures en Haute-Mauricie avant 1831 : concurrence, stratégies commerciales et petits profits », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1998, vol. 51, no. 3, p. 391-417.
- GIRARD, Michel F., *L'écologisme retrouvé*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1994, 308 p.
- GUAY, Louis, « La dégradation de l'environnement et l'institutionnalisation de sa protection », in F. Dumont et al., *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 81-101.
- GUAY, Louis et Pierre Hamel, « Les villes contemporaines à la croisée des choix collectifs et individuels », *Recherches sociographiques*, 2004, vol. 45, no. 3, p. 427-439.
- HALL, C. M. et S. J. Page, *The Geography of Tourism and Recreation: Environment, Place and Space* (2 ed.), New York, Routledge, 2002, 427 p.
- HALL, C. M., « Parks and Recreation », in Krech III et al. (dirs.), *Encyclopedia of World Environmental History*, New York, Routledge, 2004, p. 978-982.
- HARDY, René, « Exploitation forestière et environnement au Québec, 1850-1920 », *Zeitschrift Für Kanada-Studien*, 1995, vol. 27, no. 1, p. 63-78.
- HARDY, René, *La sidérurgie dans le monde rural : Les hauts fourneaux du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, xi, 303 p.

- HARDY, René et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*, Montréal, Boréal Express, 1984, 222 p.
- HARDY, René et Normand Séguin (dirs.), *Histoire de la Mauricie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2004, 1137 p.
- HATVANY, Matthew, *Marshlands : four centuries of environmental change on the shores of the St. Lawrence*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2003, 184 p.
- HAYS, Samuel P., « The Structures of Environmental Politics Since World War II », *Journal of Social History*, 1981, no. 14, p. 719-738.
- HAYS, Samuel P., *A History of Environmental Politics since 1945*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2000, 256 p.
- HAYS, Samuel P. and Barbara D. Hays, *Beauty, Health, and Permanence : Environmental Politics in the United States, 1955-1985*, New York, Cambridge University Press, 1987, 630 p.
- HÉBERT, Yves, « Conservation, culture et identité : La création du Parc des Laurentides et du Parc de la Montagne Tremblante, 1894-1938 », in John S. Marsh et Bruce W. Hodgins, *Changing Parks : The History, Future, and Cultural Context of Parks and Heritage Landscapes*, Toronto, Natural Heritage/Natural History, 1998, p. 140-159.
- HÉBERT, Yves, *Une histoire de l'écologie au Québec : les regards sur la nature des origines à nos jours*, Québec, Éditions GID, 2006, 477 p.
- HERMER, Joe, *Regulating Eden : The Nature of Order in North American Parks*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 150 p.
- JACOBY, Karl, *Crimes against Nature : Squatters, Poachers, Thieves, and the Hidden History of American Conservation*, Berkeley, University of California Press, 2003, 305 p.
- JACOBY, Karl, « The Recreation of Nature : A Social and Environmental History of American Conservation, 1872-1919 », thèse de doctorat, Yale University, 1997, 443 f.
- JACQUES, Hélène, « Le processus de prise de décision en matière d'aménagement de parcs au Québec », mémoire de maîtrise, Université Laval, 1980, 74 f.
- JARDINE, Nicholas, James A. Secord et E. C. Spary, *The Cultures of Natural History*, New York, Cambridge University Press, 1996, 501 p.

- JASEN, Patricia Jane, *Wild Things : Nature, Culture, and Tourism in Ontario : 1790-1914*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, 194 p.
- JEAN, Bruno, « La "ruralité" bas-laurentienne : développement agricole et sous-développement rural », *Recherches sociographiques*, 1998, vol. 29, no. 2, p. 239-263.
- JEAN, Bruno, « Les études rurales québécoises entre les approches monographiques et typologiques », *Recherches sociographiques*, 2006, vol. 47, no. 3, p. 503-529.
- JUDD, Richard W., « Approches en histoire environnementale : le cas de la Nouvelle-Angleterre et du Québec », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, 2006, vol. 9, no. 1, p. 67-92.
- JUDD, Richard W., « Writing Environmental History from East to West », in Minter et Manning, *Reconstructing Conservation: Finding Common Ground*, Minter, Washington, Island Press, 2003, p. 19-31.
- KAUFMANN, Eric, « "Naturalizing the Nation": The Rise of Naturalistic Nationalism in the United States and Canada », *Comparative Studies in Society and History*, 1998, vol. 40, no. 4, p. 666-695.
- KILLAN, Gerald et George Warecki, « J. R. Dymond and Frank A. Macdougall: Science and Government Policy in Algonquin Provincial Park, 1931-1954 », *Scientia Canadensis*, 1998, vol. 22, no. 51, p. 131-156.
- KOPAS, Paul Sheldon, « Taking the Air : Canadian National Parks Policy and Conceptualizing Ideas », thèse de doctorat, Université de Toronto, 2000, 341 f.
- LINTEAU, Paul-André, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain*, tome II, Montréal, Boréal Express, 1989, 834 p.
- LOO, Tina, « Making a Modern Wilderness: Conserving Wildlife in Twentieth-Century Canada », *The Canadian Historical Review*, 2001, vol. 82, no. 1, p. 101-103.
- LOTHIAN, W. F., *A Brief History of Canada's National Parks*, Ottawa, Parks Canada, 1987, 156 p.
- LOTHIAN, W. F., *Histoire des parcs nationaux du Canada*, Ottawa, Parcs Canada, 1977, 4 vol.
- LUCAS, Robert C., « Research Needed for National Parks », in James Gordon Nelson et Robert C. Scace, *Canadian Parks in Perspective : Based on the Conference, the Canadian National Parks- Today and Tomorrow*, Calgary, October 1968, Montréal, Harvest House, 1970, p. 284-309.



- MACEachern, Alan, « Rationality and Rationalization in Canadian National Parks Policy », in Gaffield et Gaffield (dirs.), *Consuming Canada: Readings in Environmental History*, Toronto, Copp Clark, 1995, p. 197-212.
- MACEachern, Alan, *Natural Selections : National Parks in Atlantic Canada, 1935-1970*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2001, 328 p.
- MACHABÉE, Louis, « La double nature de la nature : une analyse sociologique de la naturalisation des espaces verts en milieu urbain », thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 2002, 351 f.
- MARSH, John, « Canada's Parks and Tourism : a Problematic Relationship », in Peter E. Murphy, *Tourism in Canada Selected Issues and Options*, Victoria, University of Victoria 1983, p. 271-303.
- MCNAMEE, Kevin, « From Wild Places to Endangered Places: A History of Canada's National Parks », in Dearden et Rollins, *Parks and Protected Areas in Canada: Planning and Management (2 Ed.)*, New York, Oxford University Press, 2002, p. 21-49.
- MCNAMEE, Kevin, « Preserving Canada's Wilderness Legacy: A Perspective on Protected Areas," in Day et al., *Protected Areas and the Regional Planning Imperative in North America: Intergrating Nature Conservation and Sustainable Development*, Calgary, University of Calgary Press and Michigan State University Press, 2003, p. 25-44.
- MARTIN, Paul-Louis, *La chasse au Québec*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1990, 409 p.
- MCKENZIE, Judith I., *Environmental Politics in Canada: Managing the Commons Into the Twenty-First Century*, New York, Oxford University Press, 2002, 325 p.
- MCCLELLAND, Linda Flint, *Building the National Parks : Historic Landscape Design and Construction*, Baltimore, MD, Johns Hopkins University Press, 1998, 591 p.
- MELLER, Helen, « Citizens in Pursuit of Nature : Gardens, Allotments and Private Space in European Cities, 1850-2000 », in Dieter Schott et al. (eds.), *Resources of the City : Contributions to an Environmental History of Modern Europe*, Aldershot, Hampshire ; Burlington, VT, Ashgate, 2005, p. 82-85.
- MICOUD, André, « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, 2004, vol. 34, no. 1, p. 13-22.

- MOQUAY, Patrick, « La référence régionale au Québec. Les visions étatiques de la région et leurs incarnations », in Jean-Pierre Augustin (dir.), *L'institutionnalisation du territoire au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 85-127.
- MOULIN, Claude L., « Social Tourism : Development and Prospects in Quebec », in Peter E. Murphy (ed.), *Tourism in Canada : Selected Issues and Options*, Victoria : University of Victoria, 1983, p. 161-181.
- MURPHY, P. E., *Tourism in Canada : Selected Issues and Options*, British Columbia, University of Victoria, 1983, 334 p.
- NASH, Roderick, «The American Invention of National Parks», *American Quarterly*, 1970, vol. 22, no. 3, p. 726-735.
- NEUMANN, R. P., *Imposing Wilderness : Struggles over Livelihood and Nature Preservation in Africa*, Berkeley, University of California Press, 1998, 256 p.
- PAEHLKE, R., « Green Politics and the Rise of the Environmental Movement », in T. Fleming, *The Environment and Canadian Society*, Ontario, International Thompson Publishing, 1997, p. 252-274.
- PELLETIER-BELFLEUR, Jocelyne, *Histoire humaine du parc national de la Mauricie*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1974, 155 p.
- PRINGAULT, Jérémy, « Le parc national de la Mauricie : mise en valeur d'un espace protégé dans la perspective du développement durable », mémoire de maîtrise, France, Université de Caen, 1994, 176 f.
- RAFFESTIN, Claude et Cyril Kobler, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Librairies techniques, 1980, 249 p.
- REICH, Justin, « Re-Creating the Wilderness: Shaping Narratives and Landscapes in Shenandoah National Park », *Environmental History*, 2001, vol. 6, no. 1, p. 95-117.
- ROME, Adam, « "Give Earth a Chance": The Environmental Movement and the Sixties » *The Journal of American History*, 2003, vol. 90, no. 2, 2003, p. 225-554.
- SACK, Robert D., *Human Territoriality : its Theory and History*, New York, Cambridge University Press, 1986, 256 p.
- SAMSON, Roch, « Une industrie avant l'industrialisation : le cas des Forges du Saint-Maurice », *Anthropologie et Sociétés*, 1986, vol. 10, no. 1, p. 85-107.
- SAMSON, Roch, « Nature et culture dans les parcs nationaux : reconnaître les liens », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2006, vol. 60, no. 1, p. 191-203.

- SANDLOS, John K., *Hunters at the Margin : Native People and Wildlife Conservation in the Northwest Territories*, Vancouver, UBC Press, 2007, 333 p.
- SCACE, Robert C. et James Gordon Nelson, *The Canadian National Parks : Today and Tomorrow. Proceedings of a Conference Organized by the National and Provincial parks Association of Canada and the University of Calgary, Calgary, Alberta, October 9th-15th, 1968*, Calgary, University of Calgary, 1968, 2 volumes.
- SCACE, Robert C. et James Gordon Nelson, *Canadian Parks in Perspective Based on the Conference, the Canadian National Parks-Today and Tomorrow, Calgary, October 1968*, Montréal, Harvest House, 1970, 343 p.
- SCHAMA, Simon, *Landscape and Memory*, Toronto, Random House of Canada, 1995, 652 p.
- SEARLE, M. S. et R. E. Brayley, *Leisure Service in Canada : An Introduction*, Venture Publishing, 2000, 297 p.
- SELLARS, Richard West, *Preserving Nature in the National Parks : a History*, New Haven, Conn., Yale University Press, 1997, 380 p.
- SÖRLIN, Sverker et Paul Warde, « The Problem of the Problem of Environmental History: A Re-Reading of the Field », *Environmental History*, 2007, vol. 12, no. 1, p. 197-130.
- SPENCE, Mark, « Dispossessing the Wilderness: Yosemite Indians and the National Park Ideal, 1864-1930 », *Pacific Historical Review*, 1996, vol. 65, no. 1, p. 27-59.
- STEINBERG, Ted, « Down to Earth: Nature, Agency, and Power in History », *American Historical Review*, 2002, vol. 107, no. 3, p. 798-820.
- TAYLOR, C. J., « Legislating Nature: The National Parks Act of 1930 », *Canadian Issues*, 1991, vol. Vol. XIII, p. 125-137.
- THIBEAULT, J.-M., « La création d'un premier parc national au Québec : le parc Forillon, 1969-1970 », mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1991, 142 f.
- THOREAU, Henry David, *Walden : or, Life in the Woods ; and on the Duty of Civil Disobedience*, New York, Signet Classic, 1999, 305 p.
- TURNER, Frederick Jackson, *La frontière dans l'histoire des États-Unis*, Paris, Presses universitaires de France, 1963, 328 p.
- URRY, John, *The Tourist Gaze : Leisure and Travel in Contemporary Societies*, London, Sage, 1990, 176 p.

- VAILLANCOURT, Jean-Guy, « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservationnisme à l'environnementalisme et à l'écosocialisme », *Sociologie et Sociétés*, 1981, vol. 13, no. 1, p. 82-98.
- VILLENEUVE, Lynda, *Paysage, mythe et territorialité : Charlevoix au XIX<sup>e</sup> siècle : pour une nouvelle approche du paysage*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, 335p.
- WADLAND, John H., « Great Rivers, Small Boats : Landscape and Canadian Historical Culture », in J. S. Marsh et B. W. Hodgins (eds.), *Changing Parks : The History, Future and Cultural Context of Parks and Heritage Landscapes*, Toronto, Natural Heritage/Natural History inc., 1998, p. 1-33.
- WALTER, François, « L'historien et l'environnement : vers un nouveau paradigme », *Natures, Sciences, Sociétés*, 1994, vol. 2, no. 1, p. 31-39.
- WEST, Paige, James Ingoe et Dan Brockington, « Parks and Peoples: The Social Impact of Protected Areas », *Annual Review of Anthropology*, 2006, vol. 35, p. 251-277.
- WHITE, Richard, « From Wilderness to Hybrid Landscapes: The Cultural Turn in Environmental History », *Historian*, 2004, vol. 66, no. 3, p. 557-564.
- WILSON, Alexander, *The Culture of Nature North American Landscape from Disney to the Exxon Valdez*, Toronto, Between the Lines, 1991, 335 p.
- WORSTER, Donald (dir), *The Ends of the Earth: Perspective on Modern Environmental History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 341 p.
- WORSTER, Donald, « Doing Environmental History », in Worster, *The Ends of the Earth: Perspectives on Modern Environmental History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 289-397.
- WORSTER, Donald, *Nature's Economy a History of Ecological Ideas*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 404 p.
- WORSTER, Donald, *The Wealth of Nature: Environmental History and the Ecological Imagination*, New York, Oxford University Press, 1993, 255 p.
- WRIGHT, R. G. et D. J. Mattson, « The Origins and Purpose of National Parks and Protected Areas », in Wright et Gerald, *National Parks and Protected Areas: Their Role in Environmental Protection*, USA, Blackwell Science, 1996, p. 3-14.